VOLUME XXIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 25 FEVRIER 1942 — NUMERO 43

LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DIEU ET MON DROIT! — NOTRE FOI. NOTRE LANGUE!

Changements importants dans le cabinet de Churchill

Le nouveau cabinet ne compte plus que sept membres au lieu de neuf. Sir Stafford Cripps gardien du sceau privé et leader du gouvernement. Lord Beaverbrook aux Etats-Unis.

LONDRES—Le premier ministre Winston Churchill a répondu à ses critiques en remaniant complètement son cabinet de guerre qui ne compte plus que sept membres au lieu de neuf. C'est le deuxième changement important dans le cabinet de guerre anglais depuis la chute de Singapour.

Sir Stafford Cripps

Sir Stafford Cripps devient gardien du sceau privé et leader du gouvernement à la Chambre des Communes; il a succédé à M. Clement Attlee qui a résigné. Ce dernier devient secrétaire d'Etat pour les Dominions à la place du Vicomte Cranborne.

Le capitaine Oliver Lyttleton est rappelé du Proche-Orient pour prendre la direction du ministère de la production à la place de Lord Beaverbrook, qui a refusé de faire partie du cabinet de guerre en raison de sa santé. Il ira aux Etats-Unis où il assurera la coordination de la production entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Sir James Grigg devient ministre de la guerre à la place du capitaine David Margesson;

Le colonel J.-J. Llewellin devient ministre de la production aéronautique à la place du lieutenant-colonel J.-T.-C. Moore-Brabazon;

Le vicomte Cranborne devient ministre des colonies à la place de lord Moyne;

Lord Portal devient ministre des travaux publics à la place de lord Reith;

M. Arthur Greenwood, ministre sans portefeuille, qui avait déjà été exclu du cabinet de guerre lors de l'avant-dernier remaniement, quitte le ministère et ses fonctions qui avaient trait à la restauration de l'après-guerre sont abolies;

M. Hugh Dalton, ministre de la guerre économique, succède au colonel Llewellin comme président du Board of Trade;

Lord Wolmer succède à M. Dalton comme ministre de la guerre économique.

Choix inattendu

Le choix de sir James Grigg, le haut fonctionnaire qui dirigeait depuis plusieurs années le département, comme ministre de la guerre, a causé à la fois de la surprise et de la satisfaction. Sir James Grigg a la réputation d'être l'un des administrateurs les plus impitoyables et les meilleurs du service civil anglais. On accueille aussi favorablement les nominations du colonel Llewellin, qui a été quelque temps l'adjoint de lord Beaverbrook, et du vicomte Cranborne. Le départ du capitaine Margesson et du colonel Moore-Brabazon était prévu car ils étaient depuis assez longtemps les cibles de violentes critiques. Le colonel Moore-Brabazon était en défaveur depuis qu'on l'accusait d'avoir déclaré en une circonstance qu'il espérait bien que les armées allemandes et russes s'exterminent mutuellement et laissent la Grande-Bretagne la première puissance en Europe.

M. Churchill a procédé avec impartialité dans ses exécutions politiques car on comptait parmi les ministres remerciés de leurs services trois membres de son propre parti, le parti conservateur, un travailliste, M. Arthur Greenwood, et un indépendant, lord Reith.

S. Exc. Mgr G. Breynat célèbre ses 50 ans de vie sacerdotale

Vendredi dernier, 21 février, S. Exc. Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., doyen de l'épiscopat canadien, a célébré ses cinquante ans de vie sacerdotale. Né à St-Vallier, diocèse de Valence (France) en 1867, Mgr Breynat recevait l'onction sacerdotale à Liège, le 21 février 1892. Dix ans plus tard, le 6 avril 1902, âgé de 35 ans seulement, il était sacré évêque par Mgr Grouard et devenait Vicaire-Apostolique du MacKenzie.

Il fut nommé par le Souverain Pontife assistant au Trône Pontifical et décoré du titre de Comte Romain, en reconnaissance des services qu'il a rendus à l'Eglise. En 1940, il devenait archevêque.

A l'occasion de son jubilé sacerdotal, nous offrons à S. Exc. Mgr G. Breynat nos hommages sincères et respectueux.

Les résultats du plébiscite seront publiés

OTTAWA — Les résultats du prochain plébiscite seront donnés pour chaque province et chaque district électoral, aussi bien que pour tout le pays, a-t-il été annoncé lundi dernier lors de la lecture à la Chambre du projet concernant ce plébiscite. Cette nouvelle met fin à la rumeur voulant que seul le résultat général serait donné.

Le régistrateur général du plébiscite, M. Jules Castonguay, devra faire rapport du résultat des votes, dans le "Canada Gazette", mentionnant le nombre des votes affirmatifs ou négatifs, pour chaque district électoral du Canada, ainsi qu'un résumé donnant le total des votes pour chaque province.

La nouvelle loi qui a été rédigée ne s'applique pas seulement au plébiscite qui sera fait concernant la conscription, mais aussi à toute autre question qui pourrait être soumise à l'opinion du peuple durant le temps de guerre.

Quelques instants avant que le projet de loi fut présenté, M. Johnston, député de Bow River, proposa un amendement d'après lequel toutes les personnes employées à ce plébiscite le soient sans rémunération aucune. Cet amendement fut aussitôt rejeté.

DEMOLISSEURS





Fabrication en série de canons "deux livres" antitank dans une usine canadienne. Le Canada fabrique maintenant dix types de canon. (Photo Service de l'information)

M. McLarty explique comment se fera le plébiscite

De nouvelles listes électorales seront préparées, mais elles ne seront pas revisées ni imprimées. Coût probable de $1,500,000.

OTTAWA — En présentant la résolution précédant le bill du plébiscite, le secrétaire d'Etat, M. Norman McLarty, a réaffirmé qu'une seule question serait posée à l'électeur au jour du scrutin:

"Etes-vous disposé à relever le gouvernement des obligations résultant de ses engagements passés restreignant les méthodes de recrutement pour le service militaire?"

Le secrétaire a profité de l'occasion pour donner des explications préliminaires au sujet du plébiscite.

Il y aura de nouvelles listes électorales. Elles ne seront pas revisées ni imprimées. Ceux dont les noms ont été oubliés pourront voter après avoir prêté serment et avoir été identifiés par un électeur de son district.

Le coût de ce plébiscite sera approximativement de $1,500,000.

Les objecteurs de conscience qui voteront perdront leur droit à l'exemption de l'entraînement obligatoire.

Tous les membres des forces canadiennes, quel que soit leur âge, pourront voter pourvu qu'ils soient sujets britanniques résidant au Canada au moment de leur entraînement.

Les résidents canadiens dont le pays d'origine est en guerre avec le Canada et qui ne peuvent voter aux élections provinciales ou qui ne peuvent servir dans les forces canadiennes seront défranchisés. Les citoyens canadiens d'origine japonaise tombent sous cette règle.

Les internés n'auront pas le droit de voter.

La forme de la question et du bulletin ne seront pas incorporés dans le bill bien que la question ait déjà été soumise au parlement par le premier ministre.

Pour le vote des soldats d'outre-mer, on procédera comme aux élections générales de 1940.

A cause des mouvements de la population et des 400,000 Canadiens qui ont atteint l'âge de voter les anciennes listes ne seront pas utilisées.

Il y aura des sanctions pour quiconque identifiera faussement un électeur.

M. McLarty a dit qu'il y aura probablement des changements au bill avant qu'il prenne sa forme définitive.

Le ministre révéla que le procédé employé économisera environ $200,000 au trésor.

Les Français n'ont pas aidé les Allemands en Libye

WASHINGTON.—M. Sumner Welles, sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis, affirme que pas une seule livre de fournitures américaines envoyées en Afrique du Nord français n'est parvenue en Libye. Le département d'Etat a envoyé récemment des conseillers surveiller la distribution des secours expédiés des Etats-Unis en Afrique du Nord. Ils y sont encore. Leurs rapports apprennent que les Français n'ont pas détourné la plus minime partie des envois pour les armées de l'axe en Libye, ou pour aucune fin hors celles stipulées à l'accord.

Déclaration du sous-secrétaire d'état

La déclaration du sous-secrétaire d'état américain Sumner Welles, à l'effet "qu'aucun approvisionnement envoyé par les Américains aux autorités françaises n'a été passé à l'armée ennemie" a causé une grande satisfaction aux milieux politiques français.

M. Fernand de Brinon

M. Fernand de Brinon, qui représente le gouvernement de Vichy auprès de l'armée allemande à Paris a déclaré " que les facilités de transport de la Tunisie seraient bien incapables de transporter même une fraction des approvisionnements nécessaires à l'armée Rommel de Libye, ce qui devrait suffire à clore la discussion".

Le diplomate français ajouta même que l'accusation lancée par Hugh Dalton, ministre anglais de l'Economie, à l'effet que Vichy ravitaillerait les Allemands, n'avait pour but que de masquer l'impuissance de la flotte britannique à empêcher les navires italiens de ravitailler l'armée axiste d'Afrique.

Ouverture de la session à Régina

REGINA, Sask.—A 3 h. de l'après-midi, le 19 février, le lieutenant-gouverneur A. P. McNab a ouvert la quatrième session de la neuvième législature de la Saskatchewan. C'est la troisième depuis la déclaration de la guerre.

La cérémonie n'a pas eu tout le déploiement habituel. En raison des temps critiques que nous vivons, tout s'est fait le plus simplement possible. L'incident le plus remarquable a été la présentation au président de la législature du nouveau ministre de l'instruction publique, M. H. Staines. On sait qu'il a été élu par acclamation député du comté d'Athabaska, puis choisi comme ministre de l'Instruction publique comme successeur de M. Estey, qui a résigné depuis la dernière session.

Staline exhorte les Russes à poursuivre la guerre

Staline a exhorté lundi, les millions de soldats et de civils russes à poursuivre leur guerre de libération jusqu'à la victoire complète. Il les a cependant avertis, dans l'ordre du jour qu'il a émis à l'occasion du vingt-quatrième anniversaire de la création de l'armée rouge, que la lutte serait dure, Les Allemands, dit-il, ont des alliés qui combattent à leurs côtés tandis que nous ne nous sommes pas trouvés jusqu'ici dans cette situation.

Il y a cependant une formation de la Royal Air Force qui opère des bases russes et on est en train d'organiser une armée polonaise sur le sol russe.

Le monde s'attendait à un exposé officiel des positions actuellement tenues par l'armée rouge en ce jour anniversaire de sa création, mais il n'en fut rien. La radio de Moscou a déclaré que la marine rouge avait coulé 81 vaisseaux de guerre et 276 navires auxiliaires transportant des centaines de chars et de canons au cours des sept premiers mois de la guerre. Les communiqués habituels émis à minuit et à midi par l'office d'information soviétique ne décrivent les opérations qu'en termes généraux.

Par contre, le haut-commandement allemand, qui a apparemment voulu prendre les devants et détruire l'effet des bulletins de victoires que pourraient lancer les Russes, a affirmé en donnant quelques précisions que les Russes avaient subi de lourdes pertes au cours d'attaques vaines.

Le parti communiste constitue une menace

TORONTO—Au cours d'un discours prononcé samedi soir dernier à Toronto, Me Louis St-Laurent, ministre de la Justice à Ottawa, a réaffirmé que le parti communiste est illégal au Canada.

Après avoir rendu hommage au courage du peuple russe, il a déclaré que toute personne qui préconise le renversement du gouvernement par la violence est une menace pour l'Etat et sera internée.

M. St-Laurent a affirmé aux membres de la section de l'Ontario de l'Association du barreau canadien que le parti communiste du Canada est encore une organisation illégale et que toutes les personnes qui ont recours à la violence pour renverser le gouvernement tombent sous le coup de la loi de l'internement.

"Aucune personne n'a été détenue ou internée à cause de ses activités syndicales", a souligné le ministre. Il a précisé que si "ces personnes ont été internées, d'autres raisons motivaient leur internement."

M. St-Laurent a traité ensuite du problème japonais sur la côte du Pacifique. Il a dit qu'il sympathise avec la population de la Colombie canadienne, qui désire que l'on retire tous les citoyens japonais de cette province. "On ne doit pas oublier toutefois, a-t-il ajouté, que beaucoup de ces Japonais sont nés au Canada."

LE CHEF DE L'OPPOSITION EN URUGUAY QUITTE LE PAYS

MONTEVIDEO, Uruguay — La décision du sénateur Luis-Alberto-Herrera, de quitter le pays, laisse le parti d'opposition sans chef.

Herrera, chef du parti oppositionniste et le principal critique de la politique de coopérative étatsunienne du président Alfred Baldomir, dit qu'il partira cette semaine pour l'Argentine, où il demeurera un temps indéterminé.

Trois lieutenants de Herrera, qui ont tenté samedi d'organiser une session du Congrès, ont été libérés.

M. Antoine Geoffrion, conseiller juridique à la section de construction navale du ministère des Munitions et des Approvisionnements.

Les instituteurs encore en grève à Moose Jaw

MOOSE JAW, Sask.—Les enfants de Moose Jaw jouissent encore de vacances supplémentaires, la grève de 124 instituteurs pour obtenir une augmentation de salaires n'étant pas encore réglée après plus d'une semaine.

A la suite d'une assemblée, les instituteurs demandèrent aux commissaires des écoles de nommer une délégation pour rencontrer le comité du gouvernement provincial à Régina afin de recevoir une réponse immédiate, d'une façon ou d'une autre.

Les commissaires d'écoles sont en pourparlers avec le ministre provincial de l'éducation pour étudier les griefs des instituteurs qui réclament une augmentation de salaire de 13%.

Trois centres de la Saskatchewan ont atteint leur objectif

REGINA—Trois centres de la Saskatchewan avaient atteint, lundi soir, leur objectif dans la campagne pour les Bons de la Victoire. Ce sont Estevan, Outlook et Maple Creek.

Plusieurs cas de véritable patriotisme ont été rapportés un peu partout dans la province. Du district de Humboldt, on rapporte qu'une veuve âgée de 80 ans, a présenté son livret de banque à l'agent, en lui disant de ne lui réserver que $100. A sa surprise, son livret accusait un crédit de $2,600. Cette femme a donc acheté pour $2,500 de Bons de la Victoire.

De la viande de cheval?

MONTREAL.—Le premier ministre Godbout, s'adressant à une convention d'éleveurs de chevaux, a suggéré la vente de la viande de cheval sur les divers marchés du pays. "On m'a assuré que la viande de cheval était délicieuse." Il ajouta que tant que les chevaux ne seraient pas offerts en vente sur les marchés des viandes, il serait impossible de stabiliser les prix.

Le procès des responsables de la France s'est ouvert à Riom la semaine dernière

RIOM—Le 18 février s'est ouvert le procès des "responsables de la défaite" de la France, à Riom. Les six principaux accusés sont: Edouard Daladier, ancien président du conseil; Léon Blum, autre ancien président du conseil; le général Marie-Gustave Gamelin, ancien commandant en chef des troupes alliées; Pierre Jacomet, ancien administrateur des industries de la Défense nationale; Guy La Chambre, ancien ministre de l'Air et l'un des hommes les plus riches de la France; Pierre Cot, autre ancien ministre de l'Air.

La première séance le 19 février

La première séance des grands procès contre les chefs de la France accusés d'avoir par leur négligence causé la défaite de la France, s'est ouverte de façon dramatique lorsque l'ancien premier ministre Léon Blum, un des accusés, a attaqué la constitutionnalité non seulement du tribunal, mais du présent gouvernement de France.

Le procès a été suspendu pour permettre à l'avocat de la poursuite de préparer une réponse.

Blum et l'ancien commandant en chef des armées françaises, Marie-Gustave Gamelin, vinrent en conflit sur la question de savoir si la cause de la défaite française était militaire ou politique.

M. Gamelin, dans une déclaration préliminaire, a dit que pour l'honneur de l'armée et parce que sa conscience est claire, il refusait de tenir compte davantage du procès.

Frappant la table, Blum a objecté que si l'armée était éliminée, tout ce qui restait à faire c'était de faire le procès de la République.

Deuxième audience le 20 février

RIOM, France—Les cinq anciens chefs de la République française, accusés de la défaite de la France pendant la présente guerre, ont reparu devant le tribunal de la Cour suprême, que préside le magistrat Caous, pour une deuxième audience. On sait que quelques-uns des accusés ont posé la question de la légalité du tribunal.

L'ancien président Daladier a déclaré que sans l'insistance des Allemands le procès n'aurait jamais eu lieu.

Les anciens présidents Daladier et Blum ont accusé la Cour suprême, qui instruit leur procès comme "responsables de la défaite de la France", de cacher un dossier de dépositions secrètes faites contre eux et les trois autres accusés, qui sont: le général Gamelin, Guy La Chambre et Pierre Jacomet. Le procureur général a répliqué que la Cour suprême ne possède pas seulement un dossier mais deux dossiers secrets: l'un contenant des témoignages sur les prétendues activités communistes, lequel ne concerne pas les accusés de Riom, et l'autre contenant des dépositions de nature à éclairer les juges, mais qui n'affectera pas leurs décisions.

Le fils de l'hon. M. Manion s'enrôle

NEW-YORK — Le commissaire commercial adjoint du Canada à New-York, James-P. Manion, est parti pour Montréal afin de s'enrôler dans l'armée canadienne. M. Manion est venu à New-York après être sorti de Paris en 1940, peu de temps avant l'entrée des Allemands. Il est marié et père de deux enfants. Son père est l'hon. James-R. Manion, ancien chef du parti conservateur.

LE DUC DE HAMILTON ET HESS

LONDRES—Les poursuites en libelle intentées par le duc de Hamilton contre les auteurs d'un pamphlet et d'un article sur la fuite de Rudolph Hess en Ecosse, ont été réglées en cour, la semaine dernière, lorsque les auteurs ont présenté leurs excuses et l'offre de payer les frais légaux.

L'article représentait le duc de Hamilton comme un grand ami de Hess, et disait qu'il approuvait les activités de Hitler et de Hess.

Or, le duc était en service comme officier de la R.A.F. la nuit que l'avion de Hess est tombé en Ecosse et que Hess lui-même fut capturé. Hamilton était retourné chez lui mais fut rappelé une heure plus tard. On lui apprit que le pilote qui avait parachuté avait dit s'appeler Alfred Horn et qu'il avait dit aux gardes et à la police qu'il venait en mission spéciale pour voir le duc et qu'il avait eu l'intention de parachuter au-dessus de Dungavel, demeure du duc.

Quelle attitude prendra le fédéral demande M. Hanson

OTTAWA—Le chef du parti conservateur, l'hon. Hanson, a demandé à ses partisans de donner une réponse affirmative au prochain plébiscite au moyen duquel le gouvernement cherche à se faire relever de ses engagements concernant la conscription pour service outre-mer.

En même temps, M. Hanson, parlant à la Chambre des Communes, a demandé au gouvernement de dire au peuple et aux députés quelles mesures il prendra lorsque le plébiscite sera terminé.

"Je demande à tous les partisans du parti conservateur qui iront voter, de répondre dans l'affirmative au plébiscite. C'est la seule attitude loyale et patriote que vous pouvez prendre et qui peut aider à la réalisation des objectifs de notre parti." a dit M. Hanson.

Il ajouta que jusqu'à présent, le premier ministre MacKenzie King a décliné de donner aucune précision sur les mesures que prendrait le gouvernement, advenant la réponse affirmative au plébiscite. M. Hanson a également demandé des précisions sur la date du plébiscite, et suggéra que cette date soit fixée le plus tôt possible.

Le chef conservateur demanda aussi quelles mesures prendrait le gouvernement si la réponse au plébiscite était négative, ou si seulement 50% des électeurs allaient voter. Il s'informa de l'attitude que prendra le gouvernement durant la campagne pour le plébiscite, et si les membres du parti opposé à cette mesure auraient la facilité d'exprimer leurs opinions en public et à la radio.

Randolph Bruce est décédé à l'hôpital Victoria, samedi dernier, après une brève maladie, à 78 ans. Il avait été ministre du Canada au Japon et avait servi un terme comme lieutenant-gouverneur de la Colombie canadienne.

Survivent au défunt: un beau-fils, M. William C. C. Van Horne, deux nièces, Mmes Hobart Molson, de Victoria, et Julian Piggott, d'Angleterre, ainsi que quatre frères et deux soeurs qui demeurent outre-mer.

Winnipeg avait atteint 89% de son objectif lundi

WINNIPEG—Une souscription de la "Great West Life Assurance Co." de dix millions en faveur de l'Emprunt de la Victoire, a placé le montant souscrit à date à $29,968,110. L'objectif pour la province du Manitoba est de 45 millions.

Les principales souscriptions reçues lundi sont:

Federal Grain Limited	$100,000
Carter-Halls-Aldinger Co. Ltd.	82,000
Melady, Sellers & Co.	60,000
Dominion Motors Ltd.	25,000
The Hudson Paper Co. Ltd.	25,000
Sures Brothers Ltd.	20,000
Modern Dairies Ltd.	20,000
Henry Borger & Son Ltd.	15,000
Municipalité de St-James	11,000

La souscription de la "Great West Life" est la plus considérable de l'Ouest, et l'une des plus importantes du Canada. L'an dernier, cette même compagnie avait souscrit six millions.

Winnipeg atteint 89% de son objectif

Lundi dernier, la ville de Winnipeg avait atteint 89% de son objectif.

Le comité de l'Emprunt National de la Victoire a annoncé que les souscriptions reçues en fin de semaine avaient placé le montant souscrit pour tout le Canada à $255,149,150. Durant la seule journée de samedi, la somme de $41,977,100 a été versée.

Les divers rapports des municipalités se lisent comme suit: Winnipeg a atteint 89% de son objectif; Moose Jaw 78%; Régina 74%; Saskatoon 62%; Victoria 48%; Calgary 43%, et Brandon 39%.

Un petit navire de guerre nazi succombant aux coups multipliés d'un "Spitfire", au large de la côte hollandaise.

Un sous-marin ennemi attaque Santa Barbara lundi soir

SANTA BARBARA—Un sous-marin ennemi a bombardé de ses canons la raffinerie de pétrole qui se trouve à Goleta, à sept milles au Nord de Santa Barbara. Les dommages furent très peu considérables, les bombes ayant tombé sur la côte et n'ayant atteint qu'un puits.

La première attaque

C'est la première fois durant cette guerre que des sous-marins ennemis osent attaquer les Etats-Unis dans leur territoire continental. Les premières bombes tombèrent sur l'île à 9 h. 10, heure centrale; l'attaque se continua jusqu'à 9 h. 35 p.m.

Près de la côte

Selon un communiqué remis à la presse par M. S. W. Borden, surintendant de la "Banline Oil Company", à Elwood, près de Goleta, un gros sous-marin est venu à la surface vers 7 h. 30, à peu près à un mille de la côte, et lança une quinzaine de bombes dont une seule causa quelque dommage. Il n'y eut aucun incendie d'allumé. Selon les éclats de bombes trouvés sur le sol, il est probable que le sous-marin s'est servi d'un canon de 5 à 6 pouces. Il n'était qu'à un mille du rivage.

Au moment de l'attaque, il y avait de 20 à 25 hommes au travail à la raffinerie de pétrole; aucun ne fut blessé.

Arrestations

A minuit, quatre Japonais et un Italien furent mis en état d'arrestation. Ils conduisaient leur auto en ville, en dépit des règlements de l'obscuration. Tous étaient armés.



M. Henri-Paul Lemay, conseiller juridique au ministère des Munitions et des Approvisionnements.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 18 février

Les troupes chinoises dans le Nord de la Birmanie ont franchi la frontière de la Thaïlande; de violents combats font rage sur le front du Sud où la situation s'aggrave d'heure en heure.

On s'attend d'un instant à l'autre à une attaque japonaise sur l'île de Java, dont la population est de 40,000,000.

Les russes rapportent qu'ils continuent d'attaquer l'ennemi et d'avancer.

Jeudi 19 février

L'aviation japonaise a attaqué, aujourd'hui, à deux reprises la base navale de Port-Darwin, sur la côte nord de l'Australie.

Un corps expéditionnaire des Nations Unies vient d'arriver à Java pour participer à la défense de l'île contre une tentative d'invasion imminente des Japonais.

Vendredi 20 février

L'armée et la marine japonaises ont effectué à l'aube du 20 février des débarquements à des endroits non précisés dans le voisinage de Dilli et de Koepang, capitales portugaise et néerlandaise de l'île de Timor.

L'Allemagne a lancé une grande offensive sous-marine dans le nord de l'Atlantique, des Açores au Groenland pour forcer les Etats-Unis à garder leur flotte dans l'Atlantique.

Des forces japonaises ont effectué des débarquements sur l'île de Bali qui n'est séparée de l'extrémité orientale de Java que par un détroit d'un mille de large.

Samedi 21 février

Trois gros navires de guerre allemands font route le long de la côte norvégienne, apparemment pour couper la route des approvisionnements des Etats-Unis à la Russie.

Les autorités japonaises ont donné au Portugal l'assurance que leurs troupes évacueraient l'île de Timor dès qu'elles auraient atteint leur objectif. La presse portugaise a protesté contre cette violation du territoire portugais.

Un communiqué de Tokyo déclare que deux contre-torpilleurs néerlandais ont été coulés au large des îles Bali.

Dimanche 22 février

Les troupes japonaises ont réussi à envahir Bali, en dépit de pertes énormes, et occupent l'important aérodrome de Pasar. Durant cette attaque, les Nippons ont perdu plus de 19 navires.

Les autorités militaires des Etats-Unis craignent que la ville de Rangoon soit tombée aux mains des Japonais, les communications ayant été coupées.

Lundi 23 février

Les avions britanniques ont attaqué plusieurs ports allemands, ainsi que le port d'Ostende, en Belgique occupée.

La bataille en Birmanie se continue toujours; les Japonais semblent toutefois prendre l'avantage, leurs troupes étant rendues à 70 milles de Rangoon.

Mardi 24 février

Un sous-marin ennemi a attaqué Santa Barbara, sur la côte de la Californie, et a bombardé les puits d'huile de Goleta. Il y a eu peu de dommages.

Les troupes japonaises continuent leur avnace en Birmanie. On garde peu d'espoir que la ville de Rangoon puisse tenir longtemps.

Les Russes sont rendus à 50 milles de Smolensk. On rapporte également une avance considérable dans le sud-ouest, près de Kharkov.

REGISTRAIRE DES ETRANGERS ENNEMIS

OTTAWA—Le ministre de la Justice, Me St-Laurent, a nommé le constable en chef de Hearst, Ont., M.-J. Phillion, régistraire des étrangers ennemis.

LA SESSION A CHARLOTTETOWN

CHARLOTTETOWN — L'Assemblée législative de l'Ile du Prince-Edouard ouvrira sa session annuelle le 16 mars prochain. Le gouvernement vient de proclamer l'imposition d'une taxe de 10% sur le tabac. La taxe viendra en vigueur le 1er mars. Le gouvernement a aussi annoncé qu'il achètera pour $100,000 d'obligations de la victoire.

Coût approximatif des différentes armes de guerre

Fourniment personnel d'un soldat (Uniforme, etc).	$ 95
Fusil et baïonnette	55
Mitrailleuse Bren	325
Fusil anti-char	200
Canon anti-char, 2 livres	7,500
Canon antiaérien Bofors	25,000
Canon de campagne, 25 livres	25,000
Canon antiaérien, 3.7	75,000
Transport universel (tank ultra-léger)	5,000
Tank d'infanterie (18 tonnes)	75,000
Tank de bataille (28 tonnes)	100,000
Tracteur d'artillerie de campagne	2,700
Camion militaire (3 tonnes)	1,500
Munitions	
100 cartouches .303	$ 5
Obus de 25 livres (100)	1,250
Obus de canon antiaérien de 3.7 (100)	2,000
Obus de canon antiaérien de 40 mm (150)	1,000
Bombe de 500 livres	100
Bataillon d'infanterie équipé au complet (41 officiers, 898 hommes de troupe)	300,000
Appareils et accessoires	
Avion d'école élémentaire	$ 8,000
Avion d'école intermédiare (Harvard)	40,000
Bombardier moyen	100,000
Bombardier lourd	175-300,000
Hydravion à coque	225,000
Avion de combat	25,-50,000
Parachute	235
Marine	
Balayeur de mines, type régulier	600,000
Corvette, type régulier	575,000
Torpilleur à moteur	150,000
Cargo (10,000 tonnes)	1,750,000
Patrouilleur antisous-marin (Fairmile)	130,000
Coût d'entretien	
Quotidien par 1,000 soldats, au Canada	5,500
Quotidien par 1,000 soldats, outre-mer	7,100

1,400 INTERNES EN AUSTRALIE

BRISBANE, Australie — On a interné 1,400 étrangers, y compris des citoyens britanniques d'origine étrangère, dans Queensland, depuis quelques jours. La plupart sont des Italiens. On croit qu'on en internera 2,000 autres.

Ce dessin est un don généreux de l'artiste Robert La Palme, de l'Action Catholique, Québec, comme contribution au second emprunt de la Victoire.

L'Empire du Portugal — un actif douteux

L'empire portugais, le troisième au monde par son étendue, a été pour le Portugal jusqu'à ces derniers temps une source de revenu potentielle plutôt que réelle.

Présentement les possessions portugaises constituent une menace sérieuse à la neutralité du Portugal, menace qui peut à chaque instant amener ce pays dans le conflit actuel. Ce danger provient de la situation stratégique de certaines de ces colonies et des possibilités économiques de certaines autres.

Timor

Le cas de Timor en est un exemple. Cette colonie portugaise couvre approximativement la moitié d'une île située à l'extrême est des Indes néerlandaises. Une distance de 452 milles seulement la sépare de la base navale australienne importante de Port Darwin.

Avantages stratégiques

Evidemment la possession de ce territoire par le Japon en plus de menacer les lignes de communications reliant l'Australie aux Indes lui fournirait une base propice à l'invasion des Indes Néerlandaises et même un point de départ pour une attaque sur Port Darwin. Aussi, cédant à des raisons de stratégie militaire et malgré les vives protestations du gouvernement portugais, des troupes hollandaises et australiennes ont occupé ce territoire le 18 décembre 1941.

Des rapports récents indiquent que la question de Timor a été réglée; le problème en litige cependant est loin d'être résolu. Bien que le gouvernement portugais ait semblé accepter les assurances de l'Angleterre au fait que l'occupation de Timor n'était que temporaire et qu'elle avait bien l'intention de remettre ce territoire aux autorités portugaises dès que les circonstances le permettraient, il a cependant laissé clairement entendre qu'il defendrait ses autres possessions contre toute occupation étrangère. On dit qu'une partie des troupes portugaises, relativement minimes, ont déjà été transportées dans diverses colonies apparemment dans le but de faire respecter cette déclaration si la chose devenait nécessaire.

Les Açores

Du point de vue stratégique, les possessions portugaises des îles de l'Atlantique ainsi que le territoire de la Guinée portugaise se sont d'un intérêt immédiat et aux alliés et aux puissances de l'Axe. Les Açores, à environ un tiers du chemin de Lisbonne à New-York, fourniraient aux nazis une base excellente pour leur transport transatlantique naval et aérien. Plus au sud, Madère, à 597 milles seulement de Gibraltar, serait une base utile aux sous-marins et aux croiseurs alliés tout aussi bien qu'à leurs hydravions en leur permettant de contrôler plus facilement l'entrée de la Méditerranée.

Les îles du Cap Vert

Encore plus au sud, à l'est de l'arc de l'Afrique, s'étendent les îles du Cap Vert, directement sur la route suivie par les navires de transport alliés qui se dirigent vers l'Extrême-Orient en contournant le Cap de Bonne Espérance. Sur le territoire africain lui-même, entre Dakar et la base navale anglaise de Freetown, est située la Guinée portugaise. Cette colonie possède quatre ports ainsi qu'une base aérienne établie par la "Pan American Airways". Vu la situation complexe qui existe à Dakar les alliés ne verraient pas d'un très bon oeil ce proche voisin tomber sous la main des nazis.

Importance économique des îles

L'importance des autres colonies portugaises provient plutôt de leurs avantages économiques que stratégiques. Les petites îles de Principe et de Sao Tome dans le golfe de Guinée fournissent une quantité surprenante de cacao, de café et d'huile de palme. Sur le territoire longeant la rive occidentale de l'Afrique, à l'embouchure de la rivière Congo, se trouve Angola. Bien que relativement peu développée cette contrée fournit au Portugal de grandes quantités de maïs, de café, de sucre et de coton; ses quelque 27 mines produisent des diamants essentiels aux industries de guerre.

De l'autre côté, près de la rive sud de l'Afrique, se trouve le Mozambique qui tout en ayant une certaine valeur économique est surtout considéré comme excellent point de relais. Les ports de Beira et Lourenço-Marques sont les débouchés les plus favorables aux produits de la Rhodésie, du Nyasaland et du Transval sud-africain. De nombreux aéroports relient les diverses lignes aériennes de l'Angleterre à l'Afrique-sud.

Les colonies portugaises en Extrême-Orient

En Extrême-Orient les colonies portugaises de Goa, Damao et Diu ont peu d'importance du point de vue stratégique et du point de vue économique. Macao fait partie de la route aérienne de l'Extrême-Orient et, comme l'a dit plus haut, Timor est déjà entre les mains des Alliés.

Malgré la déclaration qu'il a faite de défendre ses colonies contre tout venant, il semble douteux que le Portugal puisse lui-même prévoir qu'une telle défense soit possible. En considérant froidement les faits il nous semblerait qu'il ne lui reste que le choix entre l'occupation de ses possessions par les nations alliées ou les puissances de l'Axe, du moins pour celles avantageusement situées au point de vue stratégique. D'un côté, il existe entre la Grande Bretagne et le Portugal une tradition d'alliance et de bonne entente qui date de 500 ans, mais de l'autre côté les nazis ont affirmé à maintes reprises que ce qu'ils prennent ils le gardent.

Institut canadien des affaires internationales

Hitler a perdu 6 millions d'hommes

MOSCOU — L'**Etoile rouge**, journal de l'armée soviétique, affirme que la coalition des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Russie soviétique est plus forte que l'Allemagne en réserves d'hommes et en ressources matérielles et elle prédit l'échec de la campagne du printemps d'Hitler et l'écrasement de ses armées d'ici la fin de l'année. Le journal affirme que Hitler a perdu 6,000,000 d'hommes au cours des cinq premiers mois de la campagne de Russie et que le rythme des pertes s'est encore accru depuis. L'Allemagne ne saurait remplacer les hommes qu'elle a perdus et ses effectifs seront plus faibles ce printemps que l'été dernier, de dire l'**Etoile rouge**.

UN VICAIRE APOSTOLIQUE VEUT RESTER A SON POSTE

MELBOURNE, Australie.—Des dépêches venant de Port Moresby, Nouvelle-Guinée, font savoir que S. Exc. Mgr Thomas Wade, vicaire apostolique des îles Salomon septentrionales (colonie anglaise, Mélanésie, Océanie), avec siège vicarial à Kieta, île de Bougainville, capitale des îles, a refusé de quitter la ville lorsqu'un navire de guerre japonais est arrivé au large de ces îles non défendues, situées à l'est de l'archipel de Bismark. Il avait auparavant envoyé vers l'intérieur trente religieuses blanches, toutes étrangères.

Le Dr M. C. Mann, assistant médical a raconté le fait. L'évêque a dit qu'il revêtirait ses vêtements épiscopaux et qu'il irait demander aux Japonais de respecter la religion. "Il ne voulait pas abandonner les indigènes et son travail, et il nous a dit de nous sauver".

M. Mann a ajouté que des religieuses américaines avaient une mission sur Bougainville et qu'elles y étaient restées.

DE FAUX "VETERANS" FONT DU RECRUTEMENT

BERNE, Suisse.—Des placards signés par des "vétérans de la guerre 1914-1918" ont été collés en diverses parties de l'Alsace, d'après des journaux alsaciens parvenus à Berne. Ces placards demandent des volontaires pour servir avec les Allemands dans la "croisade contre le bolchevisme". Les affiches déclarent: "Le Destin offre à l'Alsace cette chance unique de prouver qu'elle est digne de son grand passé allemand. Le geste de s'enrôler pour le salut de l'Europe montre un sens profond de nos responsabilités". De véritables alsaciens de la dernière guerre, ayant voulu protester de l'usurpation de leurs noms sur ces placards, sont disparus mystérieusement. On les retrouvera sans doute dans un camp de concentration.

IL FAUT AUGMENTER LES NAISSANCES EN GRANDE BRETAGNE

LONDRES.—La Grande-Bretagne sera peuplée de vieilles personnes après la guerre, écrit sir Henry Brackenbury dans le "British Medical Journal".

"Rien, dit-il, ne saurait empêcher cet état de choses durant les prochains 30 ou 40 ans. Si l'on ne prend des mesures efficaces pour augmenter les naissances et l'importance numérique des familles, la même situation se répétera dans la génération suivante".

On a calculé que la population totale de l'Angleterre et du pays de Galles aura diminué de 3,540,000 en 1965.

NOUVELLES DE FRANCE

Une conférence économique à Vichy

VICHY.—Une conférence économique des questions de ravitaillement intéressant à la fois l'Afrique française et la métropole a eu lieu à Vichy. Cette assemblée, qui a un caractère périodique, a réuni plusieurs personnalités de l'Afrique du nord et de l'Afrique occidentale française et les réprésentants des ministères intéressés.

• • •

Le ravitaillement en France

VICHY.—La France doit se priver, mais malgré toutes ses privations, vient de déclarer à la radio, M. Paul Charbin, secrétaire d'Etat au ravitaillement, la France n'est pas la nation la plus malheureuse de l'Europe. Pas un grain de blé ne doit servir, dit-il, à autre chose qu'à faire du pain, si l'on veut que la ration de pain se maintienne au même niveau jusqu'à la prochaine récolte. Quant au vin, il a dit que la récolte a été mauvaise et que le transport du vin des colonies se fait bien difficilement.

La France aurait besoin, a dit encore M. Charbin, de tripler sa production de légumes verts et de fruits.

L'avenir n'est ni brillant ni désespéré, dit-il. La ration de viande de 270 grammes par semaine —environ 10 onces par personne —pourra vraisemblablement être maintenue, de même que celle du beurre, du fromage, de l'huile. Quant aux pommes de terre, elles sont plus abondantes que l'an dernier.

• • •

Format réduit de quotidiens parisiens

PARIS.—Paris-Soir annonce à ses lecteurs que, désormais et jusqu'à ce que l'approvisionnement en papier soit redevenu normal, il paraitra chaque jour sur format réduit et, trois fois par semaine, sur une seule feuille de format réduit et trois fois par semaine sur une seule feuille de format ordinaire. Il en sera d'ailleurs de même, ajoute Paris-Soir, pour tous les quotidiens parisiens.

• • •

Mort d'un éditeur

VICHY.—Les journaux apprennent la mort de M. Maurice Maréchal, ancien éditeur de l'hebdomadaire satirique **Le Canard Enchaîné**, dont la publication est suspendue depuis l'occupation allemande de Paris.

Passibles de prison et d'amende

VICHY.—Aux termes de la loi paraissant à l'Officiel, les manifestations antinationales ou antigouvernementales sous forme individuelle ou collective seront punissables de trois mois à deux ans de prison et d'une amende de 100,000 francs.

• • •

Mort de Maurice Maréchal

VICHY.—Les journaux rapportent la mort de Maurice Maréchal, éditeur du journal satirique et humoristique le Canard enchaîné. Ce journal avait suspendu sa publication au moment de l'occupation allemande de Paris.

• • •

Peine de mort

PARIS.—Jusqu'ici, était passible de la peine de mort quiconque cachait ou hébergeait chez lui des prisonniers de guerre, évadés ou non, munis de papier prouvant leur libération ou leur congé, ou bien membres de l'armée ennemie—rappelle un avis que font publier les autorités militaires allemandes. Désormais, est également passible de la peine de mort quiconque aide ces personnes d'autre façon, et quiconque vient en aide à tous autres ressortissants des pays en guerre avec le Reich dans l'intention de les cacher aux autorités allemandes.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Il est à remarquer que dans l'appréciation d'un film, nous n'assumons nullement la responsabilité quant aux autres parties du programme. Il arrive, assez souvent, que l'on introduise dans un programme, par ailleurs excellent, quelques vues, appelées "shorts", répréhensibles à plus d'un point de vue. Lorsqu'il nous sera possible de mettre nos lecteurs en garde contre ces pièces nous le ferons.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Sunset in Wyoming	I
Captains of the Clouds	II
Johny Eager	II
Doctor Kildare's Victory	II
Blue, White and Perfect	II

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

L'enrôlement volontaire en 1942

L'hon. J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale, a déclaré, récemment, à la Chambre des Communes, qu'il faudra lever de 173,000 à 193,000 hommes pour les forces armées canadiennes au cours de l'année financière qui prendra fin le 31 mars 1943. Il donna le tableau suivant montrant la répartition de ces hommes dans les trois services de l'armée:

	Enrôlement à date	Programme de 1942	Enrôlement total prévu au 31 mars 1943
Armée	295,000	90,000 à 100,000	385,000 à 395,000
Marine	27,000	13,000 à 13,000	40,000 à 40,000
Aviation	100,000	70,000 à 80,000	170,000 à 180,000
Total	422,000	173,000 à 193,000	595,000 à 615,000

L'enrôlement dans la marine, l'armée et l'aviation s'est réparti ainsi en janvier 1942: Marine, 800; Armée, 11,713; Aviation, 5,772. Total, 18,285.

Le recrutement dans l'armée active en 1941 se divisa comme suit: Marine, 13,088; Armée, 99,803; Aviation, 69,475. Total, 182,366.

PETIT COURRIER D'EUROPE

FRANCE

Le coût de l'occupation nazie

VICHY.—Le rapport de la Banque de France, publié la semaine dernière, révèle que l'Etat a dû verser à l'Allemagne 130 milliards de francs-or pour défrayer l'occupation nazie en 1941. Depuis l'invasion du printemps de 1940, le coût de l'occupation s'élève à 210 milliards de francs-or, ce qui équivaut à 42 milliards de dollars, ou 74 millions de dollards par jour.

ITALIE

Les nazis veulent les ouvriers italiens

LONDRES.—On estime que la visite récente du maréchal Goering en Italie a surtout été faite pour faire envoyer trois cents mille ouvriers italiens dans les usines du Reich. Une campagne de recrutement du même genre se poursuit en France, particulièrement dans la région parisienne. Berlin espère que de cette façon, et en rappelant les Allemands vivant en d'autres pays, il aura deux millions de soldats supplémentaires à lancer contre la Russie au printemps.

ALLEMAGNE

Les prêtres ne pourront plus visiter les prisonniers de guerre

NEW-YORK.—D'après une nouvelle reçue par le "Centre d'Information Pro Deo", seuls les prêtres déjà prisonniers de guerre pourront donner les secours de religion aux captifs. Les prêtres allemands qui allaient célébrer la messe dans les camps de prisonniers militaires, n'auront plus droit de le faire. Les patients pénétrant dans un hôpital doivent déclarer s'ils veulent l'assistance d'un prêtre. S'ils n'en désirent pas au début, ils n'ont pas le droit de revenir sur leur décision, même étant mourants.

INDES NEERLANDAISES

Les Hollandais payeront comptant

BATAVIA, Indes néerlandaises.—Malgré les conditions terribles de la guerre et malgré les difficultés de leur défense farouche, les Hollandais du Pacifique ne veulent pas utiliser les termes du Prêt-location des Etats-Unis. S'ils ne payent pas toujours sur réception le matériel de guerre reçu, c'est que les virements bancaires ne sont pas toujours très faciles à manoeuvrer de ce temps-ci. Mais le Volksraad (Conseil du Peuple des Indes néerlandaises) insiste sur le fait que chaque fois que s'offre l'occasion, l'argent dû doit être scrupuleusement versé, d'autant plus que la position du dollar dans les Indes néerlandaises n'est pas si défavorable pour que pareille mesure ne soit pas exécutée.

NOUVELLE-GUINEE

L'héroïsme des pilotes australiens

MELBOURNE, Australie.—Parmi les avions qui évacuèrent des femmes et des enfants de la Nouvelle-Guinée, citons l'appareil avec lequel Charles Ulm avait volé d'Angleterre en Australie en 1933. L'avion était condamné depuis six ans; mais voyant qu'il fallait transporter un malade et quelques femmes, le pilote Arthur Collins répara le moteur dans une obscurité totale et réussit son envolée. Au cours du raid sur Wau, le pilote C. Bernard sauta dans la carlingue d'un Lockheed gisant sans protection sur le terrain, et le mena jusqu'à Port Moresby, sur la côte sud. Un autre pilote nommé M. Blackman, accompagné d'un mineur, prit deux semaines à parcourir huits cents milles dans un Gypsy Moth âgé de quinze ans. Il fit le voyage en douze étapes et est parvenu en Australie cette semaine, sauvant l'avion de la destruction japonaise.

La LIBERTÉ et le PATRIOTE

Journal hebdomadaire — Fondé en 1913

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd.
Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis $2.50; Europe $3.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi: adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.

Volume XXIX — Numéro 42

Les producteurs de blé attendent

Une dépêche émanant du bureau de la Canadian Press à Ottawa, nous apprenait récemment que les membres du comité du blé, formé comme on le sait au sein du Cabinet fédéral, et les membres de la Commission canadienne de blé, ou "Canadian Wheat Board", s'assemblaient régulièrement dans le but d'étudier les demandes des producteurs de blé de l'Ouest et de donner suite à leurs réclamations telles qu'exposées dans la requête qu'ils sont allés eux-mêmes porter à Ottawa et qui avait été signée au préalable par 185,000 citoyens de la province. On laissait entendre dans la même dépêche que le prix du blé serait probablement haussé mais que l'on discontinuerait la distribution de secours telle qu'elle s'est pratiquée depuis les années de sécheresse.

Il y a déjà plus d'une semaine de cela, et la décision finale n'a pas encore été rendue publique. Les producteurs de blé ont l'espoir que leur démarche n'aura pas été vaine et que leur situation sera améliorée. C'est aussi le voeu de toute la population, car le problème du blé intéresse toutes les différentes catégories de citoyens des provinces des prairies. Si la récolte manque, si les prix ne sont pas assez élevés, c'est toute l'économie de l'Ouest qui est bouleversée.

Il convient de se rappeler que les fermiers ne réclament pas un traitement de faveur. Ce qu'ils désirent pour leur blé c'est un prix raisonnable qui leur permette de vivre et de rencontrer leurs obligations. L'ouvrier de l'industrie a été protégé par la politique du contrôle des salaires et par le boni de vie chère; il n'est donc que juste que le fermier reçoive aussi du gouvernement la protection à laquelle il a droit puisqu'il contribue à l'effort de guerre en fournissant aux Alliés les vivres indispensables.

Ce que les délégués de la Saskatchewan ont demandé dans leur requête, c'est un prix minimum variable, uniforme au coût de la vie. Ils réclament la parité des prix, c'est-à-dire l'équation entre le prix du blé et le prix des produits essentiels qu'ils doivent acheter. D'après eux, pour représenter la même valeur d'achat qu'en 1926, un boisseau de blé, "Nord" No 1, devrait se vendre $1.42 à Fort William. Or, actuellement, d'après le prix fixé par le "Canadian Wheat Board", ils ne reçoivent que 70 sous le boisseau. Ce prix, déduction faite des frais de transport, ne laisse que 50 sous au producteur. L'indice du coût de la vie cette année est le même qu'en 1926; or le blé se vendait alors $1.49 le boisseau. Il existe donc une disproportion injuste qu'il est urgent de faire disparaître si l'on veut que le producteur de blé continue à remplir le rôle qui lui a été assigné dans notre effort de guerre.

Lorsque les délégués des producteurs de blé se sont présentés à Ottawa le 2 février dernier, le Ministre du Commerce, M. MacKinnon, leur a fait remarquer, après avoir entendu leur requête, que le prix payé par la Grande-Bretagne pour le blé canadien était très bas et qu'ils seraient surpris de connaître combien le trésor canadien devra dépenser pour rencontrer le prix de parité exigé par les fermiers.

Les producteurs de blé n'ont aucune raison de s'opposer à ce que le Canada aide la Grande-Bretagne; aussi l'ont-ils souligné dans leur requête: "Cette délégation ne veut pas demander que l'on exige de la Grande-Bretagne qu'elle paie des prix plus élevés pour ses approvisionnements." D'autre part, et c'est très raisonnable, ils ne peuvent pas en qualité de simples fermiers, assumer seuls les frais d'un pareil prix de faveur. "En même temps, ils considèrent toutefois que l'on ne puisse s'attendre à ce que les simples fermiers qu'ils sont assument toutes les obligations qui découlent de ces approvisionnements, attendu que cela devient une responsabilité nationale. La délégation comprend que la Grande-Bretagne ne sera pas en état de payer pour le blé un prix conforme à celui que nous avons en vue et qu'un subside du Dominion deviendra nécessaire. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous croyons que le prix du blé pour consommation domestique doit être établi à un niveau convenable et sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à un subside du gouvernement. Mais cette partie de la récolte du blé qui doit trouver un marché outre-mer est d'une catégorie différente."

Il est à souhaiter que le gouvernement verra à améliorer la situation de l'agriculteur de l'Ouest que l'on semble avoir mis au rancart dans cette guerre, quoique sa contribution soit essentielle à l'effort de guerre des nations unies.

Au sujet du plébiscite

Il ne subsiste plus de doute sur la tenue plus ou moins prochaine d'un plébiscite dont le but est de demander au peuple canadien de relever le gouvernement de ses engagements antérieurs concernant la conscription pour service outre-mer. Nous parlerons, en temps et lieu, à la lumière des événements qui peuvent changer la nature de notre participation à la guerre, de l'attitude que nous devrions adopter concernant la manière de répondre à cette consultation du peuple.

S'il est cependant décidé qu'il y aura un plébiscite, l'organisation détaillée de ce vote reste encore à venir. Nous voulons dès maintenant attirer l'attention du gouvernement et tout spécialement des députés de langue française sur la nécessité de libeller ce questionnaire dans les deux langues officielles du pays.

Il est à souhaiter que l'on ne répétera pas l'oubli, fort humiliant pour les nôtres, que l'on s'est permis lors de l'inscription nationale en août 1940. On sait qu'alors les certificats d'inscription nationale avaient été préparés de façon à mécontenter un grand nombre de citoyens. Les uns avaient été rédigés exclusivement en français, c'était pour la "Réserve québécoise"; les autres, exclusivement en anglais, c'était pour Toronto la pure, où la simple vue d'un texte français enrage ses citoyens ultra-loyalistes; enfin un certain nombre avaient été libellés en français d'un côté et en anglais de l'autre, c'était pour les centres bilingues, ce qui, en langage officiel, veut dire centres où la grande majorité des citoyens sont de langue française où il se trouve quelques personnes de langue anglaise. Le résultat de cette curieuse de conception du bilinguisme officiel est connu. Des certificats rédigés exclusivement en anglais furent envoyés dans plusieurs centres de l'Ontario et de l'Ouest, où pourtant l'on compte nombre de citoyens de langue française. A Winnipeg, il fut très difficile d'obtenir des certificats d'inscription bilingues. Il s'en est suivi un mécontentement général qui aurait pu être évité facilement si tous les certificats eussent été bilingues.

Pareille humiliation sera épargnée aux nôtres à l'occasion du plébiscite si **tous les questionnaires** que l'on soumettra aux électeurs et aux électrices canadiens sont rédigés dans les deux langues officielles du pays. D'ailleurs on ne voit pas bien comment pourrait être organisé, cette fois, un système de bulletins anglais et français. Le simple bon sens nous apprend qu'aucune difficulté technique n'empêche d'imprimer d'un côté du bulletin le texte anglais et de l'autre le français.

Le mérite d'avoir rappelé au régistrateur général ce fait d'étiquette élémentaire en matière de bilinguisme revient à l'Association d'Education des Canadiens français de la Saskatchewan, qui, le 12 février dernier, par l'entremise de son secrétaire, adressait à Monsieur Jules Castonguay, une lettre rappelant les droits des Canadiens français dans ce domaine.

Que les intéressés voient donc à faire imprimer tous les questionnaires dans les deux langues officielles du pays. Nous ne réclamons pas un traitement de faveur, mais simplement la reconnaissance de nos droits.

L'énigmatique Sir Stafford Cripps

L'événement le plus marquant dans la politique anglaise, la semaine dernière, a été sans aucun doute l'entrée dans le Cabinet de guerre britannique, en qualité de Lord Privy Seal, de l'énigmatique Sir Stafford Cripps, récemment encore ambassadeur de la Grande-Bretagne en Russie.

Le nouveau membre du cabinet anglais est l'un des hommes les plus mystérieux de la politique anglaise contemporaine. Descendant d'une famille aristocratique—il est le fils cadet du premier Lord Parmoor—il appartint pendant un temps au parti travailliste anglais dont il fut exclus à cause de ses idées radicales, toutes proches du communisme. Il fut un temps avocat de marque à Londres où il touchait des honoraires de plus de $220,000 par année. Il abandonna cette profession parce que, disait-il, "il était fatigué de prendre de grosses sommes d'argent d'un capitaliste pour les donner à un autre capitaliste." Partisan de la collaboration étroite avec Moscou, il fut appelé le "révolutionnaire le plus dangereux de l'Angleterre."

Envoyé à Moscou sous prétexte de remplir une mission commerciale pour son pays en 1939, on refusa de l'accepter sans status diplomatique. En 1940 il devint ambassadeur de Londres auprès du Kremlin. Il connut d'abord l'insuccès et on jugea sa mission stérile. Mais homme tenace, diplomate rusé, il réussit à se créer des amis et à se faire agréer par Moscou.

Dès 1933, à l'avènement de Hitler, il prédit que la guerre était désormais inévitable.

Grand voyageur, il a visité tout l'Empire britannique et se rendit même aux Indes, en Chine, au Japon et aux Etats-Unis.

Avec Sir Stafford Cripps dans le cabinet anglais, il pourrait se produire des changements importants dans la politique anglaise contrôlée, on le sait, par le système capitaliste. Dimanche soir, il a donné, à l'occasion de la Campagne pour l'Emprunt de la Victoire, une causerie dans laquelle il a loué la résistance et le courage des Russes. Il a ajouté que Staline était l'un des plus grands stratégistes dans la guerre actuel.

Le nouveau ministre du Sceau privé n'a que 52 ans, de quinze ans plus jeune que Churchill, on le désigne déjà en certains milieux comme son successeur éventuel.

Le REDACTEUR.

La production de chars d'assaut en Grande-Bretagne augmente sans cesse. Sur cette photo, prise au cours de manoeuvres par une division blindée anglaise, on peut voir des tanks à perte de vue. Ce sont des "Valentines", type de char d'infanterie également fabriqué au Canada. (Service de l'Information)

LA CROIX-ROUGE

Par NOEL BERNIER

Aux plus sombres jours de la guerre de Crimée, le **London Times** signala au public la négligence des états-majors à prendre soin des blessés. Ce journal, que l'Angleterre appelle le **thunderer** à cause de la puissance de sa parole, demanda à l'initiative privée de s'emparer du problème, puisque l'Administration paraissait impuissante.

Florence Nightingale fut obsédée par cet article. Elle était une magnifique jeune femme du monde, de coeur généreux, d'intelligence lucide. Elle se fit le raisonnement qu'elle n'avait pas lu cet article en vain; que, peut-être, il y avait sur la terre bien des maux qui pourraient s'éviter ou au moins s'atténuer, s'il y avait plus d'âmes dévouées pour accepter comme un appel personnel les claires indications de toute oeuvre nécessaire.

A quelque temps de là, Florence Nightingale partait pour la Crimée, avec trente-huit gardes-malades. Quand elle arriva sur le théâtre de son futur labeur, deux grandes batailles venaient d'être livrées. Les gardes-malades trouvèrent devant elles assez de blessés pour occuper des lits échelonnés à quatorze pouces de distance les uns des autres sur une longueur de quatre milles! On sait le reste: Florence Nightingale remodela les hôpitaux militaires, mit la méthode où régnait la confusion, fut louangée au point de devenir une figure internationale. — Ceci se passait juste au milieu du siècle dernier.

•

En ces années-là vivait en Suisse un homme d'affaires du nom de Henri Dunant. Il était jeune, énergique, entreprenant. Ses multiples intérêts le conduisirent en Italie juste à temps pour être témoin de la bataille de Solferino, en 1859. Ce qu'il vit là se grava dans sa mémoire comme un spectacle d'horreur. Il vit refluer sur lui tous les débris, toutes les épaves du combat: des soldats blémis par l'effort, des fugitifs épouvantés, surtout des brancards chargés de blessés. Enveloppé dans cet ouragan, M. Dunant organisa des secours: il ramassa des vivres, improvisa des manières d'hôpitaux, négocia la libération des médecins prisonniers afin qu'ils pussent soigner les blessés sans acception de nationalités.

Cette aventure changea la destinée de M. Dunant: jusque-là il avait pensé à lui-même, dorénavant il penserait aux autres. Il se rappela Florence Nightingale et il jugea que si une jeune femme avait pu systématiser les secours aux armées, on pourrait répéter en l'amplifiant l'oeuvre de la garde-malade de Londres.

Le jeune Suisse, hanté, soulevé par son idée, écrivit un livre, voyagea à travers l'Europe, exposa partout son plan.

Chose étrange quand on connait l'indifférence humaine pour les bonnes causes, Henri Dunant réussit son affaire à peu près tout de suite: moins de cinq ans après Solferino, c'est-à-dire en 1863, les délégués de 16 nations se rassemblaient à Genève et rédigeaient un code international qui pourvoyait à l'intangibilité, par les armées, des hôpitaux, des ambulances, de leur personnel. Ce code déclarait aussi que les blessés seraient soignés en dehors de toute préoccupation de races.

Cette première assemblée de Genève fut le berceau de la Croix Rouge. Pour faire honneur à M. Dunant et pour bien marquer que l'oeuvre avait débuté en Suisse, le Congrès adopta comme emblème le drapeau suisse renversé dans ses couleurs—au lieu d'une croix blanche sur fond rouge, ce serait une croix rouge sur fond blanc.

Quatre-vingts ans se sont écoulés depuis la réunion de Genève. Pendant ces quatre-vingts ans la guerre a à peu près toujours sévi sur un point ou un autre du globe. Car les hommes à l'état de nature sont des bêtes féroces; et en ce bas monde il faut toujours, soit se défendre, soit se laisser voler et assassiner par des brigands. Les guerres, qui n'ont jamais été jolies, sont devenues hideuses; on en est rendu à la doctrine de l'annihilation.

Au milieu des torches de la guerre, la Croix Rouge s'éleva comme une flamme pure. La Croix Rouge couvre maintenant le monde entier. Et les objets de son attention se sont multipliés. Il ne s'agit plus pour elle simplement des victimes des champs de bataille. La Croix Rouge, qu'on soit en paix ou en guerre, surgit à l'occasion de toutes les grandes catastrophes: les épidémies, les inondations, les tremblements de terre, les incendies. Dans ces moments-là il n'y a pas de bombardements à redouter, mais c'est tout de même du travail dans la terreur et dans le chaos des choses qui viennent de s'écrouler.

Quand survint la guerre actuelle, la Croix Rouge a donc pu entrer dans l'aventure sans tâtonnements: elle avait vu l'autre guerre et elle s'était faite la main dans cent autres travaux de commisération.

•

Nous parlons aujourd'hui des sections de la Croix Rouge qui nous sont particulièrement familières en Amérique. De New-York on nous donne des chiffres incroyables sur le présent effort de guerre: des millions de vêtements expédiés dans toutes les parties du monde; quarante millions de linges de pansement, des centaines de mille layettes, deux-cent mille saignées de sang humain pour les transfusions; 6,500 gardes-malades fournies aux forces militaires américaines, qui en auront besoin de 20,000 en plus cette année, avec des auxiliaires au nombre de 100,000.

Tout ce travail, sans aucun subside de l'Etat; la Croix-Rouge ne se soutient que par des souscriptions volontaires.

Notre Croix-Rouge canadienne possède une loi d'incorporation fédérale. Bien avant son incorporation statutaire elle avait exercé son dévouement parmi nous et loin de nous.

On se rappelle quels services signalés elle rendit pendant la guerre de 1914-18. A part tout le reste, elle construisit à Vincennes un hôpital de $375,000 et l'offrit à la nation française comme un hommage du Canada. Durant l'offensive allemande de 1918, elle apporta son concours aux hôpitaux français, qui regorgeaient de mutilés. La retraite allemande se produisant, notre Croix-Rouge procura de la nourriture et du vêtement à la population civile libérée.

Dans la guerre actuelle, la Croix-Rouge canadienne est au mieux de son efficacité: Membres, un million d'hommes et de femmes; succursales, deux-mille six cent; membres en activité de service, sept-cent-cinquante mille.

Pour cette année 1942, la Croix-Rouge canadienne s'est engagée à trouver 100,000 personnes qui donneront du sang pour les transfusions: cela veut dire 2,000 saignées par semaine.

•

Nous venons de parcourir les feuillets de la Croix-Rouge canadienne. Cette lecture est impressionnante. Lors des incendies de Londres et de Coventry, notre Croix-Rouge s'est précipitée dans l'action. Il y a des détails qui émeuvent. La "Charity Organization Society" est un corps qui s'occupe des victimes de la guerre à Londres; son gérant parle en ces termes du travail de la Croix-Rouge canadienne pendant le bombardement de Londres:

"... Au bout de deux jours nous fûmes assiégés par des ouvriers qui étaient dans l'anxiété; leurs familles avaient besoin de nourriture, d'habillements, de draps de lit. Dans mon embarras, je me tournai vers la Croix-Rouge canadienne. Je veux que le Canada sache que, en l'espace de deux heures, vous aviez commencé à nous donner à pleins camions des vivres, des vêtements, des couvertes. Ceci, durant les raids terrifiants, et vos voitures passaient à travers ces raids pour aller aux plus pressés. ... Un sinistré, qui venait de perdre sa demeure, s'était mis à la recherche d'un nouvel abri pour sa femme et ses enfants. Nous lui donnâmes quatre de nos belles couvertes. Le pauvre homme ne voulut pas qu'on se donnât la peine de les rouler en un paquet, il se baissa et y porta ses lèvres dans une étreinte de reconnaissance."

•

Si saint Vincent de Paul vivait, lui qui secourut identiquement la France sous les rois, il s'inscrirait dans la Croix-Rouge. Si Soeur Rosalie, l'héroïne du faubourg Saint-Marcel, était encore de ce monde, elle coopérerait à la Croix-Rouge, qui reproduit, sur des surfaces étendues, les travaux miséricordieux qui firent l'étonnement des masses pauvres de Paris sous le Second Empire. Si la plus cachée des religieuses de nos hôpitaux avait une voix publique elle dirait: "Mais, c'est ce que nous faisons dans nos communautés, et la nuit et le jour; puisse Dieu bénir, sanctifier, faire fructifier à l'infini ce dévouement."

Un roman sur l'Ouest canadien

"Le Vent se lève", par Alfred Glauser[1]

Si M. Alfred Glauser, l'auteur du roman **Le Vent se lève**, fait figure de nouveau venu dans les lettres canadiennes pour les lecteurs de l'Est, il n'en est pas tout à fait de même dans l'Ouest. **La Liberté** s'honore de l'avoir eu pour collaborateur et d'avoir publié ses premiers essais. On n'a pas oublié les comptes rendus vivants et lumineux des soirées de l'Alliance Française qu'il signa dans nos colonnes pendant près de deux ans. A Winnipeg et à Saint-Boniface, plusieurs savent aussi ce qu'il a donné de lui-même au cercle littéraire de jeunes gens dont il fut l'animateur.

Notre jeune ami appartient à cette Suisse intellectuelle qui a fourni au Canada tant de professeurs compétents et consciencieux. La carrière de l'enseignement, qui l'avait amené à l'école Ravenscourt de Fort Garry, l'a conduit cet automne au Bishop's College de Lennoxville, P.Q. Dans notre Ouest canadien, il a observé les hommes et les choses, il a eu à s'adapter à un genre de vie et à des paysages nouveaux.

Le Vent se lève n'est pas autre chose que le récit des expériences tour à tour plaisantes, triviales, douloureuses, tragiques par lesquelles passent un jeune émigré européen et sa compagne, avant d'arriver à la phase de l'entière acclimatation. Le sujet n'est sans doute pas neuf, mais jamais encore peut-être l'analyse n'avait été poussée aussi loin, ni accompagnée d'un si bel effort littéraire. Ce n'est pas à proprement parler une autobiographie; cependant l'auteur a vécu plusieurs aventures de ses héros et connu leurs états d'âme. Son oeuvre en acquiert une valeur documentaire précieuse.

•

Est-ce en Saskatchewan, est-ce en Alberta que se trouve Givre d'Or, ce petit village perdu dans la prairie qui reçoit un beau jour André Berger, venu pour y tenir l'emploi de commis de banque? Comme les maîtres qu'il a pris pour modèles, M. Glauser préfère laisser dans le vague le lieu de l'action. Ses personnages évoluent dans l'Ouest canadien sans aucune précision géographique et sans même que le mot soit prononcé. Il les transportera de même en Suisse sans le dire expressément. Peu importe, si le lecteur a la sensation très nette de la vaste prairie et de la montagne.

C'est avec toute sa sensibilité aiguisée de poète et de déraciné, que l'auteur essaie de pénétrer l'âme de la prairie:

"Pays sans inquiétude, qui a fait voeu de chasteté. Corps non tourmenté; aucune passion ne le prend aux entrailles, si ce n'est en été la joie de faire du blé. Il attend, sans bouger, l'arrivée de la neige et, quand elle est descendue, il la supporte sans plainte. Le froid, l'immense, le blanc, voilà sa patrie, le don infaillible de l'étendue, de la sécheresse, un don qui est fait de manque, une présence qui est faite d'absences.

"Quelle est, ô grand Dieu, cette paix qui s'allonge dans ces plaines, sur cette face sans voix, sans souffrance et sans fleurs?.."

André ne peut se faire à ce pays qui n'est pas le sien. Jeanne Granger, la fille du fermier le plus proche, a adouci quelque temps ses heures d'ennui, mais les fiançailles attendues par les gens du village ne viennent pas. Nos jeunes lectrices se reconnaîtront-elles dans ce portrait-éclair de Jeanne, qui semble être pour l'auteur le prototype de la jeune fille de l'Ouest?

"Jeanne était l'image du pays qui l'avait donnée. Elle n'avait pas ces élans de fleur ensoleillée et en même temps sournoise et ombreuse qu'ont les filles de là-bas. Comme son pays, elle était réservée et, tout en donnant, elle était limitée. Bonne, mais pas assez généreuse et aventurière. Trop habituée à voir devant elle jusqu'aux lignes d'un horizon imperceptible, elle n'avait pas reçu ces yeux qui se colorent de l'ombre des sapins et qui verdoient de plantes souterraines; ne tombant jamais très bas dans la mare de la tristesse, ne s'élançant jamais très haut au ciel de la joie."

André veut une femme à l'image de son pays. Il fait venir une amie d'enfance, Thérèse, et tous deux se marient au débarqué du bateau. La jeune épousée va, elle aussi, apprendre sa leçon de prairie. D'abord, tout l'amuse. Elle communique sa joie et son enthousiasme au mari, que Givre d'Or a définitivement conquis. Cependant, bientôt, la solitude lui pèse, et aussi la triste banalité de l'existence villageoise. Ce qui la déconcerte le plus, c'est qu'elle passe toujours pour une étrangère dans son nouveau milieu. Alors qu'André a trouvé sa paix, c'est à force de raisonnement et d'amour que Thérèse semble finir par s'acclimater, mais imparfaitement.

•

La venue d'un enfant va la réconcilier avec la vie. De nouveau, la prairie lui apparaît belle et l'avenir prometteur, puisqu'elle ne sera plus seule pendant les longues heures de la journée. Le bébé meurt après deux jours et c'est une catastrophe. Un changement peut seul secourir la détresse de la jeune femme. Le couple se transporte à Fromentbourg (Winnipeg), ville neuve sans grande originalité, "sagement assise au bord de ses deux rivières", avec le village français (Saint-Boniface) groupé autour de sa cathédrale. Ville d'exilés aussi, de compatriotes auprès de qui Thérèse peut espérer trouver un réconfort. Mais ces gens ne se contentent pas d'accepter leur sort avec résignation; ils ne regrettent rien de ce qu'ils ont laissé derrière eux et osent même affirmer que les affaires vont mieux ici que dans leur propre pays. Thérèse ne peut se défendre de voir en eux des traîtres et des ingrats.

Un fils, puis une fille viennent égayer le foyer, et la mère prend enfin racine au sol. Mais la ville ne lui ravit-elle pas ces petits qu'elle entendait façonner à son image? "Les enfants jouaient dehors et, quand ils rentraient, ils montraient ce qu'ils avaient emprunté à la rue: c'était un argot que leur mère ne comprenait pas; c'étaient des goûts qui lui seraient toujours étrangers." Ces enfants issus d'elle, il faut les rattacher à la souche première, il faut qu'ils apprennent son pays.

Après sept ans d'absence, André et Thérèse revoient avec une indicible émotion leur village natal et leur montagne. Mais que de changements survenus durant cette brève période! On a tout bouleversé et la mort a fait ses ravages parmi les habitants. L'église, soi-disant restaurée, n'a plus son clocher d'autrefois; le pasteur nouveau n'a pas la voix abondante et familière de l'autre. Jusqu'au père de Thérèse qui n'est plus le même; il ne dit plus "Thérèse" comme il le disait autrefois et lui-même trouve que sa fille parle une langue nouvelle aux intonations anglaises. Il y avait un moyen d'empêcher les choses et les gens de trop changer, c'était de rester...

Quant aux enfants nés à Fromentbourg, ils ne se sentent nullement chez eux dans la petite patrie de leurs parents; un camarade de jeux les traite d'"espèce d'Anglais!..."

La mère de Thérèse meurt: c'est l'écroulement de la maison natale et le détachement final. — "Rentrons, André, dit un jour Thérèse. Rentrons: le village nous a abandonnés." Les Berger sont mûrs pour revenir vivre, satisfaits et heureux, à Givre d'Or...

•

Une critique rigoureuse pourrait relever dans **Le Vent se lève** quelques pages faibles, des longueurs et des redites, des dialogues manquant de naturel. Même avec ces lacunes, l'oeuvre de M. Alfred Glauser — d'une écriture très originale — est un magnifique début et révèle un talent plein de promesses pour la littérature canadienne.

Donatien FREMONT.

(1) Roman de 224 pages, Editions Bernard Valiquette, Montréal.

POUR L'ANNEE 1943, DES CALENDRIERS DECENTS . . .

On nous annonce que, cette année, en raison de la guerre et des restrictions qu'elle peut imposer dans le domaine de l'imprimerie, les commandes pour les calendriers de 1943 seront prises bientôt.

Il arrive que quelques-uns de nos commerçants de langue française ne se montrent pas assez scrupuleux dans le choix des motifs qui ornent leurs calendriers. Ils ne se soucient pas suffisamment des principes de la morale qui devraient les guider. Le sens patriotique est aussi habituellement complètement négligé.

Evidemment on n'y pense pas! C'est tout de même regrettable que l'on ne sache pas mettre en pratique sa foi et son patriotisme, dans une occasion si facile. Un peu d'intelligence et de réflexion. Que vos calendriers de 1943 soient artistiques, que les motifs choisis soient conformes aux exigences de la morale chrétienne. Nous n'y perdrons rien, au contraire.

L'enquête judiciaire au sujet de Hong Kong

Une enquête judiciaire sera tenue sur les circonstances qui ont accompagné l'envoi de troupes canadiennes à Hong Kong. Le juge en chef de la Cour suprême, Sir Lyman Duff, la présidera. Trois avocats lui ont été adjoints pour lui aider à préparer le dossier: MM. R. L. Kellock, R. M. Fowler, de Toronto, agiront au nom de la commission d'enquête, et George A. Campbell, de Montréal, représentera le gouvernement. On remarquera que les Canadiens français n'ont aucun représentant sur cette commission. Et pourtant il y avait un bon nombre de militaires de langue française tant de la province de Québec que de l'Ouest. Il eut convenu qu'au moins l'un des quatre membres soit de langue française. Que la presse anglaise ne s'émeuve pas, l'élément français n'est pas près de dominer le pays. Nous nous demandons cependant ce que font les députés de langue française à Ottawa.

Le REDACTEUR.

Vient de paraître

L'Action Catholique et la politique

par M. Léo PELLAND, C.R.

Nouvelle venue, au moins sous sa forme actuelle, dans le champ de nos activités, l'Action catholique rencontre nécessairement des oeuvres et des mouvements avec lesquels elle ne peut s'empêcher d'avoir des relations. Son attitude à leur égard varie suivant leur nature. Elle n'agira pas de la même façon envers les oeuvres de piété et envers les mouvements politiques.

Ceux-ci occupent une place si importante dans notre vie que Pie XI a voulu régler lui-même, et de façon précise, les rapports qui devraient s'établir entre eux et l'Action catholique. Ce sont ces directives que M. Léo Pelland, professeur à la Faculté de Droit de l'Université Laval, expose et commente dans une étude de haute inspiration et de grande portée. Il y a ajouté une recension complète des discours, lettres et encycliques de Pie XI et de Pie XII sur l'Action catholique publiées dans la **Documentation catholique**.

Ces pages constituent une brochure des plus utiles. Elle vient de paraître dans la collection de l'Ecole Sociale Populaire et se vend 15 sous l'exemplaire à **l'Action paroissiale**, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

La France manque de prêtres

ZURICH, Suisse.—D'après la radio du Vatican, quatre mille huit cents prêtres français sont prisonniers de guerre en Allemagne. L'émission du poste de la cité vaticane cite le journal "Schweizerishe Kirchenzeitung", qui déclare que "juste au moment où la France a le plus besoin de reconstruction morale, elle en est empêchée par une carence de prêtres".

Prêtez généreusement pour demeurer libres.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

De passage à l'Archevêché, M. l'abbé Foisy, vicaire à Montmartre, diocèse de Régina. M. Foisy a passé quelques semaines dans sa famille en province de Québec, et s'en retourne dans sa paroisse. Il a chanté la grand'messe paroissiale dimanche.

Mardi, a eu lieu, à l'Archevêché, la Journée Sacerdotale de février.

Le R.P. Prieur de la Trappe est à l'hôpital, assez sérieusement malade. On le recommande aux bonnes prières de ses confrères diocésains.

A la Cathédrale

Dimanche dernier, pour la première fois, la messe principale a eu lieu à onze heures. On suivra cet horaire jusqu'à nouvel ordre.

M. l'abbé Robert, desservant de Saint-Vital, a inauguré un service spécial pour les Catholiques qui demeurent trop loin de la chapelle Saint-Emile. Depuis quelques dimanches déjà, M. Robert dit la messe dominicale dans une salle située sur le chemin Sainte-Marie, et où les fidèles peuvent se réunir commodément. Plus de deux cents personnes étaient présentes à la messe dimanche dernier. Il n'est pas impossible que, vu l'augmentation de la population et la distance à parcourir pour se rendre à la chapelle, l'on fasse de ce petit poste une desserte régulière. Il y a là probablement ce qu'il faut pour un commencement de paroisse, tout comme à Saint-Emile.

• • •

M. le Curé a fait un appel à ses paroissiens, dimanche dernier, en faveur de l'Emprunt de la Victoire et des oeuvres de guerre. Il a encouragé les fidèles à souscrire généreusement à toutes ces entreprises devenues d'une nécessité absolue, si nous voulons gagner la guerre et préparer l'après-guerre.

• • •

M. l'abbé Richard, vicaire, a été appelé au chevet de son père, dangereusement malade. Ce dernier demeure près de Moncton, dans le diocèse du même nom. M. l'abbé Richard a quitté Saint-Boniface la semaine dernière.

A l'Hôtel de Ville

Le drapeau de l'emprunt de la victoire flotte sur l'hôtel de ville.

En vue de l'emprunt de la Victoire, Son Honneur le Maire MacLean a fait un pressant appel à tous les citoyens de notre ville. Il demande que chaque travailleur, homme ou femme, se fasse un devoir de souscrire pour cet emprunt.

• • •

Suivant les directives reçues d'Ottawa, au sujet de l'économie de guerre, aucun permis de construction pour aucune sorte de bâtisse ne pourra être émis pour un montant de plus de $5,000, sans que les personnes intéressées n'en soient autorisées par Ottawa.

• • •

Une étude qui s'imposerait au plus tôt serait celle d'une classification des terrains à vendre pour résidences. Cela aiderait beaucoup au choix de ceux qui désirent se faire bâtir. Le manque de logements est présentement un problème, et nul doute que si l'attention était attirée sur les avantages que présentent notre ville au point de vue résidentiel, cela amènerait de nouveaux citoyens et contribuables à s'y installer.

Mgr Cabana à l'Hôtel de Ville

S. Exc. Mgr Georges Cabana, Archevêque coadjuteur de St-Boniface, et M. l'abbé E. Lavoie, curé de la Cathédrale, faisaient, jeudi dernier, à 4 heures, leur première visite officielle à l'Hôtel de ville. Ils furent reçus très aimablement au bureau du Maire par Son Honneur le Maire MacLean et MM. les Echevins. Ils se rendirent ensuite à la grande salle du Conseil où ils furent présentés aux chefs des divers départements et aux autres employés. M. l'échevin Pambrun leur lut une courte adresse de bienvenue et de bons souhaits. S. Exc. Mgr Cabana y répondit en anglais et en français avec beaucoup d'à-propos. Il rapoela les services éminents rendus à la civilisation par les missionnaires et les citoyens de St-Boniface. Il fit remarquer combien il avait été touché des bons sentiments de tous à son égard depuis son arrivée dans l'Ouest. Il assura ensuite les membres du Conseil de ville de sa collaboration et de son dévouement.

A leur sortie, S. Exc. Mgr Cabana et M. l'abbé Lavoie signèrent le livre spécial des visiteurs.

Décès

M. LOUIS DE LIONCOURT

Après quelques semaines de maladie, M. Louis de Lioncourt, de 207, rue Berry, est décédé à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 59 ans.

Le défunt était né à Bordeaux, France, où son père, descendant de très ancienne noblesse, était juge d'instruction. Il fut élève de l'école militaire de Saint-Cyr, et fit du service en Algérie et en Tunisie. Il alla en Argentine, et de là il vint au Canada en 1905, et s'établit au Manitoba.

Jusque dans la tombe il conserva cet air de distinction qui le caractérisait.

Son service, chanté par M. le curé Lavoie, eut lieu à la cathédrale le 17 dernier. Suivant son désir, des compatriotes de France étaient porteurs: MM. G. Chavanne, Léon Rey, A. Souillié, Victor Masson, E. Barré, H. Masson.

Lui survivent son épouse, née Hermine Charette, et sa fille, Irène, employée à la Compagnie Western Steel.

Retraites fermées

Pour hommes
A Otterburne, du jeudi soir, 26 février, au dimanche soir. Chaque retraitant aura sa chambre.
Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Pour dames
A la Maison Notre-Dame, du 12 au 16 mars.
Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Pour jeunes filles
A la Maison Notre-Dame, du 19 au 23 mars.
Prédicateur: L. Blais, prêtre.



Au Juniorat de la Sainte-Famille

Séance en l'honneur de S. Exc. Mgr G. Cabana

S. Exc. Mgr G. Cabana, Archevêque-Coadjuteur, nous a déjà favorisés de quelques visites depuis son arrivée à St-Boniface, mais il nous tardait de lui offrir publiquement nos hommages d'amour filial et de respect sincère. Aussi est-ce dans ce but que le dimanche 15 février les Junioristes présentèrent à Son Excellence une séance.

Un auditoire nombreux remplissait la salle. Parmi les membres du clergé présents, on remarquait tout particulièrement Mgr Bastien, curé de St-Eustache, M. l'abbé Lavoie, curé de la Cathédrale, le R.P. M. Caron, S.J. Recteur du Collège, le R.P. Vandandaigne S.J., MM. les abbés Rocan et Beaudry.

Après un chant intitulé: "Bienvenue à Monseigneur", les Junioristes, par la voix de Jean Soulodre, présentèrent, dans une adresse, leurs voeux et leurs hommages à S. Exc. Mgr l'Archevêque-Coadjuteur. Ils jouèrent ensuite deux comédies où figurèrent G. Piché, Louis Maurice, M. Desautels, G. Labossière, J. P. Aubry, A. Aubin et P. Préfontaine. Plusieurs chants furent entendus, entre autres deux duos: "Petit Père Oblat" chanté par Maurice Paul et Marcel George. "Le Moulin", par G. Laforest et G. Paquin. L'Orphéon exécuta avec succès, "Il est une douce Madone".

Mgr l'Archevêque-Coadjuteur clôtura cette séance en adressant ses remerciements à tous. Il souligna les liens d'amitié qui le rattachent aux Oblats. Il rappela le souvenir du R.P. Dandurand, l'Oblat missionnaire mort à 102 ans, qui était de la paroisse de Granby, P.Q., puis il encouragea tous les Junioristes à travailler à devenir de pieux et zélés missionnaires.

Gérald LABOSSIERE.

Réception des croix de junioristes

Il y a quelques semaines, nous écrivions au R.P. Supérieur pour demander la croix de junioriste. C'est un événement de grande importance que la réception de cette croix car elle n'est donnée qu'à ceux qui désirent devenir Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Le 17 février, anniversaire de l'approbation de la Congrégation des Oblats par Léon XII, est le jour choisi pour cette cérémonie. Le matin une fervente communion nous prépare au bonheur de la réception de cette croix. S. Exc. Mgr J. Trocellier, Evêque-missionnaire-coadjuteur du Vicariat du Mackenzie dit la messe, et dans un sermon nous invite à donner tout notre amour à la Très Sainte Vierge et à la prier avec confiance. La réception de la croix a lieu à cinq heures du soir. La statue de la T. S. Vierge, toute ornée de fleurs est placée au milieu du choeur. Le R.P. Supérieur, dans une courte instruction, commente cette parole de Jésus: "La moisson est grande, mais les ouvriers sont trop peu nombreux; priez donc le maître de la moisson d'envoyer des travailleurs dans son champ. Il nous parle de la grandeur du prêtre; il loue le geste de ceux qui nourrissent l'idéal d'embrasser la vocation sacerdotale et missionnaire; il compare les Junioristes aux croisés du Moyen-Age qui se levèrent pour délivrer les Lieux Saints." Il s'agit, aujourd'hui dit il, de la reconquête des âmes que Dieu veut faire des Lieux Saints. Il nous apprend que S. Exc. Mgr Trocellier va bénir les croix des futurs junioristes et en présider l'imposition. Les aspirants au nombre de 5, s'avancent et récitent la formule d'engagement et leur consécration à la Vierge Marie.

Nous voilà donc junioristes.

Arthur FIOLA.

M. et Mme Joseph-Noël Senez célèbrent leurs Noces de Diamant

M. et Mme J.-N. Senez, 444 rue Ritchot, St-Boniface et résidents de cette ville depuis près de 60 ans, célébraient, vendredi dernier, le 60ième anniversaire de leur mariage.

La cérémonie religieuse marquant ce rare événement eut lieu à 10 heures vendredi matin à la Cathédrale de St-Boniface.

Mgr W.-L. Jubinville, Vicaire général, célébrait la grand'messe d'action de grâces, assisté de MM. les abbés Lucien Senez, curé de Somerset, comme diacre et Joseph Bellavance, curé de Transcona, comme sous-diacre.

L'autel et le choeur de la cathédrale étaient décorés de palmes, fougères, fleurs et lumières; le tout présentait un aspect grandiose.

Le chant fut rendu par la chorale de la cathédrale, sous la direction de M. Marius Benoit, maître de chant, avec Mme M. Dugal à l'orgue. Mme Dugal exécuta avec beaucoup de grâce et d'harmonie la marche nuptiale.

On remarquait au choeur leurs Excellences Nosseigneurs Béliveau et Cabana, M. le curé Edmond Lavoie. MM. les abbés Sylvio Caron, Clovis Paillé, Denys Lamy et les RR. PP. Péalapra, O.M.I., et Pierre, du Tiers-Ordre, de St-François.

La cathédrale était remplie de parents et d'amis venus pour rendre grâce à Dieu avec le vénéré couple. On y remarquait des religieuses de Jésus Marie, des Révérendes Soeurs Oblates, des Révérendes Soeurs Grises, des Révérendes Soeurs de la Sainte Famille.

M. l'abbé Caron adressa la parole, félicitant M. et Mme Senez, leur rappelant les années passées, les joies que Dieu avait accordées à leur famille, ainsi que les épreuves que tous deux acceptèrent si chrétiennement.

Dans la soirée M. et Mme Senez recevaient leurs parents et amis, anxieux de venir féliciter et saluer ces Vénérés Jubilaires. M. et Mme Jean Mager avaient eu la gracieuse amabilité d'offrir leur spacieuse demeure pour cette réception qui réunit un très grand nombre de parents et d'amis.

Recevaient avec M. et Mme Senez, Mme Ovide Bellavance, Mme Ida Kelly Mlle Georgeline Senez, MM. Napoléon Senez et Charles Senez.

Mme J.-E. Cossette introduisait les visiteurs aux salons.

Versaient le thé, Mmes C.-A. Gareau, C.-A. Bernier, J.-A. Cusson, J.-C. Lavoie, A.-C. La Rivière, J.-A. Prénovault, Eda Pelletier, Louis Tétrault, Siméon Dussault, Hector Savaria, J.-P. Proulx et J. Dumouchel, tandis qu'un groupe de jeunes filles aidaient au service.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et Mme McWilliams eurent l'amabilité de venir rehausser de leur présence cette fête inoubliable.

Au cours de la soirée, Mme J.-E. Cossette présenta une très jolie adresse au nom des membres de toute la famille, tandis que le jeune Donald Hart et la petite Carole Ann Hart présentaient à M. et Mme Senez un magnifique bouquet et une bourse substantielle.

Mme J. Dumouchel et Mme H. Savaria présentèrent aussi une bourse et un bouquet de roses, à l'heureux couple, de la part de quelques amis de St-Boniface et de Winnipeg.

La petite Alice Senez, au nom du Cercle Ouvrier St-Joseph, présenta une gerbe de roses à Mme Senez. M. l'abbé A.-B. Boulet, aumônier du Cercle, M. Ulric Lambert, président, et M. Raymond Roy, vice-président, se rendaient au nom du Cercle exprimer à M. et Mme Senez les voeux et félicitations de tous les membres.

M. et Mme Senez eurent 16 enfants dont neuf sont vivants: Mmes Ovide Bellavance, Ida Kelly, J.-E. Cossette, Soeur Marie-Flora, de l'Académie Ste-Marie, Soeur Marie Ste-Mathilde, des Missionnaires Oblates, à Camperville, Mlle Georgeline Senez, MM. Napoléon Senez, Charles Senez, de St-Boniface et le soldat Paul J. Senez, actuellement en Angleterre.

Ils ont également quinze petits-enfants: Mme Donald A. Hart, de Norwood, Mlles Fabiola Gosselin, Nodine Gertrude Kelly, Gertrude Senez, Florence et Marguerite Cossette, Marcelle, Rita, Bernice et Alice Senez; le sergent Eugène C. Cossette, en Angleterre, et Jacques, Jean, Roland et Raymond Senez, de St-Boniface.

Trois arrière-petits-enfants, Richard Donald Hart, Carole Ann Hart et James Edward Cossette.

M. et Mme Senez reçurent plusieurs beaux cadeaux, des lettres et télégrammes de félicitations.

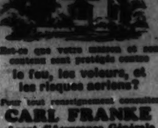
Cours Postscolaires

La Société d'Enseignement Postscolaire a inauguré, la semaine dernière, son cinquième cours de tissage. Il se donne actuellement à Saint-Joseph, sous la direction de la Révérende Soeur Donalda. M. l'abbé Garand et un comité de dames prêtent leur concours pour le succès de cette entreprise. Une douzaine de dames et de jeunes filles suivent ce cours.

Celui de Winnipeg s'est terminé la semaine dernière. Comme nous l'avons dit, 38 dames et jeunes filles ont suivi ce cours donné dans quatre des bureaux de l'édifice Great West Permanent.

Entre-temps, les cours des Rév. Soeurs Grises se continuent à Saint-Jean-Baptiste. Ils se termineront vers le 15 mars. On sait le succès remporté par ces cours dans divers centres français de la province. Vingt-trois jeunes filles les suivent actuellement. Les Révérendes Soeurs Ziegler et Proulx en sont les directrices.

A la suite des cours à Saint-Jean-Baptiste et pourvu que les gouvernements continuent leur appui financier (on en est déjà moralement certain), les Révérendes Soeurs Grises iront ensuite à Sainte-Agathe pour permettre aux dames et aux demoiselles de cette paroisse de bénéficier des mêmes avantages.



A l'Institut Collégial Saint-Joseph

C'est le dimanche 1er mars, à 3 h. 45 p.m., que les "toutes petites" du Département musical donneront leur récital de piano, sous les auspices du Cercle Sainte-Cécile.

Le programme est varié: piano, violon, chant, ensembles rythmiques.

Le Comité invite cordialement les parents et les amis des élèves, ainsi que les amis de l'Institut, à venir, par leur présence, encourager le travail artistique des jeunes.

Au Cercle Ouvrier

ASSEMBLEE MENSUELLE tenue le 17 février, 1942

Ce fut la première assemblée à laquelle les dames et demoiselles avaient été invitées à assister depuis la fondation du Cercle. M. le président en leur souhaitant la bienvenue, profita de l'occasion pour souligner l'importance du fonds de secours et de se tenir en règle pour en bénéficier.

Cinq nouveaux membres furent proclamés à cette assemblée.

Un vote de sympathies fut adopté à l'égard des familles Maxime Rocan, Joseph Bélanger et Jean Lavallée éprouvées par le deuil depuis notre dernière assemblée mensuelle.

M. Godias Brunet nous présenta le conférencier de cette assemblée, M. le professeur W. F. Osborne, directeur du département français à l'Université du Manitoba. M. Brunet nous félicita de ce bon choix, et nous assura que le conférencier allait nous intéresser par sa causerie intitulée: "Les impressions d'un piéton dans la province de Québec."

M. le professeur Osborne en commençant sa causerie nous dit qu'il allait parler comme un ami et non pas comme un professeur. Il a fait le tour du monde et se fait un plaisir d'expliquer ce qu'il a vu dans ses voyages. Les conditions mondiales depuis quelques années ne lui ont pas permis de faire d'aussi grands trajets. Etant né dans la province de Québec il y est beaucoup intéressé. Pendant les quatre dernières années, il a visité cette province en été, et a parcouru environ 745 milles à pied. D'après lui, ce moyen de voyage est préférable à bien d'autres, permettant un contact personnel avec les gens, et de nombreuses observations impossibles autrement. Les villages pittoresques, les sites historiques l'on vivement impressionné et c'est avec plaisir qu'il en donne les détails. Il a conservé de précieux souvenirs de ses voyages dans le vieux Québec.

M. Roland Couture remercia, au nom des membres présents, le professeur Osborne de cette intéressante causerie.

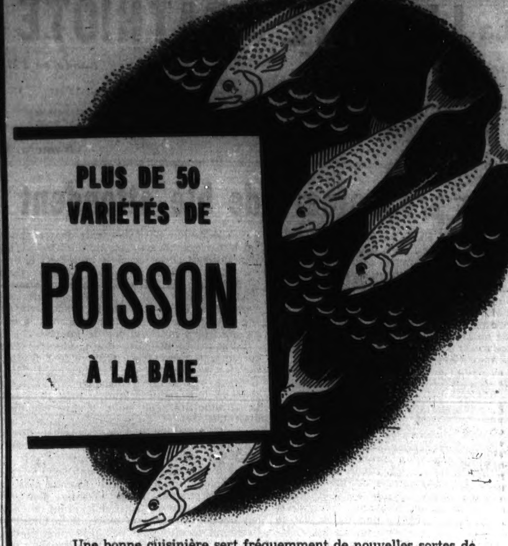
MM. Louis La Rivière et Georges Marcoux furent les gagnants de nos prix de présence.

Maurice ACHET,
secrétaire adjoint.

COURS DU SOIR A SAINT-BONIFACE

La Société d'Enseignement Postscolaire est à organiser des cours du soir pour le tissage. Il y a déjà plusieurs semaines qu'on désirait lancer ce mouvement, mais le fait que tant des métiers étaient employés à Winnipeg en a empêché l'exécution. Pour commencer, on prendra un nombre limité de tisseuses, et les cours se donneront trois soirs par semaine, vraisemblablement les lundi, mercredi et vendredi soirs. Les cours se donneront dans le sous-sol du bureau de M. Henri D'Eschambault, à 136, avenue Provencher. Mlle Luce Lambert, de Saint-Boniface, sera en charge des cours. Mlle Lambert a suivi nos cours de tissage donnés l'été dernier, et elle est allée se perfectionner à Saint-Lambert à la célèbre école des Révérendes Soeurs de Jésus-Marie. Elle y a obtenu un diplôme de tissage de l'Université de Montréal. Inutile de dire qu'elle est compétente et capable d'enseigner son art aux personnes désireuses de l'apprendre.

Les dames qui veulent suivre ce cours qui va commencer sous peu, sont priées de donner leurs noms à M. Léo Rémillard, à la Société d'Enseignement Postscolaire, 136, avenue Provencher. Le prix est de $7.50.



AU CERCLE OUVRIER

SECTION "A"

Keewatin Lumber	6	3
Cercle Ouvrier	6	3
Martin Paper	6	3
Kiewel Brewery	5	4
St. Boniface Hotel	4	5
St. Bon. Creamery	4	5
Couture Motors	4	5
St. Bon. Hardware	4	5
Crescent Taxi	3	6
Cusson Lumber	3	6

Parties de 200—J. Senez 204, 223, H. Boisselle 204, A. Pelland 207, J. Pelland 200.

Haute partie d'équipe: Jacques Senez, 223.

Hautes 3 parties individuelles: Jacques Senez, 178-204-223—605.

Haute partie d'équipe: Cercle Ouvrier, 904.

Hautes 3 parties d'équipe: Cercle Ouvrier, 2530.

SECTION "B"

Soc. St-Jean-Baptiste	6	3
Club Belge	5	4
Bibeau-Huot	5	4
Chev. de Colomb	5	4
Frontenac Hotel	5	4
Tourist Hotel	4	5
Can. de Naissance	4	5
Wynant Fuel	4	5
D'Eschambault	4	5
Dufault Sheet Metal	3	6

Parties de 200: J. Asselin 210, G. Rogers 203, G. Grant 205, C. De Buck 201, J. Wynant 215, J. Decloux 202, 201, R. Adam 208.

Haute partie simple: J. Wynant, 215.

Hautes 3 parties individuelles: J. Decloux, 185-202-201—588.

Haute partie d'équipe: Wynant Fuel, 923.

Hautes 3 parties d'équipe: Wynant Fuel, 2691.

DEMISSION DE MME ROOSEVELT

WASHINGTON.—Mme Eleanor Roosevelt, femme du président des Etats-Unis, a abandonné son poste de directrice-assistante de la Défense civile aux Etats-Unis.

AU BUREAU DE POSTE

En vue d'économie de guerre et par ordre du directeur du district postal chef de Winnipeg, à partir du 2 mars, les bureaux de poste de Saint-Boniface et de Norwood Grove seront fermés à 6 heures du soir au lieu de 7 heures. Le samedi, ils seront ouverts comme d'habitude de 8 heures a.m. jusqu'à 1 heure p.m. Le service postal à domicile reste le même.

MARIAGES

DUYVEJONCK—DESPATIS

Le jeudi, 12 février, en la Cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé Richard bénit le mariage de Mlle Jeanne Despatis, fille de M. et Mme Alfred Despatis, avec M. Albert Duyvejonck, fils de M. et Mme Hubert Duyvejonck.

Mme M. Dugal joua à l'orgue durant la messe nuptiale.

Après la cérémonie, une réception eut lieu chez les parents de la mariée, 509, rue de la Morénie.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un court voyage. Ils résideront à St-Boniface.

REMILLARD—TREMBLAY

M. l'abbé Antoine D'Eschambault, bénit, le mardi 17 février, le mariage de Mlle Raymonde-Jacqueline Tremblay, fille de M. et Mme J. P. Tremblay, avec M. Léo-René Rémillard, fils de M. et Mme Jules Rémillard.

Durant la messe M. Edmond Poulain chanta "Panis Angelicus" et la "Salutation Angélique" de Gounod. Mme M. Dugal touchait l'orgue.

Une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, 277, rue Provencher.

M. et Mme Rémillard sont partis pour Régina. A leur retour, ils demeureront à 370, rue Desmeurons, St-Boniface.

REMERCIEMENTS

Mme de Lioncourt et sa fille, Irène, ainsi que la famille Guillaume Charette, remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Claude

La 4e partie de cartes organisée par le Comité France Libre de St-Claude au profit des Légions du général de Gaulle eut lieu le 13 février dans la salle paroissiale. Le quartier du Sud-Ouest avait été chargé de l'organisation. Le comité local tient à féliciter les organisateurs, MM. J. M. Dacquay, Emile Boille, Roméo Dion et Julien Le Roux. Leur travail et leur dévouement firent de cette soirée un véritable succès, dépassant les autres parties de l'hiver. 37 tables furent remplies de joueurs.

Les prix furent ainsi partagés: Prix d'entrée; Mlle Angèle Vandel; 1er prix des dames, Mme Hague, et 2me Mlle Blanche Bruneau; 1er prix des Messieurs, M. Léon Chappellaz, et 2me M. Léonard Dion.

Mme Hague, la dévouée institutrice de l'école St-Benoit avait préparé un programme très intéressant pour l'entr'acte. L'auditoire sut apprécier le talent des jeunes acteurs et musiciens, et les applaudissements répétés les firent revenir plusieurs fois sur la scène. Le comité remercie Mme Hague, ses enfants et ses élèves, ainsi que les dames qui ont donné des gâteaux et préparé et servi le goûter.

Une couverture faite et donnée par les charmantes demoiselles du Sud-Ouest fut tirée en loterie et rapporta $26.90. Le profit total de cette soirée fut de $100.13. La prochaine partie de cartes sera organisée par les paroissiens d'une partie du village. La date en sera annoncée plus tard. On nous promet d'autres couvertures et plusieurs objets à tirer en loterie. Le comité remercie et félicite les paroissiens pour l'appui qu'ils donnent à notre mouvement "France Libre", et il leur demande de bien vouloir continuer ce bon travail.

Thibaultville

M. le Curé F. Normandin vient de nous revenir d'un voyage à Québec, au cours duquel il a visité sa famille.

• • •

Dès le lendemain de son arrivée, les paroissiens ont organisé une magnifique soirée, dont les recettes nettes ont été de $76.28. De plus, un groupe de paroissiens se sont quotisés pour offrir à leur curé, à titre personnel, un don substantiel en argent.

• • •

Nous venons d'avoir la bonne fortune de recevoir la visite des membres du club de raquetteurs, le Voyageur. Nous sommes heureux de constater qu'ils se sont conduits en gentilshommes. Nous les en félicitons. Et de plus, si le coeur leur en dit, nous serons encore heureux de les recevoir l'an prochain, c'est-a-dire pour la troisième année consécutive. C'est la preuve évidente qu'à Thibaultville on reçoit bien. Aller à Thibaultville, c'est comme goûter l'eau de la rivière Rouge, ça un goût de "Revenez-y". Merci encore une fois à tous nos amis de St-Boniface, de Lorette, et de Ste-Anne qui se sont unis aux paroissiens de Thibaultville pour faire de cette soirée un véritable succès, comme le sont d'ailleurs toutes les soirées à Thibaultville.

St-Pierre-Jolys

Assemblée générale jéciste

Lundi après-midi, le 16 février, trente-sept jécistes et aspirantes se rendirent avec leur assistante-technique à la salle paroissiale pour une assemblée générale.

Après une enquête sur la vie familiale, les jécistes prirent plaisir à braver les rigueurs de la saison en faisant une bonne marche. Au retour plusieurs jeux étaient au programme tels que: proverbes, chaise musicale, recherche, etc.

Le souper préparé par les dirigeantes, fut un succès gastronomique dans sa simplicité. Les "pains fourrés", les gâteaux, les bonbons et le chocolat disparurent dans une gaiété appétissante.

M. le curé eut l'amabilité et la bonté de nous rendre une courte visite, ce qui nous a grandement réjouies.

Notre assemblée se termina par la distribution des prix aux gagnantes des jeux et par des chants. Vers les huit heures nous nous disions au revoir en nous répétant "nous sommes contentes d'être jécistes" et toujours nous travaillerons à être pures, joyeuses, fières et conquérantes afin d'étendre le règne du Christ.

Doctrine Chrétienne

La doctrine chrétienne a tenu, lundi dernier, sa réunion mensuelle. M. le curé, conférencier habituel, nous entretint sur la sensualité, défaut général à notre époque.

Il nous parla des causes lointaines et prochaines de ce défaut et souligna quelques uns des effets les plus communs et suggéra aux éducateurs; c'est-à-dire aux pères et mères de famille actuels et futurs les moyens propres à prévoir ou à guérir ce vilain défaut chez les enfants.

Décès

Mercredi matin pendant que les paroissiens assistaient à la grand'messe, l'une de nos vaillantes pionnières, Mme Joseph Garand quittait ce monde, après une très longue maladie supportée avec une résignation chrétienne. Les funérailles eurent lieu vendredi matin.

Nous offrons à M. Garand et à toute sa famille, nos cordiales sympathies.

UNE JÉCISTE

• • •

Ecole des garçons

L'association sportive de Saint-Pierre nous a admis sur sa patinoire encore cet hiver, et nous ne l'avons pas laissée abandonnée.

La première couche de glace nous poussa à faire, dans notre classe, une élection.

Il y a de quoi faire trois équipes: il faut une ligue. Toute bonne organisation demande un président. On vote; Martial Lavergne l'emporte sur les deux autres candidats. Nous voulons trois équipes, il nous faut trois capitaines. Gérald et Martial Lavergne et Marcel Roy sont élus.

Les parties se succèdent sans interruption. Martial avec ses "Canadiens" en sort premier, tandis que Gérald avec ses "Toronto" sont deuxièmes; Marcel et ses "Chicago" prennent la place qui reste.

Maintenant les finales: "Toronto" vs. "Canadiens". "Toronto" ont gagné les deux premières parties: 1 à 0 et 5 à 4. "Canadiens" ont gagné la 3ème, 2 à 1. La deuxième de ces parties finales fut jouée le soir. Une foule nombreuse y assistait.

Voici la liste des joueurs:

Canadiens — Laurent Lebleu, Maurice Kobs, Jean Rougeau, Joseph Bérard, Roderick Orvis, Jean Benville, Martial Lavergne.

Toronto — Marcel Guénette, Denis Désaulniers, Roger Dandenault, Gérard Turenne; Lionel Carrière, Denis Gélinas, Gérald Lavergne.

Ce beau temps achève; nous avons emmagasiné de l'énergie et du nerf que nous allons maintenant employer à préparer nos examens de français et de fin d'année.

Le PRESIDENT.

St-Jean-Baptiste

C'est le dimanche 1er mars qu'aura lieu notre grande partie de cartes. Huit prix seront donnés aux gagnants.

N'oubliez pas de vous rendre de bonne heure pour avoir droit aux deux prix d'entrée qui seront tirés, le 1er à 8h. 45, et le 2e à la fin de la soirée. Venez en grand nombre; 85 tables seront mises à la disposition des joueurs. Un excellent goûter vous sera servi.

Le programme récréatif qui commencera à 10 h., durera près de deux heures. Il comprendra des chants, déclamations, gigues, musique, et se terminera par une comédie très amusante. Nous invitons les personnes des paroisses environnantes à venir se joindre à nous.

Avant de nommer l'heureux gagnant du 2e prix d'entrée il y aura le tirage de 100 poulets.

Venez nous encourager,
Un organisateur.

Lorette

Le Voyageur

Plusieurs membres du club "Le Voyageur" passeront la journée parmi nous dimanche prochain, le 1er mars. Il y aura jeux sur la patinoire dans l'après-midi et à 8 h. 30 du soir, une partie de cartes organisée par les membres de ce club. Bienvenue à tous!

Gouret

Voici le résultat des différentes parties de gouret jouées durant janvier et février:

11 janvier: Ste-Anne vs. Lorette; Ste-Anne 3, Lorette 3.

18 janvier: Lorette vs. Ste-Anne; Ste-Anne 3, Lorette 2.

12 février: Meadowvale vs. Lorette; Meadowvale 3, Lorette 2.

19 février: Lorette vs. Meadowvale; Meadowvale 3, Lorette 2.

21 février: Toothill's (Canada) Limited vs. Lorette aidé de Freeman's Tigers; Toothill's 11, Lorette 10.

Président du
Club Sportif Taché.

• • •

La famille Grégoire remercie sincèrement tous ceux qui lui ont offert leur sympathie à l'occasion du deuil qui vient de la frapper.

Ste-Rose-du-Lac

Notre dernière partie de cartes, quatrième de la série, était présidée par les familles dont les noms commencent par les letres L,P,S. Plus de cinquante personnes ont bravé la tempête pour s'y rendre. Bien que l'assistance fut beaucoup moins nombreuse qu'à la partie précédente, les recettes de la soirée ont été très satisfaisantes. L'organisatrice de la soirée était Mlle Louise Pinette. Comme toujours, MM. D. Bougeois, J. Delveaux et A. Pineau ont donné leur généreux concours.

Le prix d'entrée, offert par M. A. Pineau, a été gagné par Mme E. Coulombe. Les prix des dames, donnés par Mme J. Lépine, le R.P. Curé et Mme O. Pinette, furent gagnés par Mme H. Michaud et Mlles E. Lépine et A. Loire. Ceux des hommes, dons de M. E. Langevin, Mlle T. Piché et M. O. Pinette, furent gagnés par MM. O. Pinette, F. Lecomte et L. Pinette. Plusieurs autres prix avaient été envoyés par toutes les familles du groupe L,P,S. La soirée se termina par une séance de vues animées.

Mariages

Lundi matin, M. Honoré Tardiff conduisait à l'autel Mlle Cécile Valcourt. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Curé. M. Jean-Pierre Maguet servait de père à l'époux, et M. Auguste Pineau à l'épouse. Après le mariage, il y eut réunion de famille et goûter chez Mme Anna Valcourt.

M. Auguste Maguet, de notre paroisse, a épousé Mlle Yvonne Créach, de Tisdale, Sask. M. Laurence Dame, également de Ste-Rose, a épousé Mlle Lillian Anstett, de McCreary.

Aux nouveaux mariés, nos meilleurs voeux de bonheur.

Baptême

Le 15 février, Claude-Jean-Maurice-Denys, enfant de François Maguet et de Thérèse Créach, de la paroisse de Laurier. Les parrain et marraine étaient M. Armand Tardiff et Mlle Thérèse Ollivier.

Otterburne

Baptêmes

A M. et Mme Joseph Nicolas (Marguerite Cinq-Mars), un fils baptisé sous les noms de Joseph-Ernest-Roger. Parrain et marraine: M. Ernest Nicolas et Mlle Jeanne Nicolas, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Adelme Proulx (Rose Robidoux), une fille baptisée sous les noms de Marie-Denise-Cécilia. Parrain et marraine: M. et Mme Oliva Audet, oncle et tante de l'enfant.

Deuil

Nous prions Mme Napoléon Lacasse et tous les siens d'agréer l'expression de notre sympathie à l'occasion de la mort de sa soeur, Mme Joseph Cartier, décédée récemment dans l'Est des Etats-Unis.

Soirée

Nous avons eu la semaine dernière une soirée au profit de notre paroisse. Notre salle suffisait à peine à contenir toutes les personnes venues participer à la réunion, parmi lesquelles on remarquait plusieurs de nos amis de Saint-Pierre et de Sainte-Agathe.

Les gens de Ste-Agathe se révélèrent forts aux cartes, puisqu'ils remportèrent, à une exception près, tous les prix, qui furent décernés comme suit: premiers prix, M. Télesphore Dorge et Mlle. Pauline Pilon; second prix, MM. L. E. Dumesnil et Dominique Courcelles, Mlle Anne-Marie Dumesnil et Mme Hilaire Robidoux. Quant aux prix de présence, ils furent gagnés par M. Roland Carrière et Mme Wilfrid Courcelles.

Les gens de Saint-Pierre furent plus chanceux dans les tirages. Deux dollars, don du R. P. Curé, furent gagnés par M. Ferdinand Grégoire; une corde de bois, don de M. Léo Carrière, par M. Eugène Préfontaine; un sac de farine, don de M. Léon Brisson, par Mlle Hermine Toupin; deux paires de taies d'oreillers, don des familles Camille et Chs-Henri Carrière, par Mme Cyprien Audet et M. Adélard Turenne. M. Oswald Carrière a aussi gagné une boîte d'épiceries. Un gâteau, don de Mme Gédéon Brisson, a été gagné par Mlle Lucille Carrière et Mme J.-Y. Carrière. Parmi les autres cadeaux qui furent tirés au sort, il y avait un coussin, don de Mme Gédéon Brisson, deux billets d'un dollar, don de MM Wilfrid Courcelles et Ovila Carrière.

La soirée s'est terminée par un court programme de monologues comiques et de chansons, offert par MM. Wilfrid Courcelles, Dominique Courcelles, L. E. Dumesnil et leurs gais lurons de la Rivière Rouge. Nous remercions tous nos amis de l'extérieur, spécialement ceux de Sainte-Agathe, de l'encouragement qu'ils nous ont offert à l'occasion de cette soirée paroissiale.

Avant de se séparer, on chanta l'hymne national O Canada.

Saint-Eustache

Nous devons féliciter notre conseil municipal et celui des sept municipalités voisines, pour l'énergique et unanime décision qu'ils ont prise à propos de l'exemption de tout service militaire promise à toutes les colonies d'Hussites. En effet, les dix où douze colonies de ces disciples de Jean Huss, communément et faussement appelés Mennonites par le peuple, ont reçu la promesse du gouvernement Canadien d'être exemptés de tout service militaire. Cette promesse leur fut faite lors de leur arrivée au pays, il y a près de vingt-cinq ans. Certains ultra-loyalistes du temps était tout heureux de recevoir ces étrangers, et de les placer dans le voisinage de nos centres français et catholiques. Ils espéraient ainsi nous anéantir, ou nous faire disparaître, en nous rendant la vie impossible dans le voisinage de ces colonies. Et c'est ce qui est en train de s'accomplir, à moins que nous y résistions de toutes nos forces. Toutes nos paroisses situées sur les bords de la rivière Assiniboine, entre Winnipeg et Portage la Prairie, sont en danger de disparaître tôt ou tard. La paroisse de St-François-Xavier est déjà bien diminuée. Les paroisses d'Elie et de St-Eustache auraient chacune une trentaine de cultivateurs de plus, si ces Hussistes n'avaient pas été favorisés de toutes manières afin de leur permettre de prendre la place de nos compatriotes. La paroisse de Fannystelle est aussi menaçée, et elle le sera de plus en plus.

Mais voici que les centres anglais qui nous avoisinent se sentent eux aussi menacés à leur tour. Ce ne sont pas leurs centres religieux ou nationaux qui auraient à en souffrir. Mais c'est le commerce qui en souffre déjà beaucoup, et c'est la vie sociale, telle que comprise aujourd'hui, qui est menacée. Les Hussites n'achètent rien dans les maisons de commerce des villages de campagne. Ils achètent tout ce dont ils ont besoin des agences de commerce et des entrepôts, et ils bénéficient ainsi de meilleures conditions d'achat que les propriétaires des magasins de nos villages. De plus il n'y a pas de vie sociale possible entre ces colonies et la population canadienne, soit anglaise, soit française.

Or nous sommes en guerre. Notre peuple commence à le réaliser un peu. Un grand nombre de nos jeunes gens se sont enrôlés volontairement dans l'armée, la marine ou l'aviation. Et voici qu'on parle de plus en plus de conscription pour service outremer. S'il le faut, nous sommes prêts à verser notre sang et celui de notre jeunesse pour la défense de notre beau pays, mais nous ne voulons pas que nos jeunes aillent se faire tuer pour abandonner nos fermes aux Hussites exemptés du service militaire. Ces étrangers sont venus ici pour s'enrichir, et de fait, ils accumulent de grandes richesses. Ils devront donc être conscrits comme les nôtres, et ils devront verser leur sang pour défendre le pays et les institutions qui les protègent et les comblent de bienfaits.

C'est ce que notre conseil municipal, appuyé par sept autres municipalités demande au gouvernement de faire. Nous devons l'en féliciter, et lui souhaiter succès complet. Nous devons féliciter en particulier M. le maire Amédée Beaudin, M. le conseiller Alfred Hamelin et tous les autres conseillers de la municipalité Cartier. Nous avons aussi des félicitations spéciales à adresser à M. le maire René Leclerc et à M. le conseiller Raoul Allard, de la municipalité de St-François-Xavier. Une décision finale devrait être obtenue du Gouvernement Fédéral avant le tenue du prochain plébiscite.

• • •

Voiçi le tableau d'honneur de ceux et celles qui ont mérité les médailles de religion et de français à l'école des religieuses.

Médailles de religion: Octava Beaudin, Laura Beaudin, Amanda Beaudin et Gustave Beaudin.

Médailles de français: Alfred Halpin, Bertha St-Cyr, Clémence Lachance et Caroline Normandin.

• • •

La campagne de souscriptions à l'Emprunt de Guerre fut ouverte par une grande soirée de vues animées. Cette soirée fut organisée par M. Charles Chabot, aidé de M. Dominat Létourneau. M. Chabot représente une grande compagnie de machines agricoles, et M. Létourneau est l'agent désigné pour recevoir les souscriptions de l'Emprunt.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Pamphile Lemay

Les horoscopomanes, qui se plaisent à déterminer par les circonstances de la naissance le souffle inspirateur d'une vie, seraient désappointés devant le cas de Pamphile Lemay. En effet, rien n'est si éloigné de 1837 et du frémissement des discordes civiles que la vie si peu mouvementée, si bourgeoisement paisible de notre premier poète intimiste; et si nous n'avons soin d'oublier le temps où il a vécu pour livrer à son jeu le clavecin de nos fibres les plus intimes et les plus délicates, nous perdrons les accords fondamentaux de son oeuvre.

Issu du terroir de Lotbinière, Lemay considéra et oublia une vocation religieuse, fut traducteur du gouvernement en même temps que Fréchette, lauréat aux concours littéraires locaux, et bibliothécaire provincial pendant 25 ans. Ajoutez à cela qu'il fut membre de la Société Royale du Canada et docteur ès lettres de Laval, qu'il mourut en 1918, et vous avez la vie de Pamphile Lemay. Si l'on considère aussi le caractère que doit avoir un père de 14 enfants, un Canadien qui ne se mêle pas de politique, un homme à qui suffisent pour assouvir tous les élans de l'âme les murs restreints d'une bibliothèque, il n'y a guère dans tout cela de quoi inspirer des Lusiades, excuser un Childe Harold, ou même laisser beaucoup espérer de la valeur épique d'un Tonkourou.

J'esquisse vite les premières oeuvres de Lemay, pour la simple raison que j'ai suivi les conseils de Mgr Roy, de l'abbé Dandurand et de Maurice Hébert, et que je n'ai lu ni les Essais Poétiques, ni Evangéline, ni Une Gerbe, ni Fables Canadiennes, et quelques extraits seulement de Tonkourou.

D'ailleurs, s'il faut en croire les critiques que je viens de mentionner, les premières oeuvres du poète ne sont pas de nature à nous rendre bien enthousiasmes à l'égard de la poésie de Lemay et de la poésie canadienne en général. Sauf quelques rares envolées, Lemay se révèle au début un sous-Lamartine bien piètre. Il lui manque le don de la pensée et de l'image, la puissante orchestration du poète de Macon, et il n'offre pour chanter un romantisme d'emprunt qu'une prolixité pleine d'amplifications, de vides, de négligences, de rimes banales, si faciles qu'elles sont lâches, de clichés, de chevilles, et même d'incorrections de langage. A part cela, il ne lui manque qu'une chose, et cette chose a la bien triste mais indéniable qualité d'être essentielle. Il manque au premier Lemay la personnalité poétique. Il veut chanter des thèmes qui ne sont pas son propre; et là où il pourrait, par l'éclat de la forme, compenser pour la platitude de ses thèmes, il fait usage d'un instrument trop facile, trop flasque. Cependant, dans "Tonkourou" entre autres, il donne parfois un coup d'aile qui laisse soupçonner les sommets qu'atteindra le poète qui s'est découvert, qui est devenu personnel, et qui s'est créé un art digne de son inspiration.

Pendant de longues années, de 1865 à 1890 environ, dans l'atmosphère de la bibliothèque parlementaire si propice à développer son sens inné pour la poésie, s'opère le long et lent travail de maturation poétique. C'est la période de transition. Le rimeur le cède enfin au poète. Lemay se découvre; il abandonne les grands genres où il s'essoufle pour tomber dans son élément: la sensibilité, le sol, le foyer, la foi. Ses goûts lyriques s'individualisent, trouvent une expression sincère dans le régionalisme canadien, en transposant dans le réel ses inspirations d'autrefois. Par essence un délicat, il évoluera à son aise dans les tableautins simples et tendres.

Lemay, "ce poète de coeur qui s'est d'abord fourvoyé dans les trop grands sujets," est revenu à son naturel. Parallèlement, son instrument s'assouplit, se perfectionne: il commence à ciseler son vers. Et de la rencontre de ces deux éléments essentiels du poète: d'une part la découverte du génie particulier, et d'autre part le perfectionnement de la technique poétique, que sortira-t-il? **Les Gouttelettes**, recueil de quelques 180 sonnets, d'inégale valeur, et qui sont les chefs-d'oeuvre de Lemay.

Lemay est sensible, mélancolique même. Cela se comprend: il a une nature délicate, il a souffert, et en plus, il a de l'âge. Soixante années lui ont donné l'expérience des choses, et les rides marquées sur son front le sont d'abord dans son coeur. Parfois les **Gouttelettes** ressemblent plus à des larmes qu'à des perles de rosée. Il dit dans ses **Vieux arbres et Vieux hommes:**

Quand les hommes sont vieux, ils
vont, les yeux mouillés...

Une fois seulement, Lemay s'épanche:

Frappe donc, ô douleur, frappe
donc sans merci!
Je suis comme un métal soumis
au martelage.

Ailleurs, s'il est triste, il ne se met jamais en scène, et c'est cette pudeur du sentiment qui nous le fait aimer, quand on a le coeur dégoûté des larmoiements poitrinaires des Romantiques. Il n'y a rien de morbide dans la sensibilité de ce poète, car au lieu de se replier sur lui-même, il cherche encore le bonheur.

Je veux sourire encore. La terre
a des miasmes,
Mais elle a des parfums qui les
font oublier.

Et ces parfums, il les cherche près de l'enfance:

Moi, je suis un vieil arbre oublié
dans la plaine,
Et, pour tromper l'ennui dont ma
pauvre âme est pleine,
J'aime à me souvenir des nids
que j'ai bercés.

Il n'apprend pas chez Hugo l'art d'être grand-père. Il chante sur les berceaux, il se fait petit, il s'amuse avec les enfants.

Aucune besogne du terroir n'est indigne de la poésie, voyez les titres: La Sucrerie, Le Labourage, La Laitière, Fenaison, La Moisson, L'Engerbage, et d'autres encore. Parfois la nature est rebelle au défricheur. Lemay décrit les sinistres craquements, les tourbillons d'étincelles du Feu de Forêt.

La chanson du sol évoque une autre pensée, chère également au coeur du poète: le foyer. C'est dans sa nature, recueillie, silencieuse. Il aime les joies douces et calmes que seule procure l'intimité de la vie domestique. Il trouve un vrai charme

Dans les murs blancs de chaux où
pend une vieille arme.

Il consacre treize sonnets à chanter

. . . la maison rustique
Et le peuplier long comme un
clocher gothique.

Et quelle suave naïveté! quelle tendresse! quelle délicatesse! dans le poème **Jeunes Epoux!**

. . . Après le travail des champs,
Quand le marmot sommeille en
sa couche bien chaude,
. . . .
Ils causent de leurs besognes.
. . . .
Puis ils vont au berceau, d'une
marche étouffée,
Pour voir l'ange qui dort sous
un voile de lin.

Puis, au fond de tout cela, c'est la foi saine, robuste, concrète.

Son style par-dessus tout solide, dense, et d'une grande simplicité. Les rimes riches abondent, l'harmonie est souvent exquise, et dans la structure balancée du sonnet, Lemay égale parfois les Hérédia. Je cite Mgr Camille Roy: "Nous aimons à lire ces vers parce qu'ils sont bien faits; nous nous plaisons à les relire, parce qu'ils sont canadiens, et d'inspiration personnelle et patriotique."

En somme, Lemay n'est pas un poète à nous exalter le coeur ou à nous faire perdre la tête; nul danger que sa lecture ouvre les portes du ciel ou de l'enfer; mais il est quand même un vrai poète. Quelques-unes de ses oeuvres ne dépareraient pas les meilleures anthologies, et il s'est conquis ce mérite d'avoir le premier au Canada exploité la forme du sonnet, et d'avoir du premier coup atteint un sommet sensiblement élevé. Lemay, dans ses oeuvres qui sont l'écho fidèle de sa personnalité poétique enfin trouvée, mérite notre amitié et notre sincère admiration. Ce chantre du sentiment discret, du terroir canadien, du foyer chrétien et de la foi virile est et restera une des gloires des lettres françaises au Canada.

Maurice ARPIN,
Rhétorique.

LES MARCHES

aux Abattoirs de Saint-Boniface
23 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$9.75—$10.00
Bons	$9.00—$9.50
Moyens	$8.00—$8.75
Ordinaires	$7.00—$7.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$9.75—$10.00
Bons	$9.00—$9.50
Moyens	$8.00—$8.75
Ordinaires	$7.00—$7.50
Génisses—	
De choix	$9.25—$9.50
Bonnes	$8.25—$9.00
Moyennes	$7.50—$8.00
Ordinaires	$6.50—$7.00
Veaux engraissés—	
De choix	$10.25—$11.00
Bons	$9.50—$10.00
Moyens	$8.00—$9.25
Vaches—	
Bonnes	$6.75—$7.50
Moyennes	$5.50—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.25
Taureaux—	
Bons	$7.00—$8.00
Moyens	$6.00—$6.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$7.25—$8.25
Ordinaires	$6.50—$7.00
Moyennes	$5.75—$6.25
Vaches laitières	$65.00—$95.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$7.25—$8.25
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$11.50—$13.00
Ordinaires et moyens	$6.00—$11.50
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$14.35—$14.40
B2—Déduction par tête	.50
B3—Déduction par tête	1.50
C1—Déduction par tête	1.50
C2—Déduction par tête	2.00
C3—Déduction par tête	2.00
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	2.50
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	2.00
Pesants—Déd. par 100 liv.	1.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$11.00—$11.25
Ordinaires	$7.00—$9.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.50—$3.50
Bons pesants	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina
20 février

Porcs—Prix, vivants	
Légers, engraissés	$9.50—$10.00
Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$9.00—$9.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$9.00—$9.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Génisses—	
De choix	$8.00—$8.25
Bonnes	$7.25—$7.75
Moyennes	$6.50—$7.00

PRODUITS
Du Manitoba

Beurre de Crémerie frais no 1—F.O.B. Winnipeg	.33
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.27
Grade A, moyen, la douz.	.26
Grade B, la douz.	.20
Grade C, la douz.	.18

VOLAILLES

Les prix suivants sont pour les volailles préparées, franco à bord (F.O.B.) Winnipeg:

Dindes—	
Grade A	.22
Grade B	.20
Grade C	.17
Vieilles poules, 3 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Oies—	
Grade A	.14
Grade B	.12
Grade C	.09
Canards—	
Grade A	.15
Grade B	.13
Grade C	.10
Poulets—	
Nourris au lait—	
au-dessus de 5 liv.	.20
de 4 à 5 liv.	.19
au-dessous de 4 liv.	.17
Grade A, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Nourris au lait—	
Grade B, au-dessus de 5 liv.	.18
de 4 à 5 liv.	.17
au-dessous de 4 liv.	.15
Grade B, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 5 sous au-dessous des prix de ceux "nourris au lait, B".	
Poules—	
Grade A, au-dessus de 5 liv.	.16
Grade A, de 4 à 5 liv.	.15
Grade A, au-dessous de 4 liv.	.13
Grade B, 2 sous au-dessous des prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 3 sous au-dessous des prix pour grade B.	

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

L'emprunt de la victoire

Les percepteurs de l'emprunt de la victoire sont très actifs à Prince-Albert. Au cours des deux ou trois premiers jours, ils avaient déjà recueilli $74,950, soit 29 pour cent du quota de $250,000 assigné à la ville. Ils sont très bien accueillis partout. C'est un signe que les citoyens considèrent les bons de la victoire un excellent placement.

Le R.P. J. Valois à la radio

Le R.P. J. Valois, O.M.I., a parlé en français à la radio, jeudi dernier, en faveur de l'emprunt de la victoire. Il a déclaré qu'en contribuant à l'emprunt de la victoire les citoyens faisaient d'une pierre deux coups: ils aident le gouvernement dans la poursuite de son plein effort de guerre, et mettent de côté des épargnes qui leur seront très utiles, indispensables, dans la reconstruction d'après-guerre. C'est un acte de sage prévoyance économique.

"Variétés françaises"

Nous sommes très reconnaissants aux organisateurs du programme radiophonique intitulé "Variétés françaises," irradié du poste CKBI, sous les auspices de "La Liberté et Le Patriote", le lundi à 8 h. 30. Nous l'écoutons attentivement et nous souhaitons que les courtes causeries en faveur du journal portent des fruits et apportent de nouveaux abonnements au journal catholique et français.

La fermeture des magasins détaillants

Les marchands détaillants ont approuvé des modifications au règlement de l'heure de la fermeture des magasins et déterminé les marchandises qui pourront être vendues par ceux qui restent ouverts après la fermeture régulière. Les marchands feront part de leurs décisions au Conseil de ville. D'après une suggestion, les pharmacies, les Kiosques de journaux et autres magasins qui restent ouverts, ne pourront vendre que certains articles, après les heures régulières. Les charcutiers et les épiciers aviseront aux meilleurs moyens d'épargner de la gazoline dans la livraison. On a conseillé aux marchands d'étudier les règlements des prix de guerre, afin d'éviter les divergences de prix.

Wauchope

A la partie de cartes qui eut lieu le dimanche 15 février, les prix furent gagnés par Joseph Clemens et Edna Gervais.

Le superbe couvre-pied en satin bleu et rose fut gagné, à la loterie, par Léon Laval.

• • •

Une autre partie de cartes aura lieu le 1er mars au soubassement de l'église.

Laventure

Avant d'entrer dans la période du Carême, nous eûmes une agréable soirée, organisée par une de nos familles.

Cette réunion nous fit assister à un concours de costumes et saynètes, où la plupart des familles eurent des représentants qui rivalisèrent de grâce et d'entrain.

Le groupe qui remporta le plus de voix et gagna le prix, symbolisait quatre tsiganes (ou bohémiennes), soit deux jeunes filles, Mlles F. et G. Gagné, et deux jeunes hommes, MM. O. et J. Laventure.

Les autres groupes remportèrent également un beau succès.

La veillée comportait aussi un concours de gâteaux décorés, qui nous révéla l'adresse et le goût de nos Canadiennes.

La palme revint à Mme Bank, qui lui fut décernée après un vote des spectateurs qui admirèrent l'ingéniosité de toutes les concurrentes.

Les jeux divers et ventes animèrent agréablement cette belle réunion, à laquelle beaucoup ne purent se rendre à cause d'une tempête violente.

Les courageux paroissiens qui bravèrent l'ouragan furent bien récompensés de leur louable effort.

Willow-Bunch

CHEVALIERS DE COLOMB

Etude et cercle de discussion

Le mercredi 18 février, une trentaine de Chevaliers se réunissaient à la salle du Conseil Mathieu pour la première réunion d'étude de la Caisse Populaire. Mgr H. Kugener, aumônier du Conseil, présenté par M. l'abbé Dugas, ouvrit la séance, en assurant les Chevaliers de son encouragement dans cette nouvelle initiative, digne de l'intérêt de tout Chevalier de Colomb. Mgr Kugener appuya sur le fait qu'il nous faudra plusieurs mois d'étude avant que la fondation d'une Caisse Populaire se réalise.

Pendant deux heures, il y eut lecture et discussion libre sur le premier cours préliminaire de la Caisse Populaire, publié à Vonda, Sask.

Le résultat de cette première séance du cercle convainquit tous les membres présents de la nécessité de l'étude et de la discussion avant la fondation d'une Caisse Populaire. Il fut donc résolu que les membres s'attarderont pendant plusieurs semaines à ce premier cours en se servant des "Plans d'études" du Père A. Arès, S.J., pour connaître les points généraux sur la question sociale avant l'étude de la coopération. Ces plans d'études seront distribués si possible avant le vendredi 27 février.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 27 février.

Ping-Pong pour hommes—Simple

Rencontre des perdants

Perdants — Camille Lavallée, Roger Granger, Léopold Bruneau, Orphis Champigny.

Gagnants — Joseph A. Poulin, Laurien Mondor, Bernard Bourgeois, Sylvio Grégoire.

En double

Perdants — G. Granger-C. Lemieux, R. Beausoleil-E. Beauchesne, M. et Mme O. Champigny, S. Grégoire-R. Dauphinais, O. Lespérance-C. Lavallée.

Gagnants — J. Poulin-J. Lauzière, G. Granger-C. Lemieux, M. et Mme R. Rodrigue, l'abbé Dugas-A. Champigny, J. Granger-Albert Roy.

Les gagnants pour la partie de cartes de jeudi dernier ont été M. Roméo Rodrigue et Mlle Aline Champigny.

Le Club de la Jeunesse Catholique

Le 16 février eut lieu au local une partie de cartes et un programme récréatif. Ensuite un délicieux goûter fut servi par les demoiselles du Club.

Malgré le froid, l'assistance était assez nombreuse. Mgr Kugener nous encouragea par sa présence. On doit remercier Mlle Marcelle Mathieu pour avoir organisé cette belle soirée, ainsi que Mlle Marielle Granger qui a bien voulu aider au Club ce soir-là.

La présidente, Mlle E. Briand annonça qu'il y aura une série de cartes durant le carême; nous espérons donc que l'assistance sera doublement nombreuse. Rendez-vous au local pour des soirées agréables.

Nos malades

Mme Jean Bonneau a été bien malade dernièrement. Nous espérons qu'elle est maintenant en très bonne voie de guérison.

Nos soldats

M. Ernest Gaudry et M. Alcée Légaré sont tous deux entrés dans le service de la marine. Ils nous quitteront prochainement. A ces deux braves jeunes garçons, bonne chance!

• • •

M. Marcel Dauphinais, de l'Aviation Canadienne, est maintenant stationné à Mossbank. Que ceux qui iront à Mossbank n'oublient pas d'aller voir un de nos anciens citoyens de Willow-Bunch.

• • •

Les soldats Joffre Champigny et Georges Lauzière sont retournés au devoir après avoir passé quelque temps dans leur famille.

• • •

Nous sommes heureux d'annoncer que nous recevons régulièrement de bonnes nouvelles de tous nos soldats outre-mer. Ils se portent bien et demandent qu'on soit fidèle à leur envoyer de nos nouvelles souvent. Alors, parents et amis des soldats, répondez à l'appel!

• • •

Tous ceux qui désirent acheter des "Bons de Victoire" peuvent s'adresser à M. Alex. Beausoleil et à M. Emery Paulhus.

Va-et-vient

M. et Mme Napoléon Deaust, de Laflèche, sont ici pour affaires.

Mme Philippe Gareau est maintenant à Willow-Bunch pour quelque temps. M. Philippe Gareau fait partie de l'armée canadienne.

Billimun

Décès

Le 25 décembre, décédait à Hazenmore, Mme Magdalena Seibert, âgée de 87 ans. Elle était née en Hongrie. Elle laisse 2 enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles eurent lieu à Billimun le 27 décembre, et furent présidées par M. le curé Roy.

Mariages

Le 24 novembre dernier eut lieu le mariage d'Anton R. Selenski, fils de M. et Mme Rochus Selenski, avec Mlle Veronica Zerr, fille de M. et Mme George Zerr. La messe fut célébrée par M. le curé Roy. Les témoins furent Valentine Deringer et Clément Stengler.

Le 5 février dernier, M. Anton Zerr, fils de M. et Mme Pius Zerr, unissait sa destinée à celle de Mlle Irene Fehr, fille de M. et Mme Peter Fehr. M. le curé célébra la messe du mariage. Les témoins furent Roy Zerr et Ethel Fehr.

Nos malades

M. et Mme Jean-B. Brière et M. Sinaï Brière ont dû aller à Meyronne, au chevet de leur père, M. Sinaï Brière, qui était sérieusement malade. Selon les dernières nouvelles, M. Brière est en bonne voie de rétablissement, malgré ses 85 ans.

• • •

M. et Mme Camille Jacquin et leur famille se rendirent à Ferland passer quelques jours avec Mme A. Mongéon (mère de Mme Jacquin), qui était souffrante. Mme Mongéon est maintenant assez bien rétablie.

• • •

Mme René Privé a dû passer une semaine à l'hôpital de Gravelbourg, où elle suivit des traitements. Elle est maintenant en bonne voie de guérison.

• • •

Mme Sinaï Brière doit passer quelques jours à l'hôpital de Gravelbourg. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient

M. et Mme C. Wanlin et leur famille passèrent quelques jours avec leurs enfants, Mme Prosper Pinel et M. Louis Wanlin, de Val Marie.

De passage ici, chez des parents et amis, Mme A. Arsenault et Mme H. Turner et ses enfants, de Val Marie.

• • •

M. et Mme Jos. Brière, de Laflèche, passèrent quelques jours avec des parents.

• • •

M. et Mme Maurice Massé, de Horsecreek, vinrent rendre visite à M. et Mme Wanlin, parents de Mme Massé.

• • •

De retour d'un séjour de près d'un mois à Régina et Wolseley, M. et Mme Wilfrid Brière.

• • •

A l'occasion du 20ème anniversaire de mariage de M. et Mme René Privé, plusieurs parents et amis se réunirent chez eux le 16 janvier. On remarquait M. et Mme A. Gervais, M. et Mme O. Gauthier, M. et Mme Ed. Carignan, père, M. et Mme Ed. Carignan, fils, M. et Mme A. Provençal, M. et Mme E. Tourigny, M. et Mme Nap. Carignan, M. Nap. Privé, M. A. Carignan, de Ponteix; et M. et Mme J.-B. Brière et leur famille, M. et Mme S. Brière et leur famille, ainsi que M. Jos. Wanlin et M. A. Wanlin, de Mankota.

• • •

De passage à Gravelbourg: M. René Privé, M. Sinaï Brière, M. Alph. Fowler et Mme J.-B. Brière.

• • •

En visite chez M. et Mme J.-B. Brière, Mme Phil. Hamel, de Gravelbourg.

• • •

Les contribuables de l'école McDonald eurent leur assemblée annuelle le 26 janvier dernier. M. Nick Stengler fut nommé comme nouveau syndic.

• • •

L'école McDonald ouvre ses portes encore une fois. Les élèves, sous la direction de Mme Wilf. Brière, s'efforcent de faire un succès de cette année scolaire.

DIMINUTION DE LA RECOLTE EN ARGENTINE

La première évaluation officielle de la récolte de blé de l'Argentine pour 1941-1942 est de 220,459,000 de boisseaux, en diminution de 78,998,000 de boisseaux, ou de 26.4 pour cent sur la récolte de 1940-41. On estime également qu'il y aura une diminution de 3.6 pour cent dans la récolte d'avoine; de 45.5 pour cent dans celle de l'orge et de 10.5 pour cent dans celle du seigle. La seule augmentation prévue est pour la récolte de graine de lin, qui accuse une augmentation de 16.5 pour cent.

Communiqué de l'A.C.F.C.

Journée de l'A.C.F.C.

Dumas

Contribution globale: $3.75.

• • •

Laflèche

Percepteurs: MM. A. Belcourt, Ed. Bilodeau, J.-A. Palmier, L. Lazure.

$4.40: Le Cercle Ste-Jeanne d'Arc.

$2.00: M. le curé A. Gravel, Les Filles de la Croix, MM. Adrien Belcourt, Alfred Clermont.

$1.35: M. E.-H. Bilodeau.

$1.00: MM. Eugène Bachelu, A. Berlinguette, A. Cloutier, C. Periguy, W. Morissette, H. Piché, C. de Wulf, Dr L.-E. Belcourt, MM. Arthur Brunelle, L. Lazure, M. Perrey, A. Palmier, F. Poliquin, T. Bourassa, J. Chabot, Albert Morissette, Gilbert Phaneuf, J. Palmier, A. Rosy.

$0.50: Mlle E. Bourke, MM. J. Charlebois, C. Desmarais, N. Leclaire, W.-O. Pratte, A. Adams, O. Clermont, Fred Desmarais, F.-X. Lizée, J.-L. Tétrault, Ed. Bachelu, H. Cyr, A. Hervieux, L. Morasse.

$0.25: M. Napoléon Deaust.

TOTAL: $40.00.

• • •

Cantal

Percepteur: M. Théodule Landry.

$1.00: MM. Joseph Landry, Eugène Lemieux, Cyprien Bertholet, Théo. Landry.

$0.25: MM. Léo Baril, Florent Darveau.

$17.15: Contribution précédente.

$11.50: Partie de cartes.

TOTAL: $33.15.

PREVISIONS DE COMMERCE D'OEUFS, 1942

Il est probable que les exportations d'oeufs en 1942 seront de deux à trois fois plus élevées que celles de 1941, qui s'étaient chiffrées à environ 15 millions ½ de douzaines, dit la Revue de la situation agricole au Canada. Pour pouvoir remplir les contrats d'exportation, on demande à tous les aviculteurs d'augmenter de deux oeufs par poule et par jour. On insiste également sur la qualité. Comme les aviculteurs ont l'assurance d'obtenir des prix relativement avantageux pendant la période plus forte de production, on compte que la production d'oeufs dépassera tous les records pendant les mois d'hiver et de printemps. Les prix devraient rester fermes l'été prochain. On prévoit une augmentation considérable dans les incubations du printemps et il est probable que les couvoirs commerciaux recevront de grosses commandes de poussins.

Conservez votre mode de vie actuel en achetant des obligations de la victoire.

Montmartre

Mariage

Le 7 février, en l'église de Ste-Thérèse, de Régina, M. Clovis Goulet conduisait à l'autel Mlle Léona Lavoie, tous deux de Montmartre.

Mgr Janssen, vicaire général, officia en présence des parents et des amis. Nos meilleurs souhaits de bonheur. Les nouveaux époux résideront à Régina.

• • •

M. J. Ayotte, qui résidait chez son fils Lucien, vient de nous quitter pour passer quelque temps à Régina. Il retournera au Manitoba, au printemps.

Incendie

Le 20, vers midi, le feu se déclara dans la sacristie de l'église de Candiac, située à 8 milles d'ici. L'incendie se propagea si rapidement que le tout fut consumé, sauf une partie de l'ameublement qui fut sauvée par les paroissiens. Les pertes s'élèvent à $20,000, dont une petite partie seulement couverte par les assurances.

Cette église fut construite par feu le R. P. Szczypzta, en 1920, alors curé de Candiac. Les autres travaux furent faits par MM. A. Gautier, J. Savarie, et d'autres entrepreneurs locaux, parmi lesquels se trouvaient MM. J. Duhamel, Labrèche, Corneloue, Comeau, Beauchemin et d'autres.

Nos sympathies au dévoué curé de la paroisse, le R. P. Pander, ainsi qu'aux dévoués paroissiens, d'origine polonaise.

Chez les nôtres de l'Ontario

Fort Frances

C'est avec beaucoup de regret que nous apprenions la mort d'un de nos dévoués missionnaires, le R. P. Hector Brassard, O.M.I., qui, depuis quelques mois, était gravement malade. Il avait quitté notre paroisse pour aller demeurer au Juniorat de la Ste-Famille, où il est décédé le 15 février. Le R. P. Brassard désirant se consacrer aux missions indiennes toute sa vie, avait tout d'abord été envoyé à Albany, Baie James, mais quelques années plus tard, il dut quitter ce poste, à cause de sa santé. Il vint alors dans l'Ouest et exerça son saint ministère auprès des Indiens à Fort Frances; il fit également du ministère à St-Laurent, à la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg et à Duluth, Minn. De nouveau il revint à Fort Frances, où il se dépensa pendant de nombreuses années.

Le souvenir de son grand dévouement et de son ardente charité pour tous nous reste bien vivant, et en retour, les ardentes prières des paroissiens qui l'ont connu et estimé sont nombreuses.

Ses funérailles eurent lieu au Juniorat de la Ste-Famille, et le R. P. Lamontagne, O.M.I., Provincial, chanta le service. Un service fut également chanté pour le repos de l'âme de ce dévoué missionnaire, par le R. P. Paquette, de cette paroisse. Il y eut une nombreuse assistance.

• • •

Le R. P. Poulain, de l'Ecole Indienne, nous quittait pour Winnipeg, où il assista aux funérailles du R. P. Brassard.

• • •

Lundi soir, 9 février, les Chevaliers de Colomb eurent une intéressante soirée à l'Ecole Ste-Marie. Le R. P. Paquette et le R. P. Audette y assistaient. Un programme musical, préparé par nos aimables Chevaliers, fut très goûté des auditeurs. La soirée se termina par un goûter délicieux et le tout fut un réel succès.

Mardi soir, Mlle Thelma Ball reçut à sa demeure les gardes-malades de l'hôpital La Vérendrye. Une partie de bridge fut jouée; les heureuses gagnantes furent les suivantes: 1er prix, Mlle Aldéa Boisvert; 2ème prix, Mlle Dorothée Darby. La gagnante de la partie de 500 fut Mlle Hélène Laforest. Un goûter délicieux préparé par Mme Ball fut servi par Mlles Thelma Ball et Dora Davidson. Un programme musical termina la soirée et toutes se retirèrent très heureuses de cette agréable réunion.

Nous remercions très sincèrement Mlle T. Ball de cette réception.

• • •

Le 17 février, M. l'abbé Moreau, de Pinewood, Ont., était de passage dans notre paroisse, pour quelques jours.

• • •

En l'honneur de Mme A. B. Overend (née Verna Dronyk), dont le mariage eut lieu récemment à Ottawa, une soirée eut lieu à la demeure de Mlle Rita Bellez. Une partie de whist fut jouée et les gagnantes furent Mmes Georges Miller et L. Rasmussen, d'International Falls. De nombreux cadeaux furent présentés à la nouvelle mariée et un goûter succulent fut servi par Mlles Rita Bellez, Thérèse Laforest et Bernice Ross.

• • •

Les enfants de choeur de l'école Ste-Marie jouèrent dernièrement une intéressante partie de gouret avec ceux de l'Ecole Indienne; ces derniers furent les vainqueurs. Nos petits indiens ne se laissent pas battre. Bravo!

Rainy River

La Révérende Mère Provinciale de Crookston, Minn., et Soeur Ste-Agnès, directrice des écoles, visitèrent notre couvent et notre école régionale la semaine dernière. Elles passèrent aussi une journée à Pinewood.

• • •

Le 16 février une partie de cartes très bien réussie eut lieu dans la salle paroissiale. Cette réunion organisée par le "February Circle of Workers" était sous la présidence de Mme N. Marquis.

• • •

Le mercredi des Cendres une grand'messe fut chantée à 9 h., suivie de l'imposition des cendres. Notre curé a beaucoup insisté pour que les assistants à la Sainte Messe chaque jour, soient plus nombreux. Il demanda également qu'il y ait une assistance régulière aux exercices du Carême, les mercredi et vendredi soirs.

• • •

Le rapport financier de la paroisse pour l'année 1941 a été distribué aux paroissiens le premier dimanche de février.

Manque d'idéal

S'il y a parmi la jeunesse d'aujourd'hui tant de médiocrité, de vulgarité; si l'on rencontre tant de personnes qui, sur les trottoirs de nos grandes villes traînent une existence vide de tout, de sentiments comme d'idées; s'il y a tant d'âmes banales, effacées, dont l'unique ambition est de suivre paisiblement l'ornière et de se tailler une petite place où elles pourront jouir en paix des douceurs de la vie, c'est que, parmi nous, nous rappelle le R. P. F.-A. Vuillemet, on ne connait plus la passion de l'idéal.

Mépris de l'idéal

"Non seulement on n'a plus d'idéal, dit-il, mais on s'en moque. A notre époque de vie pratique intense, on n'a que faire de cette puérile chimère, bonne tout au plus pour les Don Quichotte du moyen âge; ce qu'il faut avant tout, c'est brasser des affaires, amasser de l'argent pour s'amuser.

"Ces injures contre l'idéal sont, selon nous, des injures contre l'intelligence même. Objet de la risée, l'idéal s'est enfui à tire-d'ailes. Aussi, il n'y a plus de flamme dans les yeux de notre génération. Un vent de cimetière souffle sur notre siècle...

"Nous avons tous besoin d'un idéal. Lui seul est capable, s'il est grand, de nous rendre dignes de remplir notre mission, parce que seul il peut faire de nous des hommes au vouloir énergique, et au caractère solide.

"Tous, nous possédons une incomparable réserve d'énergie qui exige une direction. En d'autres termes, il faut à notre vie un but précis, un idéal. Un homme est sans valeur s'il n'a pas en lui une haute dévotion à un idéal", disait Théodore Roosevelt.

Insouciance de nos jeunes

Le manque d'idéal ou d'ambition est évidemment un des plus grands défauts de notre jeunesse. Que de jeunes gens bien doués, intelligents, s'abrutissent dans des emplois subalternes où ils végéteront leur vie durant. Ils n'ont aucun but précis dans la vie. Ils travaillent au jour le jour, comme des machines, sans souci du lendemain. Advienne que pourra! Se perfectionner! S'instruire! Bah!... Et c'est ainsi que toutes les meilleurs positions, dans nos industries par exemple, sont le lot des étrangers.

Aiguillonner l'esprit d'initiative, stimuler l'ambition, voilà ce à quoi devraient surtout s'appliquer ceux qui ont charge de former notre jeunesse. Le laisser-aller, le laisser-faire, l'apathie, la suffisance qui nous caractérisent sont des menaces extrêmement graves pour notre avenir social et économique.—A.R.

(La Parole)



Q. — Pensez-vous qu'une jeune fille de 16 ans, qui ne va plus à l'école, puisse se laisser fréquenter par un jeune homme? — ETINCELLE.

R.—A mon avis, une fillette de 16 ans est bien trop jeune pour commencer à recevoir un garçon. Etant encore très inexpérimentée, elle risque de s'engager dans l'état du mariage sans posséder le sérieux nécessaire pour remplir le rôle important d'épouse et de mère.

Il me semble que pour le moment, il serait préférable que cette jeune fille s'applique à acquérir toutes les qualités qui feront d'elle une parfaite femme de maison. Sans compter que le surplus de connaissances ménagères qu'elle aura apprises contribueront beaucoup à rendre son futur foyer plus heureux.

Si, cependant, la jeune fille en question désire absolument recevoir un jeune homme, et si ses parents le lui permettent, qu'elle le reçoive chez elle, et que les visites de son ami ne soient pas trop fréquentes ni trop prolongées.

•

Q. — Connaissez-vous un procédé pour enlever les pellicules dans les cheveux et un moyen sûr pour ôter les poils disgracieux dans le visage?

R.—Si les cheveux sont secs, on recommande de frictionner souvent le cuir chevelu avec de l'huile d'olive chaude, puis de laver les cheveux comme il faut.

Un autre moyen très efficace pour se débarrasser des pellicules est de brosser les cheveux chaque soir avec une brosse en crin très résistant. Cette méthode est recommandée pour les cheveux secs comme pour les cheveux gras.

Je ne connais aucun moyen absolument sûr pour enlever les poils disgracieux dans le visage, mais il se vend une foule de crèmes et de dépilatoires qui doivent certainement être très efficaces.

•

Q.—Quel est le poids normal pour une jeune fille de 18 ans, mesurant 5 pieds, 5 pouces?

Vu que cette demoiselle est assez grande, est-il préférable qu'elle porte des talons hauts ou bas avec une robe de cérémonie?

R.—124 livres environ.

Les souliers fins avec talons hauts sont toujours de mise avec une toilette de cérémonie, quelle que soit la taille de la personne.

•

Q.—Quelle teinte de robe convient le mieux à une jeune fille? Est-ce le noir?

R.—Evidemment, le noir est toujours distingué et de bon goût. Mais on ne peut infailliblement l'adapter à n'importe quelle physionomie. Le noir vieillit beaucoup une jeune personne et lui donne un air plus digne et plus austère. Pour celles qui ont une taille assez forte le noir contribue à leur donner une apparence plus élancée et plus mince. De même, celles qui sont assez grandes portent mieux le noir que les courtes.

En général, les teintes gaies et claires conviennent mieux à une jeune fille que le noir.

Le teint de la personne y est également pour beaucoup dans cette question. Les blondes et les brunes choisissent habituellement les couleurs qui font ressortir les charmes de leur teint.

Tout ceci est laissé au bon goût de chacune.

Q.—Est-ce me permettre de trop grandes familiarités que de tenir la main de mon ami lorsque nous causons, ensemble, et de le tenir par le bras lorsque nous marchons sur la rue?

R.—Je vous dirai simplement ce qui est mieux au point de vue bienséance et distinction. Il est plus discret et plus réservé de ne pas le faire, car une jeune fille distinguée n'affiche jamais ses sentiments intérieurs en public.

Quelques-uns, à ce sujet, font une distinction entre fiancés et de simples amis qui se fréquentent depuis peu; évidemment, l'intimité des premiers est plus grande, mais comme dans les milieux où ces jeunes gens sont étrangers on ignore à quel point en sont leurs relations, il est préférable de s'abstenir de témoigner ces marques extérieures d'affection.

Cependant, lorsque des jeunes amis marchent sur une route glissante ou qui présente quelque obstacle, la jeune fille peut, dans ce cas s'appuyer sur le bras de son compagnon pour affermir son pas et éviter une chute.

•

Q.—Les feuilletons qui paraissent dans le "Free Press Prairie Farmer" hebdomadaire, offrent-ils quelques graves dangers pour ceux qui les lisent?

R.—Afin que nous puissions porter un jugement sûr au sujet des feuilletons qui paraissent dans ce petit hebdomadaire, il faudrait nous en spécifier quelques-uns, avec l'auteur. Comme il nous est impossible de les lire tous, nous pourrions, avec ces renseignements, vous éclairer plus facilement.

•

Q.—Est-ce manquer de respect que d'aller recevoir la Sainte Communion en ayant du rouge sur les lèvres?

R. — C'est certainement manquer de respect envers N.-S. que d'aller le recevoir dans la Sainte Communion avec une trop grande quantité de rouge sur les lèvres. Iriez-vous donner la main au Saint-Père, en ayant auparavant barbouillé cette main avec de la peinture?

La comparaison, quoique imparfaite, vous donne une petite idée du bon sens avec lequel nous devons accomplir les actes les plus importants de notre vie.

Cependant, si le rouge à lèvres est mis discrètement, et bien dissimulé, je ne crois pas qu'il y ait un manque de respect en allant communier ainsi.

•

Q.—J'aimerais savoir quels termes employer pour commencer et terminer une lettre adressée à un prêtre.— UNE MANITOBAINE.

R.—Selon l'étiquette française, on commence ce genre de lettre par "M. l'abbé" si l'on s'adresse à un prêtre séculier, et par "Mon Révérend Père" s'il s'agit d'un religieux.

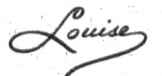
Les termes que l'on emploie pour terminer ces lettres, sont variés. Per exemple:

Veuillez croire, M. l'abbé, à mes sentiments respectueux,

ou encore,

Je demeure,

Votre bien respectueuse, etc., etc.



Pour Vous, Mesdames

Etiquette de la table

(Suite)

Comment les oranges se mangent-elles à table?

On peut les trancher en deux parties au centre, et les manger avec la cuiller.

On peut les peler, les séparer en sections et les manger avec les doigts.

Elles peuvent être servies déjà tranchées, et alors, on les mange avec une cuiller.

• • •

De quelle façon les bananes se mangent-elles à table?

Après les avoir pelées, on en rompt des morceaux que l'on porte à la bouche avec une fourchette.

• • •

Comment doit-on manger le fromage?

S'il est servi en cubes, on le mange avec les doigts. S'il est en boule ou très mou, on l'étend sur des biscuits soda avec un couteau d'argent ou on le mange avec ses doigts.

• • •

Comment se mangent les pommes de terre cuites en robe de chambre?

On en tranche la pelure à la partie supérieure et la pulpe peut ensuite en être mangée avec une fourchette, directement de la pelure ou pilée avec du beurre. On ne doit jamais se servir d'une cuiller avec des pommes de terre cuites de cette façon.

• • •

Comment se mange le blé-d'Inde en épi?

Il doit être rompu en plusieurs petites portions et porté à la bouche avec les doigts. Certaines hôtesses fournissent aujourd'hui de petites fourchettes spéciales que l'on plante à chaque extrémité de l'épi afin de ne pas se salir les doigts.

• • •

Quand les convives doivent-ils se lever de table?

Lorsque l'hôtesse en donne le signal.

• • •

A quel dignitaire l'hôte ou l'hôtesse doivent-ils céder leur place à table?

A un évêque dans son diocèse ou à tout autre haut dignitaire ecclésiastique.

(A suivre)



On voit ici quatre jeunes choristes canadiennes qui chantent les Vêpres. Elles font partie du corps auxiliaire féminin.

RECETTES



Beignets ménagère

Voici une excellente manière d'employer des restes de pain bien propres. Durant une petite heure, dans une tasse de lait sucré et parfumé, soit à la vanille, soit au zeste de citron, faites tremper ½ livre de pain rassis. Ce pain étant largement imbibé, écrasez avec une fourchette, de manière à obtenir une bonne pâte très lisse et plutôt épaisse. Ajoutez, un par un, deux jaunes d'oeufs, travaillez quelques minutes sur feu doux. Après refroidissement, ajoutez les blancs battus en neige. A l'aide d'une cuiller enfarinée prenez gros comme une noix de cette pâte pour la faire glisser dans une friture bien chaude. Etant dorés, servez les beignets saupoudrés de sucre. L'adjonction de quelques raisins de Corinthe, bien lavés et séchés, bonifie encore ces excellents beignets.

• • •

Potage diplomate

Préparer une purée de pois. Ajouter une boîte de purée de tomates et laisser bouillir quelques minutes. (On peut remplacer la purée conservée par une purée de tomates fraîches préparée juste avant son emploi. Le résultat n'en sera que meilleur). Mettez dans une soupière un verre de madère et un morceau de beurre. Servez aussitôt avec des croûtons frits.

• • •

Soufflé de morue aux pommes de terre

Pour 6 personnes: 2 liv. de morue dessalée; 6 pommes de terre; 6 cuillerées de beurre; 3 cuillerées de crème ou lait; une pincée de poivre; une pincée de cayenne; une pincée de muscade; 4 oeufs. Séparez les blancs d'oeufs des jaunes. Faites cuire séparément la morue dessalée dans de l'eau, les pommes de terre dans de l'eau salée. Enlevez la peau et les arêtes, émincez la chair ou passez-la en purée, puis incorporez-y la crème, les épices et les jaunes d'oeufs. Mélangez bien. Ajoutez la morue. Mélangez encore. Fouettez les blancs d'oeufs en neige ferme, incorporez-les à l'appareil. Mélangez une dernière fois, puis versez le tout dans un plat allant au feu bien beurré. Mettez au four chaud pendant 25 minutes. Servez dans le plat.

Une humble maisonnette

Le bonheur ne veut pas d'un brillant étalage,
D'un luxe épanoui sous des charmes divers.
Il ne veut que la paix à l'ombre d'un village,
Une humble maisonnette au sein des arbres verts.

Le bonheur n'est pas fait de bruits et de paroles,
Mais du silence qui vit dans un coeur craintif.
Il est dans le parfum des sauvages corolles
Qui s'ouvrent dans le soir odorant et plaintif.

Aussi quand nous serons un peu vaincus par l'âge,
Tremblants comme une feuille en proie aux durs hivers
Nous aurons, si tu veux, à l'ombre d'un village,
Une humble maisonnette au sein des arbres verts.

Nous vivrons loin de tous, loin du monde si fourbe,
Loin du monde méchant qui ne nous comprend pas.
Notre chemin sera frais et vert. Une courbe
Du passant indiscret détournera les pas.

Ah! que cette existence à deux nous sera douce!
Que vite s'enfuiront nos veilles et nos jours,
Semblables au ruisseau qui coule sous la mousse,
Qui ne change jamais et gazouille toujours!...

Et ceux qui veulent voir où le bonheur se gîte,
Où sont les nids humains à l'abri des revers,
Chercheront, loin des lieux où le monde s'agite,
Une humble maisonnette au sein des arbres verts!...

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

Le repassage d'une chemise d'homme

Le repassage de la chemise d'homme est le véritable critérium des capacités de la repasseuse. Si vous vous trouvez dans l'obligation de l'expliquer à une domestique novice, voici comment il faut procéder:

Col et manchettes

Le col et les manchettes sont amidonnés et essorés. La chemise est alors placée sur la table, le dos plié en deux, les coutures des côtés superposées, et l'encolure inclinée vers la gauche. On commence à passer le fer sur le dos, puis on pose le dos en dessous, pour repasser les poignets. L'endroit où les poignets et le col sont repliés doit toujours être mouillé au moment du pliage.

L'arrondi du col s'obtient en appuyant le fer à l'envers tout en relevant le col avec la main libre. Ensuite, on repasse les manches, en ayant soin de relever le pan de la chemise sur le plastron, qui doit rester impeccablement net. Puis c'est le tour des deux côtés du devant, car le milieu doit être réservé pour la fin. Il faut même l'écarter pour former les plis en utilisant l'ampleur du dos, et il est recommandé de glisser un morceau de tissu formant une épaisseur suffisante entre la partie de devant et celle du dos, pour éviter que les plis du dos ne se répètent sur le devant.

Plastron

Mais il reste à opérer la manoeuvre principale, celle qui consiste à repasser le plastron en commençant par la gauche et en le tendant fortement. Il faut tendre de la même manière le côté droit du plastron afin qu'il soit exactement semblable pour le boutonnage.

Pour plier la chemise repassée, on la place sur la table, plastron en dessous et encolure à gauche, puis on forme à la gauche de celui-ci un pli, situé à 1 pouce ¼ de distance.

La manche se replie sur elle-même deux fois, le poignet dépassant le haut de la chemise d'environ 1 pouce ¼. Pour terminer on pile en longueur.

Nous conseillons aux repasseuses débutantes de ne pas affronter aussitôt une pièce aussi compliquée et à s'exercer sur du linge de table.

Mais il est un moyen bien simple d'éviter toutes ces difficultés: on adopte la chemise entièrement ouverte sur le devant. On gagne ainsi un temps considérable.

Vive la belle humeur!

Visite des parents

Des parents, qui habitent au loin, arrivent pour passer quelques jours chez vous; pourquoi serait-ce un prétexte à mauvaise humeur? Belle occasion, de satisfaire à la fois votre curiosité et de goûter ce plaisir supérieur: être une initiatrice.

Eux connaissent mal ou pas du tout votre ville. Vous la leur ferez découvrir. Et vous-même y découvrirez en même temps des beautés qui vous étaient, jusqu'alors, restées secrètes.

En échange, ils vous apprendront ce qu'est leur vie à eux. Vous verrez comme tout est différent.

Convives inattendus

Votre mari amène un ou deux invités, à l'improviste? Que vous importe? Votre maison n'est-elle pas parfaitement tenue? Et n'en êtes-vous pas, à juste raison, fière?

Une maison bien tenue est une maison où le linge de table, bien net, attend toujours dans l'armoire, où la vaisselle "de tous les jours" est assez charmante, où les fleurs dans la coupe sont assez fraîches, pour qu'on ne soit pas gênée par une visite-surprise.

Une maison bien tenue est celle où il y a toujours, dans le garde-manger, de quoi faire une omelette, une salade, et un dessert supplémentaires...

Ce qui importe dans ces circonstances

Et puis, les invités improvisés ne se soucient pas tellement de s'installer devant un festin, que d'être reçus avec un sourire. Et le sourire, en ces temps de vie chère, est la seule chose du monde qui ne coûte absolument rien!

Je suppose que toutes mes lectrices ont pris pour résolution première en 1942 de garder leur humeur au beau fixe durant toute l'année. Et je vois d'ici tous les petits bonheurs que cet état de chose donnera à tous les leurs, et c'est justement cela, mes amies, qui fait le vrai bonheur que l'on croit inaccessible.

CLAIRE-ANNE.

(La Frontière)

IIe dimanche de Carême

Evangile

(S. Matth., XVII, 1-9)

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques, et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus: Seigneur, nous sommes bien ici: voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit; et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances: écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

Recrutement de femmes pour la Commission d'inspection

OTTAWA—On annonce que la Commission d'inspection du Royaume-Uni et du Canada demande, pour son travail d'inspection des femmes qui possèdent le baccalauréat ès arts ou qui, du moins, ont commencé le cours des arts.

On commencera immédiatement, a-t-on déclaré, à recruter environ 600 femmes ou jeunes filles, entre les âges de 20 et de 40 ans, qui ont suivi des cours supérieurs de mathématiques, de chimie et de radiophonie. On confiera à ces personnes des postes de confiance dans l'inspection des canons de fusils, des pièces d'affûts de canon, des instruments de protection contre l'incendie, des explosifs et des pièces d'appareils radiophoniques. Des usines par tout le Canada emploient actuellement 250 de ces femmes.

L'inspecteur général avertit les candidates qu'elles doivent être prêtes à se rendre aux endroits où on aura besoin d'elles et elles devront se rendre à leurs propres frais au premier poste qui leur sera assigné. Les femmes qui seront chargées d'inspecter les canons de fusil et les pièces d'affûts de canon, suivront un cours d'un mois à Peterborough. A partir du commencement de ce cours, elles recevront un salaire de 48 sous de l'heure et davantage. Elles devront avoir suivi préalablement un bon cours de mathématiques, supérieur à celui de l'immatriculation de première classe; elles devront avoir fait une partie du cours universitaire et suivi un cours de physique ou elles devront posséder un brevet d'institutrice.

On choisira les meilleures candidates et on leur fera suivre un cours de deux mois à Peterborough.

Celles qui seront employées à l'inspection des explosifs se rendront directement à leur poste de travail. Elles devront posséder le baccalauréat, avec spécialisation en chimie. Elles seront employées comme aides de laboratoire au salaire de $100 par mois ou comme chimistes adjointes au salaire de $125 par mois, selon leur compétence et leur expérience.

Les inspectrices d'appareils radiophoniques sont toutes employées à Montréal, à l'heure actuelle. Leur salaire est de 38 à 48 sous de l'heure, selon leur compétence et leur expérience. Elles doivent avoir reçu leur entraînement dans l'un des collèges de radiophonie ou posséder plusieurs années d'expérience dans le maniement des pièces d'appareils radiophoniques.

L'indemnité de vie chère sera ajoutée aux salaires susmentionnés.

Le major-général Lock demande instamment aux personnes qui possèdent l'entraînement nécessaire, de s'enrôler pour ce service d'inspection. "Je suis certain, dit-il, que les femmes du Canada peuvent faire ce que font les femmes de la Grande-Bretagne."

La désertion des campagnes et les domestiques

La désertion

La désertion des campagnes, soit sous la forme d'expatriation, soit sous la forme de départ pour une province-soeur ou une ville locale, a déjà causé d'inquiétants problèmes à l'Eglise et à l'Etat. Cette question de désertion reste encore à l'ordre du jour avec cette différence qu'elle se présente en un temps d'industrialisme inouï et sous la forme particulière de départ en masse pour l'armée et nos villes industrielles.

Nos domestiques viennent-elles de la campagne?

Si les jeunes ruraux abandonnent la charrue pour le fusil, le travail des champs pour le travail industriel et la milice, nos jeunes rurales laissent leur mère et les petits pour une patronne avec ou sans enfants et s'éloignent de l'atmosphère paisible de la campagne pour jouir de l'atmosphère abrutissante de l'usine.

Pourquoi viennent-elles à la ville?

Laissons les domestiques elles-mêmes nous expliquer les raisons de leur départ. "Je voulais gagner ma vie par moi-même." — "Mon père était cultivateur chômeur." — "La campagne ne me disait plus grand'chose." — "Je ne gagnais pas suffisamment à l'hôtel du village." — "Je voulais prendre de l'expérience pour fonder un foyer." — "J'en avais assez des querelles de famille." — "Il fallait bien que je pense à mon avenir, puisque mes frères allaient hériter du patrimoine." — "Je voulais satisfaire à mes petites dépenses."

De tous ces aveux, le plus commun semble la pauvreté.

Leur préparation morale

La formation aux vertus personnelles et sociables s'acquiert au foyer, à l'école et, nous devons ajouter, dans les mouvements d'Action catholique. Nos jeunes domestiques quittent trop tôt l'école et le foyer pour jouir d'une éducation vertueuse normale. Combien n'ont reçu aucun conseil avant leur départ pour la ville?

Les causes de conflit, telles le changement de famille et de milieu, demeurent, même si les jeunes campagnardes ont été averties des dangers de la vie urbaine.

Dangers de l'arrivée en ville

Les assistances sociales intéressées au placement familial des enfants savent quelle précaution elles doivent apporter dans le choix d'un foyer. Imaginez-vous alors les nombreuses difficultés psychologiques ou morales qui peuvent naître du fait de quitter la campagne.

L'enquête jociste nous en raconte de belles. Cette enquête aura servi d'une part, à sauver les domestiques et, d'autre part, à nous fournir quelques autres causes de notre déchristianisation et de notre désordre social, telle la désertion des campagnes.

H.-Gérard LEMIEUX.

(L'Action Catholique)

Ma Messe Quotidienne

MARS

1. **2e dimanche du Carême.** Or.: 2e, "A cunctis"; 3e, "Omnipotens"; 4e oraison commandée. Credo. Préface du Carême.
†2. **Lundi. De la férie.** Messe propre. Or.: 2e, "A cunctis"; 3e, "Omnipotens"; 4e, pour le pape; 5e, or. commandée. Préface du carême.
3. **Mardi. De la férie.** Comme hier, mais l'oraison pour le pape.
4. **Mercredi. Saint Casimir. a)** Messe "Os justi" (Confesseurs). Gloria. Or.: 2e, de la férie; 3e, de S. Lucius; 4e, or. commandée. Préface du carême. Dernier évangile: de la férie. **b)** Messe de la férie. Or.: 2e, de S. Casimir; 3e, de S. Lucius; 4e, or. commandée. Préface du Carême.
5. **Jeudi. De la férie.** Comme le 2 mars, moins l'oraison pour le pape.
6. **Vendredi. Saintes Perpétue et Félicité (Premier vendredi). a)** Messe "Me exspectaverunt" (Martyres non vierges). Gloria. Or.: 2e, de la férie; 3e, or. commandée. Préface de la férie. Or.: 2e, des Stes Perpétue et Félicité; 3e, or. commandée. Préface du Carême.
7. **Samedi. Saint Thomas d'Aquin. a)** Messe propre. Gloria. Or.: 2e, de la férie; 3e, or. commandée. Credo. Préface du Carême. Dernier évangile: de la férie. **b)** Messe de la férie. Or.: 2e, de S. Thomas d'Aquin; 3e, or. commandée. Préface du Carême.

La Mode Pratique



Les robes style "poplum" sont très en vogue cet hiver. Elles sont en effet très jolies et très pratiques. Celle-ci peut être confectionnée rapidement.

Style no 3337 pour grandeurs 10, 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 demande 3 verges ½ de tissu de 39 pouces.

Le chapeau no 3367 est un patron séparé.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

....

ADRESSE ....

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

A La Palestre

Mercredi soir le 11, grande joute de gouret entre deux fameux clubs: Moose Jaw Royals et les Indiens de Swift Current. Ces derniers remportèrent la victoire.

Au couvent

Le 12, heure littéraire, représentée par les élèves des grades IX, X, XI et XII. Ce fut une séance intéressante et instructive en même temps.

Outre les religieuses, les R.R. PP. Lizée, O.M.I., supérieur du collège, Beauchamp, Massé, et Joyal, visiteur des écoles, assistaient à cette représentation.

Les R.R. P.P. Lizée et Joyal prononcèrent des allocutions. Tous les élèves doivent être chaudement félicités pour le beau travail accompli.

Mlle Ghislaine Gravel, présidait la séance.

• • •

M. Albert Gravel, du département des octrois à Régina, laisse sa position pour s'enrôler dans l'armée. Il partira incessamment pour Brockville, Ont. afin d'y suivre des cours d'officier.

Moose Jaw

M. et Mme J.-P. Gallant, de Moose Jaw, se sont rendus dernièrement à Letellier, Man., dans le but d'assister au mariage de leur petite-fille, Mlle Annette Gallant, fille de M. Albany Gallant, avec l'officier-pilote R.-D. Woltman, de l'Aviation Canadienne. Mme Gallant a aussi profité de l'occasion pour aller visiter sa soeur, Mme T. Wedge, de Stonewall, Man.

• • •

M. et Mme Carl Smith ont reçu, lundi dernier, un câblogramme de leur fils, le sergent-pilote James Smith, de l'Aviation Canadienne, leur annonçant son arrivée en Grande-Bretagne.

Laflèche

M. Alphonse Campeau recevait le 11 dernier un télégramme lui apprenant la mort subite de son père, M. Napoléon Campeau, survenue la veille chez des parents à Montréal.

Né à St-Polycarpe, comté Vaudreuil, le 31 mai 1869, M. Campeau émigra en 1891 aux Etats-Unis, qu'il parcourut en grande partie. Revenu au Canada en 1900, il épousa en 1901, Clarina Lavigne, à Ste-Anne de Prescott, Ontario.

M. Campeau est un pionnier de notre district. Il y est venu en 1916 et y a amené sa famille l'année suivante. Il était retourné dans l'Est, il y a quelques mois seulement.

Outre son épouse, le défunt laisse huit enfants: Alphonse et Cécile (Mme Léon Lavigne), résidant à Laflèche; Louis et Léon en Colombie-Anglaise; Victor, Joseph, Adolphe et Pauline, demeurant à Montréal. Vingt-trois petits-enfants lui survivent aussi.

Après des funérailles solennelles, l'enterrement a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges. C'est un chrétien modèle et un vrai patriote qui disparaît. Nous offrons nos sympathies à la famille, particulièrement à M. Victor Campeau qui a été pendant plusieurs années le dévoué secrétaire de notre cercle local de l'A.C.F.C.

• • •

Les religieuses et les élèves du couvent ont eu dernièrement l'honneur de recevoir la visite de la Révérende Mère Thérèse-Eugénie, provinciale, de St-Adolphe, Man., accompagnée de la Révérende Soeur Adèle, ancienne maîtresse au couvent de Laflèche et maintenant supérieure à Bellegarde.

• • •

Le mardi gras ne pouvait passer inaperçu pour notre Cercle de Jeunesse. Tous les membres, réunis dans la salle paroissiale, se sont payé ce soir-là un souper aux crêpes avec sirop d'érable comme dans le bon vieux temps. Mlles E. Bourke et Armande Brunelle servaient les convives. Le président, Elie Bachelu, entonna ensuite des chansons canadiennes que tous répétaient avec entrain. On joua à divers jeux. Voici le résultat de quelques parties.

Concours Ping-Pong—Double Série des gagnants

Perdants: Edgar Piché, Fidèle Cantin, Elie Bachelu, Jimmie McDonald, Maurice Dandurand, Suzanne Lizée, Eileen Bourke, Blanche Kenny, Agnes McDonald, Germaine Cloutier.

Gagnants: Raymond Belcourt, Léo Lizée, David Darby, Maurice Le Blanc, Claire Morin, Mary Darby, Armande Brunelle, Thérèse Piché, Bernice McCabe, Gertrude Bachelu.

Partie de Ping-Pong entre Mary Darby et Raymond Belcourt, gagnant: Raymond Belcourt.

Jeu de Cinq Quilles (American)

Armande Brunelle, 120; David Darby, 152; Maurice Dandurand, 146; Germaine Cloutier, 102.

Autre partie, Cinq Quilles (American)

Abbé Gravel, 97; Blanche Kenny, 118; Maurice Le Blanc, 134; Elie Bachelu, 118.

Dix Quilles

Maurice Le Blanc, 125; Elie Bachelu, 118.

• • •

Le dimanche précédent, les membres du Cercle avaient fait la communion générale à 8 h., et ils ont ensuite déjeuné ensemble à la salle.

• • •

Le dimanche, 8 février, MM. Edmond Bilodeau et Eugène Bachelu assistaient à une réunion de fermiers et d'hommes d'affaires à Gravelbourg, ayant été invités à leur prêter main-forte dans l'organisation d'une Caisse Populaire. Cette semaine on les demandait à Ferland pour porter la parole sur le même sujet.

Ponteix

Le premier mariage de l'année, celui de Mlle Laura Therrien avec un jeune aviateur, fut béni en l'église de Ponteix le 5 février. Les deux soeurs jumelles, de la mariée, Verna et Viviane lui servaient de filles d'honneur.

• • •

Le 10 février deux autres jeunes gens unissaient leur vie au pied de l'autel; M. le Curé Lussier bénissait leur mariage. Après la cérémonie il y eut une réception chez les parents de la mariée. A ces heureux époux, bonheur et prospérité.

• • •

La troisième partie de cartes organisée sous le patronage des Enfants de Marie eut lieu le dimanche 15, et fut très satisfaisante. Des prix furent décernés aux gagnants. Quelques chansons furent entendues et un goûter termina cette soirée.

Funérailles

La famille de M. Hubert Jodoin vient de subir une douloureuse épreuve par la perte de leur fille unique, Béatrice, agée de 14 ans. L'état de la jeune fille s'aggrava si rapidement qu'elle succomba après cinq jours de maladie seulement. Les funérailles eurent lieu vendredi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Aux parents éplorés nous offrons nos sincères sympathies.

Lac Pelletier

MM. Michel St-Jacques, Gérard Chabot et Julien Vermette sont revenus de Kapuskasing, Ont., où ils travaillaient comme bûcherons.

• • •

M. et Mme Fernand St-Jacques sont revenus au Lac après avoir passé quelques jours à Ponteix.

• • •

MM. Antonio Monette et Roland Gagné sont venus dans leur famille, cette semaine. Ils sont actuellement soldats à Régina.

• • •

M. Joseph Monette est retourné à l'hôpital de Gravelbourg. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

MM. et Mmes Alex. et Albert Provençal, de Ponteix, ainsi que Mme Melançon, de Broadview, étaient en visite dernièrement chez M. Ignace Dumesnil.

• • •

Mlle Béatrice Caillé, institutrice à l'école Lac Pelletier, a recommencé à enseigner lundi dernier.

Ferland

Caisse Populaire

Le vendredi, 13 février eut lieu dans la salle de Ferland, une assemblée, présidée par M. Napoléon Couture, dans le but d'organiser une Caisse Populaire dans notre district. Les conférenciers furent M. Bilodeau, secrétaire-gérant, et M. Bachelu, tous deux de Laflèche. M. N. Couture nomma Mlle Simone Chabot comme secrétaire.

Les paroissiens de Ferland ont montré leur esprit coopératif en assistant en grand nombre à cette intéressante conférence. Ils ont certainement apprécié le dévouement de ces deux conférenciers bilingues, et de nouveau ils les remercient sincèrement. Avant de terminer l'assemblée, deux cercles d'étude furent organisés, et nous espérons qu'avec le bon vouloir et l'appui de chaque particulier, nous aurons dans un avenir prochain, notre Caisse Populaire.

Va-et-vient

MM. Dandurand et Kutchartz, de Laflèche, accompagnaient MM. Bilodeau et Bachelu à Ferland, vendredi passé.

• • •

Mme Lacasse, de Gouverneur, est chez son frère, M. Alfred Dion, depuis une couple de semaines.

• • •

M. et Mme Pierre Larose, M. et Mme Roger Leduc, M. et Mme Henri Leduc étaient en visite chez M. et Mme Ernest Desautels, de Ponteix.

• • •

Mlle Pauline Fournier, garde-malade de l'hôpital de Weyburn, visitait ses parents pour quelques jours seulement.

• • •

M. Antonio Chabot fit un court voyage à Winnipeg et à Saint-Jean-Baptiste, Manitoba.

• • •

M. et Mme Aristide Fournier visitaient des amis de Ponteix.

• • •

M. et Mme Arthur Thuot, de Meyronne, visitèrent M. et Mme Paddy Corcoran.

• • •

M. et Mme Alex Laberge, Mme Chabot et Mme Ephrem Bouffard visitèrent leurs enfants au Couvent de Laflèche.

• • •

Mlle Cécile Brisebois est chez son grand-père Bouvier, de Meyronne, depuis quelque temps déjà.

• • •

M. et Mme Charles-Henri Fournier, de passage à Fir-Mountain.

Naissance

M. et Mme Antonio Turgeon sont les heureux parents d'un fils, né la semaine dernière.

Prêtez pour combattre et vaincre.

Lebret

Les jeunes gens de Lebret dans les forces armées

Aviateurs outre-mer

Les sergents aviateurs Paul Bédel et Arthur Fay.

Soldats outre-mer

Arthur Lecours, Guy Bourret, Charles Bourret, Jos. Kilmartin, Léno Lamarre, Pat. McPoy, Jim. Pelletier, Elie Sinclair, Jim. Desjarlais, Jim. Pelletier, Georges Poitras, Fred Beaulieu, Ernest Pagé, Eddie Fisher, Mike Pelletier, Jos. Pelletier, Jos. Jeannotte, Paul Amyot, John Amyot, Jos. Poitras, Fred Poitras, Modeste Poitras, Donald Fay, Raymond Fay.

Soldats au Canada

Lieutenant Edouard Lafleur, sergent Marc Lafleur, caporal Adélard Paquin, sergent Bill Maloney, sergent Albert Poitras, les soldats Lionel Béliveau, Placide Lacroix, Jack Holhauser, Ted Ouellette, André Messner, Léo Brabant, John Morin, Rey Fisher, Jos. Krofchek.

Aviateurs au Canada

L'officier aviateur Bill Laroque, les sergents Bill Olson, Neil Murphy, les aviateurs Mike Salomon, Th. Delorme, Hubert McCue, Dan McGarry, John McDougall, Elmer Schill, Albert Dazé.

Gouret

Le club de gouret a joué une partie le 12 février contre le club de Balcarès. Résultat: 5 à 3 en faveur de Lebret.

Adieu au monde

Mlle Thérèse Paquin, fille de M. et Mme Albert Paquin, nous a quittés pour rentrer chez les Révérendes Soeurs Grises, à St-Boniface.

Nous lui souhaitons bonheur et persévérance.

Malade

La petite fille de M. et Mme Harold Pugsley a subi une grave opération à l'hôpital des Révérendes Soeurs Grises de Régina. L'opération a très bien réussi.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

La conscription

La campagne incroyable de diffamation contre l'effort de guerre canadien poursuit son cours. Dans le vaste champ des discussions, la conscription tient une large place.

Les britanniques de ce pays accusent l'autre partie de la population d'être la seule opposée à l'envoi des soldats outre-mer. Ces gens-là oublient-ils que l'Australie, à deux reprises, a refusé la conscription au cours de la dernière guerre? Pourtant 97% de sa population est originaire de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande.

Mais c'est là un argument de peu de valeur; la vraie raison, c'est que le Canada est en guerre et qu'il doit défendre ses côtes. Canadiens, nous voulons avant tout protéger notre pays et lui assurer la sécurité.

On parle beaucoup d'unité nationale. Très bien! nous la voulons plus que tout autre. Mais il est difficile de l'espérer en voyant revenir sur la scène les figures de 1917. Ceux-là ont divisé le pays et veulent le diviser encore en prêchant une politique qui n'est pas une politique canadienne. En effet comment le Canada, pays de 11 millions d'habitants, pourrait-il suffire à défendre ses côtes, produire le matériel de guerre nécessaire et en même temps envoyer des troupes en Grande-Bretagne? La philosophie du sens commun n'existe-t-elle donc plus!

La discussion au sujet de la conscription se poursuit et il est à souhaiter qu'elle se poursuive encore pourvu que ce soit selon les règles du bon sens. Le Canada doit faire son effort de guerre et, partant, il doit en discuter les moyens. Mais ses procédés doivent viser un réel effort qui servira la cause canadienne; toute autre méthode serait désastreuse.

Donc, travaillons à l'unité de notre pays et non pas à la désunion. Tenons-nous au courant des faits; reconnaissons l'effort magnifique accompli jusqu'à date par le Canada.

Faisons notre part, faisons notre devoir, tout notre devoir sans laisser pour cela les cerveaux malades nous dénigrer et nous calomnier.

Joseph KERBRAT,
Rhétorique.

Le major Jean Lafontaine officier d'état-major

OTTAWA—Le ministère de la Défense nationale annonce la nomination du major Jean Lafontaine, M.C., de Montréal, du Royal 22e Régiment, au poste d'officier d'état-major (2e classe), à la direction de l'instruction militaire à Ottawa. Le major Lafontaine remplace le major Paul H. L'Heureux comme officier chargé de diriger l'instruction bilingue. Le major L'Heureux a été récemment promu lieutenant-colonel et nommé commandant des Fusiliers du Saint-Laurent, unité que le ministère de la Défense nationale vient de mobiliser.

A mes petits amis

Les tout petits nous donnent parfois de beaux exemples d'oubli de soi. J'ai eu l'occasion de me trouver en contact avec l'un de ces bons petits coeurs, il n'y a pas très longtemps.

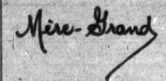
Une fillette de la campagne venait à la ville pour la troisième fois dans sa vie. Grand événement pour une mioche de cet âge! En arrivant dans la cité, elle la trouve transformée depuis son dernier voyage. Sa compagne, une de ses bonnes tantes, s'applique à l'intéresser, à lui faire voir toutes les beautés des grandes vitrines de magasin, etc.

Nombreuses sont les personnes et les connaissances que la tante a l'occasion de revoir, avec qui elle s'entretient, etc. Bref, chacune d'elles donne à l'enfant un petit souvenir propre à lui rappeler son passage à Winnipeg...

Connaissant la tante de cette bambine, j'ai un rendez-vous avec elle dans l'après-midi. Je fais connaissance avec l'enfant, l'interroge sur divers sujets, afin de la mettre à l'aise. Voyant qu'elle tient quelque chose de très précieux entre ses doigts, je lui demande ce que c'est... Aucune réponse. Je me hasarde à regarder ce que peut bien être cet objet mystérieux; quelle n'est pas ma surprise de constater que ce n'est autre chose que 3 tablettes de chocolat, reçues des personnes entrevues dans la matinée. "Pourquoi ne les manges-tu pas?" lui dis-je. —"Je les garde pour maman," me répondit-elle...

Je fus touchée de cette réponse. Quel bon petit coeur! me suis-je dit. Puissent des sentiments aussi beaux naître dans tous les coeurs de mes petits-enfants. Se priver pour faire plaisir à sa mère!... Penser à sa maman alors qu'on est entouré d'une foule de choses distrayantes, rares, nouvelles, pour une enfant de cet âge.

Les plus belles fleurs croissent parfois dans des parterres inconnus et modestes, mais dont le soleil est fort, vivifiant et fécond. Faites en sorte que chacune de vos familles soient un de ces parterres où croissent de ces belles fleurs délicates, personnifiées par chacun d'entre vous.



CORRESPONDANTS DE LA SEMAINE

St-Norbert — Thérèse, Denise, Rita, Cécile et Dolorès Cloutier.
Lorette (Ecole St-Cuthbert)—Cécile Grégoire, Thérèse Chaput, Lucienne et Marie-Béatrice Audette, Eugénie, Irène, Florence et Edouard Désorcy, Denis et Marie-Reine Manaigre, Laurent et Marcelline Jeanson. (Couvent) Reine Therrien.

Le gamin

Un gamin effronté s'efforce d'atteindre la sonnette d'une porte d'entrée. A cet âge-là, on aime beaucoup ce genre de plaisanterie.

Un agent de police passe; il veut lui venir en aide et comme il est beaucoup plus grand, il tire lui-même la sonnette.

Alors, le gamin recule d'un pas, et au moment où la porte s'ouvre, il montre l'agent du doigt et s'écrie en décampant:

—C'est pas moi qui a sonné, c'est lui.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Questionnaire instructif

1. Dans quelles provinces du Canada se trouvent les villes suivantes: Lacombe, Hamilton, Carberry, Kamloops, Minnedosa, Big Valley, Yorkton, Estevan, Brantford, Killarney, Swift Current, Timmins.
2. Quel est le plus gros reptile?
3. Quel pirate fut le premier Anglais à faire le tour du monde?
4. Combien de cordes compte le violon?
5. Quelle partie du Canada appelle-t-on le "verger de la Grande-Bretagne"?
6. Combien de dents a une personne adulte normale?
7. Quelle île a eu trois rois en un an?
8. Nommez quelques fables de La Fontaine où il est question d'un loup.

• • •

Réponses au Questionnaire publié la semaine dernière

1. Técumseh.
2. La forme du fer à cheval.
3. En Afrique.
4. François Ier, roi de France, et Jean Verrazano.
5. Calcutta.
6. (a) Optométriste: Celui qui examine la vue et prescrit tel ou tel genre de verres. (b) Oculiste: Médecin qui soigne les maladies des yeux. (c) Opticien: Celui qui fabrique ou vend des lunettes ou autres instruments d'optique.
7. Jupiter.
8. Oui, Mussolini est né en 1883, et Hitler en 1889.

Heureux d'être enfant



Il ne se doute pas, le beau petit prince HAROLD, âgé de quatre ans, que dans son pays, la Norvège, se déroule un grand drame. Fils du Prince Olav et de la princesse Martha, de Norvège, il est l'héritier de la couronne. Sera-t-il jamais roi?

Composition

NOTRE GLISSADE

Si par hasard vous venez à passer près de la cour de notre école, vous remarquerez certainement une glissade. Elle est pour tous les élèves un centre d'attraction; c'est pire que le poêle magnétique de Boothia! Dès que les récréations sont sonnées, tous les corps y sont irrésistiblement attirés. Les esprits les ont souvent précédés...

La glissade est d'une hauteur de 9 pieds. Dessus il y a une plate-forme avec des garde-fous. D'un côté de la plate-forme il y a des escaliers; de l'autre, la pente qui se prolonge plus loin que les planches, car nous sommes sur un côteau.

Ce monument, car c'en est un, est placé près du puits. On devine l'importance de l'eau près d'une glissoire. Aussi l'arrose-t-on souvent, du moins quand il fait assez froid pour geler. Quand nous avons une température californienne il y a plus d'eau que nous le désirerions. Malheureusement, le soleil de la Saskatchewan ne nous assèche pas si bien qu'il le fait pour les fruits de la Californie; et alors on entre en classe quelquefois mouillé.

Afin d'avoir plus d'ordre, nous avons partagé le temps où nous pourrions glisser, entre garçons et filles. A 10 h. 30, pendant la première partie de la récréation de midi, nous, les garçons, prenons nos ébats jusqu'à 1 h., et à 2 h. 30, c'est le tour des filles.

Un jour, nous les regardions, et notre maîtresse nous a dit par deux fois, "Si vous ne jouez pas, vous ne glisserez pas pour deux jours." Quel diable nous tenait donc là? Je ne sais, mais toujours est-il que nous n'avons pas bougé. C'était si intéressant!

Enfin les deux jours sont passés. Nous allons glisser maintenant, et nous ne stationnons plus désormais! Quand les traîneaux sont occupés, nous glissons avec des sacs, des cartons, des pelles; il y en a pour tous les goûts. En un mot, notre glissade peut nous procurer des récréations des plus agréables.

Quoiqu'il en soit, tous les écoliers de Bellegarde m'en voudraient si je ne disais un mot de reconnaissance envers nos bons commissaires qui nous ont ménagé de si douces joies. Que notre application réponde à leur dévouement.

André BAUCHE,
Grade VII,
Couvent de Bellegarde, Sask.

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

J'étais bien content de voir que la maîtresse me donne pour devoir ce soir de vous écrire pour la première fois. Je suis un petit garçon de onze ans. Je suis un peu dissipé, mais cela n'empêche pas que j'aime l'étude.

Nous avons eu la visite de l'Inspecteur anglais; nous le trouvons très gentil, et il était content de nous.

Au revoir. De votre petit garçon qui vous aime sans vous connaître.

Edouard DESORCY,
Ecole St-Cuthbert.

• • •

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Notre maîtresse nous a parlé cette semaine de notre Mère-Grand, en nous disant qu'elle s'occupait des petits enfants. Alors cela me décide à vous écrire.

Je vais vous dire que nous avons eu la visite de Monsieur l'Inspecteur la semaine dernière. J'ai lu ma leçon avec mes petits compagnons. Allez-vous venir nous voir bientôt?

Votre petit garçon qui prie pour vous tous les jours.

Laurent JEANSON,
Ecole St-Cuthbert.

• • •

Lorette, Man.,
le 12 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Quelle joie pour moi de vous écrire pour vous donner de mes nouvelles.

Comment vous portez-vous? J'espère que vous êtes très bien; moi je suis en bonne santé.

Au mois de novembre notre maîtresse nous a quittées pour se rendre aux Etats-Unis voir son père qui était mourant. Nous avons été bien attristés en apprenant qu'il était mort.

A la fin du mois de janvier nous avons eu les Quarante-Heures. Nous avons offert des prières pour vous. Les Croisés allaient adorer le St-Sacrement tour à tour pendant une heure.

Au mois de novembre, M. l'abbé Couture est venu recevoir des Croisés et des Jécistes aussi.

Cet hiver papa a été deux fois à l'hôpital: il avait l'asthme et une bronchite chronique. Il a bien souffert, je vous assure. C'était très ennuyant à la maison, toutes seules, car nous n'avons pas de maman. Nous avions peur de perdre notre bon papa; nous étions très inquiètes, mais maintenant il est revenu de l'hôpital depuis jeudi passé. Je vous assure que nous sommes contentes!

J'aimerais bien cela si vous veniez nous voir à l'école.

Le mois passé nous avons eu un beau cinéma qui représentait le Canada. C'était très intéressant. Aujourd'hui nous allons en avoir un autre.

Ce mois-ci, c'est moi qui ai le bonheur de vous écrire au nom des élèves des grades III, IV et V; un autre mois, ce sera une autre qui me remplacera.

Je crois que je vais terminer ma lettre en vous disant bonjour, et en espérant vous voir bientôt.

D'une amie qui aime toujours Mère-Grand.

Des salutations affectueuses de vos petites amies des Grades III, IV et V du couvent de Lorette.

Reine THERRIEN,
Grade V.

• • •

St-Norbert, Man.,
le 5 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Bonjour, chère Mère-Grand. Je suis en bonne santé, et j'espère que vous l'êtes aussi.

Nous jouons dehors pendant toutes les récréations. Nous avons du plaisir. Il y a de la glace près de l'école et nous glissons dessus. Le samedi et le dimanche nous jouons sur le canal. Il est plein de neige, alors nous faisons des trous et nous sautons dedans.

Je suis dans le grade VI et j'ai douze ans. Ma fête est le 28 juillet. Je porte des lunettes depuis le jour de l'An.

Notre maîtresse s'appelle Mlle Yolande Gendron. Nous ne sommes que huit en classe.

A la maison nous sommes quatorze enfants: huit filles et six garçons. Le plus vieux a 21 ans et il n'est pas encore parti pour son service militaire. Je suis très contente et j'espère qu'il restera parmi nous.

Au revoir, chère Mère-Grand. Une petite-fille qui vous aime,

Thérèse CLOUTIER.

• • •

St-Norbert, Man.,
le 5 février 1942.
Chère Mère-Grand,

C'est la deuxième fois que je vous écris. La première fois ma lettre a paru sur **La Liberté**. J'espère que celle-ci va paraître aussi.

Je vais à l'école; je suis dans le grade IV, et j'ai onze ans. Je suis seule pour le français, mais je ne suis pas seule pour l'anglais.

Pour ma fête, le 25 janvier, maman m'a donné une robe. Elle est rouge-vin avec un peu de blanc et il y a aussi un petit ruban bleu; mon père m'a donné 25 sous.

Aujourd'hui mes parents sont partis en ville. J'ai dit à maman de m'acheter des bonbons pour les enfants qui sont à l'hôpital. J'espère qu'elle n'oubliera pas.

Mon frère Jean est tombé dans l'escalier et il s'est fait mal.

Nous avons eu la visite de M. le curé à la classe.

C'est bientôt le jour des Valentins; j'espère bien avoir le temps d'en faire un pour vous.

Je suis la secrétaire de la Croix-Rouge. L'année dernière, ma soeur Thérèse l'était.

D'une fille qui vous aime.

Denise CLOUTIER.

• • •

St-Norbert, Man.,
Chère Mère-Grand,

Je vais à l'école et je suis dans le grade III. J'ai 9 ans. Notre maîtresse s'appelle Mlle Gendron. Ma fête est le 29 juillet.

J'ai fait des valentins.

Nous avons une bibliothèque neuve à l'école.

Je reste à St-Norbert.

Votre petite-fille,

Dolorès CLOUTIER.

• • •

St-Norbert, Man.,
Chère Mère-Grand,

Nous avons reçu un livre de la Croix-Rouge avec des valentins.

Pour Noël j'ai eu une poupée et une jupe. Dernièrement, j'ai été malade, mais maintenant je suis mieux.

Une petite-fille qui vous aime.

Cécile CLOUTIER.

• • •

St-Norbert, Man.,
Chère Mère-Grand,

J'ai fait quelques valentins. Nous avons reçu une nouvelle bibliothèque pour notre école.

Notre maîtresse, Mlle Gendron, est bien bonne; nous l'aimons beaucoup.

Une élève de St-Norbert,

Rita CLOUTIER.

La victoire assurera notre liberté. Achetez des obligations de la victoire.

Joyeuse Fête

25 février

Ernest Desrosiers, Ste-Geneviève.
Charles Légaré, Dunrea.
Raymonde McCaughan, St-François-Xavier.

26 février

Gilbert Vandal, Ste-Anne.
Hubert Bosc, N.-D. de Lourdes.
Achille Ethier, St-Georges.
Jean Gervais, Cantal, Sask.

27 février

Jeanne Mitchell, N.-D. de Lourdes.
Denise Marchand, St-Adolphe.
Anita Chamberland, Ste-Geneviève.
Marguerite Beauchamp, Léoville, Sask.
Madeleine Simard, La Broquerie, Man.

28 février

Thérèse Sabourin, St-Jean-Baptiste.
Louise Encontre, St-Lupicin.
Brigitte Fillion, Letellier.
William Brown, La Broquerie.
Georges Saltel, Ste-Geneviève.
Joan Broeska, St-Adolphe.
Emma Grouette, Thibaultville.
Alida Charbonneau, Léoville, Sask.
Rita Chalifour, Léoville, Sask.

1er mars

Roméo Delorme, St-Joseph.
Armande Curé, St-Malo.

2 mars

Léon Delorme, St-Joseph.
Yvette Prairie, La Broquerie.
Gertrude Lord, St-Norbert.
Hélène Landry, St-Norbert.
Marie Bauche, Grande-Clairière.
Brigitte Deshaye, Laflèche, Sask.

3 mars

Louise Legal, Ste-Geneviève.
Léo Hébert, Aubigny.
Agnès Vuignier, Rathwell.
Irène Tardif, St-Adolphe.
Denise Fillion, St-Jean-Baptiste.
André Pelletier, Léoville, Sask.



Mémoires d'un âne

par la Comtesse de Ségur

(Suite)

CAROLINE

Mais alors comment peut-elle te porter?

L'ENFANT

Je monte sur son dos, répondit l'enfant.

Est-ce que tu couches avec elle?

L'ENFANT, souriant.

Oh non! je serais trop mal.

CAROLINE

Mais où couche-t-elle donc? N'a-t-elle pas un lit?

L'enfant se mit à rire et dit:

"Oh non! elle couche sur la paille.

— Que veut dire tout cela? dit Ernest. Demandons-lui de nous mener dans sa maison, nous verrons sa nourrice; elle nous expliquera ce qu'il veut dire.

— J'avoue que je n'y comprends rien, dit Antoine.

CAROLINE

Peux-tu retourner chez toi, mon petit?

L'ENFANT

Oui, mais pas tout seul; j'ai peur des hommes noirs; il y en a plein la chambre de grand'mère.

CAROLINE

Nous irons tous avec toi; montre-nous par où il faut aller."

Caroline remonta sur son âne, et prit le petit garçon sur ses genoux. Il lui indiqua le chemin, et cinq minutes après, nous arrivâmes tous à la cabane de la mère Thibaut, qui était morte de la veille et enterrée du matin. L'enfant courut à la maison et appela: "Nourrice, nourrice!" Aussitôt une chèvre bondit hors de l'écurie restée ouverte, courut à l'enfant et témoigna sa joie de le revoir par mille sauts et caresses.

"Voilà la nourrice expliquée, dit enfin Ernest. Que ferons-nous de cet enfant?

— Nous n'avons rien à en faire, dit Antoine qu'à le laisser là avec sa chèvre."

Les enfants se récrièrent tous avec indignation.

CAROLINE

Ce serait abominable d'abandonner ce pauvre petit; il mourrait peut-être bientôt, faute de soins.

ANTOINE

Que veux-tu en faire? Vas-tu l'emmener chez toi?

CAROLINE

Certainement; je prierai maman de faire demander qui il est, s'il a des parents, et, en attendant, de le garder à la maison.

ANTOINE

Et notre partie d'âne? Nous allons donc tous rentrer?

CAROLINE

Mais non, Ernest aura la complaisance de m'accompagner. Continuez, vous autres, votre promenade; vous êtes encore quatre, vous pouvez bien vous passer de moi et d'Ernest.

— Au fait, elle a raison, dit Antoine; remontons à âne et continuons notre promenade."

Et ils partirent, laissant la bonne Caroline avec son cousin Ernest.

"Comme c'est heureux qu'on ne m'ait pas écoutée et qu'on ait voulu me taquiner en passant si près du cimetière, dit Caroline: sans cela je n'aurais pas entendu pleurer ce pauvre enfant, et il aurait passé la nuit entière sur la terre froide et humide!"

C'était moi qu'Ernest montait. Je compris, avec mon intelligence accoutumée, qu'il fallait arriver le plus promptement possible au château. Je me mis donc à galoper, mon camarade me suivit, et nous arrivâmes en une demi-heure. On fut d'abord effrayé de notre retour si prompt. Caroline raconta ce qui leur était arrivé avec l'enfant. Sa maman ne savait trop qu'en faire, lorsque la femme du garde offrit de l'élever avec son fils, qui était du même âge. La maman accepta son offre. Elle fit demander au village le nom du petit garçon et ce qu'étaient devenus ses parents. On apprit que le père était mort l'année d'avant, la mère depuis six mois; l'enfant était resté avec une vieille grand'mère méchante et avare, qui était morte la veille. Personne n'avait pensé à l'enfant, et il avait suivi le cercueil jusqu'au cimetière; du reste, la grand'mère avait du bien, l'enfant n'était pas pauvre. On fit venir la bonne chèvre chez le garde, qui éleva l'enfant et en fit un bon petit sujet. Je le connais, il s'appelle Jean Thibaut: il ne fait jamais de mal aux animaux, ce qui prouve son bon coeur; et il m'aime beaucoup, ce qui prouve son esprit.

VI

La Cachette

J'étais heureux, je l'ai déjà dit; mon bonheur devait bientôt finir. Le père de Georget était soldat; il revint dans son pays, rapporta de l'argent, que lui avait laissé en mourant son capitaine, et la croix, que lui avait donnée son général. Il acheta une maison à Mamers, emmena son petit garçon et sa vieille mère, et me vendit à un voisin qui avait une petite ferme. Je fus triste de quitter ma bonne vieille maîtresse et mon petit maître Georget; tous deux avaient toujours été bons pour moi, et j'avais bien rempli tous mes devoirs.

Mon nouveau maître n'était pas mauvais, mais il avait la sotte manie de vouloir faire travailler tout le monde, et moi comme les autres. Il m'attelait à une petite charrette, et il me faisait charrier des terres, du fumier, des pommes, du bois. Je commençais à devenir paresseux; je n'aimais pas à être attelé, et je n'aimais pas surtout le jour du marché. On ne me chargeait pas trop et l'on ne me battait pas, mais il fallait ce jour-là rester sans manger depuis le matin jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi. Quand la chaleur était forte, j'avais soif à mourir, et il fallait attendre que tout fût vendu, que mon maître eût reçu son argent, qu'il eût dit bonjour aux amis, qui lui faisaient boire la goutte.

Je n'étais pas très bon alors; je voulais qu'on me traitât avec amitié, sans quoi je cherchais à me venger. Voici ce que j'imaginai un jour; vous verrez que les ânes ne sont pas bêtes; mais vous verrez aussi que je devenais mauvais.

Le jour du marché, on se levait de meilleure heure que de coutume à la ferme; on cueillait les légumes, on battait le beurre, on ramassait les oeufs. Je couchais pendant l'été dans une grande prairie. Je voyais et j'entendais ces préparatifs, et je savais qu'à dix heures du matin on devait venir me chercher pour m'atteler à la petite charrette, remplie de tout ce qu'on voulait vendre. J'ai déjà dit que ce marché m'ennuyait et me fatiguait. J'avais remarqué dans la prairie un grand fossé rempli de ronces et d'épines; je pensai que je pourrais m'y cacher, de manière qu'on ne pût me trouver au moment du départ. Le jour du marché, quand je vis commencer les allées et venues des gens de la ferme, je descendis tout doucement dans le fossé, et je m'y enfonçai si bien qu'il était impossible de m'apercevoir. J'étais là depuis une heure, blotti dans les ronces et les épines, lorsque j'entendis le garçon m'appeler, en courant de tous côtés, puis retourner à la ferme. Il avait sans doute appris au maître que j'étais disparu, car peu d'instants après j'entendis la voix du fermier lui-même appeler sa femme et tous les gens de la ferme pour me chercher.

(A suivre)

Mes petits-enfants m'écrivent

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Bien chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je pense à vous écrire, mais le temps me manque quelquefois, car mes études prennent une bonne partie de mon temps.

Jeudi dernier, nous avons eu la visite de M. Connolly, inspecteur. Il a passé l'après-midi avec nous. Il nous donna deux concours aux grades VII et VIII, et demanda la lecture aux grades inférieurs. C'était la première fois qu'il venait cette année, alors nous l'attendions un peu. Maintenant nous attendons la visite de M. l'abbé D'Eschambault, inspecteur français.

Mais, chère Mère-Grand, j'oubliais de vous demander comment va la santé. Nous aimons beaucoup à lire vos lettres. Et puis, laissez-moi vous dire qu'elles ne nous ennuient pas, au contraire!

Madame la grippe ne m'a pas encore attrapée. Si le beau temps continue, je crois que nous allons marcher tout le reste de l'hiver pour nous rendre à l'école. Nous sommes plusieurs compagnes qui allons par le même chemin.

Nous sommes une quarantaine d'enfants, tous ensemble dans une petite classe. S'il vous fait plaisir de venir nous voir, vous êtes la bienvenue, chère Mère-Grand.

Je demeure une amie du "Coin".

Cécile GREGOIRE,
Ecole St-Cuthbert.

• • •

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Comme je suis contente de vous écrire, quand bien même ce n'est pas la première fois.

J'ai une petite soeur qui a neuf ans; elle a été opérée pour l'appendicite durant le mois de janvier. Elle ne pourra pas venir à l'école avant un an parce qu'elle est encore sous les soins du docteur.

J'aime bien le petit "feuilleton", **Les Mémoires d'un Ane**, qui parait dans le "Coin des Jeunes". C'est une belle petite histoire. J'aime aussi à lire les lettres des enfants, ce qui m'intéresse beaucoup.

Chaque mois l'école reçoit le "Bulletin de l'Enfant-Jésus"; j'ai toujours hâte de le lire, car les histoires qui se suivent à chaque mois sont bien intéressantes.

En attendant votre visite, je demeure votre petite-fille aimante.

Marie-Béatrice AUDETTE,
Grade VII.

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Comment allez-vous ces jours-ci? J'espère que vous êtes bien et que Madame la Grippe n'a pas été vous visiter.

Jeudi dernier, nous avons eu la visite de M. l'Inspecter anglais. Aux élèves des grades VII et VIII il a donné des concours qui étaient assez difficiles.

Bien chère Mère-Grand, j'espère que vous resterez toujours parmi nous. Les enfants de l'école St-Cuthbert vous invitent à venir les voir. Ils aimeraient bien vous connaître.

Je reste toujours une petite fille du "Coin", et qui aime bien à le lire.

Thérèse CHAPUT,
Ecole St-Cuthbert.

• • •

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je prends ma plume pour vous écrire. J'espère que vous êtes en bonne santé.

Je suis dans le grade IV, et j'ai 10 ans. Jeudi, l'Inspecteur anglais est venu à l'école de St-Cuthbert. Mardi, M. le curé a envoyé un concours de catéchisme.

J'espère que nous aurons un autre concours avant longtemps, et que cette fois notre école aura plus de succès.

Votre petite-fille,

Eugénie DESORCY,
Ecole St-Cuthbert.

• • •

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que je viens vous écrire pour la première fois.

Je suis dans le Grade II et j'ai 8 ans. J'aime bien ma maîtresse, elle est bien bonne pour moi.

De votre petite-fille qui aimerait beaucoup à vous connaître.

Irène DESORCY,
Ecole St-Cuthbert.

• • •

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Je vous écris une petite lettre. J'espère que vous êtes bien.

Jeudi passé, l'Inspecteur est venu à l'école St-Cuthbert. J'étais un peu gêné, car il me faut délier ma langue pour parler anglais, surtout pour prononcer les "th". N'est-ce pas que cela est difficile pour nous, chère Mère-Grand? Je fais toujours mon possible. J'espère qu'en travaillant toujours beaucoup, je parviendrai à parler correctement.

Votre petit garçon,

Denis MANAIGRE,
Grade IV.

• • •

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Jeudi dernier notre maîtresse nous a donné pour composition "La visite de l'Inspecteur". Je n'aime pas beaucoup le sujet. Savez-vous pourquoi? Je m'en vais vous le dire tout bas à l'oreille; c'est parce que je n'aime pas sa visite; il me gêne beaucoup. De plus, il faut trop sortir notre anglais. Il était de très bonne humeur. Nous avons chanté et lu. C'est tout ce qu'il nous a fait faire. Nous étions tous très contents. De plus, il n'est pas resté longtemps.

Votre petite-fille qui vous aime sans vous connaître.

Marie-Reine MANAIGRE,
Grade IV,
Ecole St-Cuthbert.

• • •

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Vous devez bien croire que les petits élèves de St-Cuthbert sont très paresseux. Mais enfin en voici une qui vous écrit pour la première fois, car vous êtes une nouvelle Mère-Grand.

Je suis dans le grade VII, et j'ai douze ans. Hier, nous avons eu notre concours d'épellation, et j'espère avoir des bonnes notes. Nous avons fait aussi notre concours de catéchisme, et j'ai eu 100% le mois dernier. J'espère avoir autant ce mois-ci.

Tous les enfants de St-Cuthbert vous invitent à venir nous voir, car nous aimerions bien à vous connaître.

Lorsque le mercredi arrive, j'ai toujours hâte de voir **La Liberté** pour lire le "Coin des Jeunes", car je le trouve très intéressant.

Je termine, chère Mère-Grand, en vous donnant un gros baiser.

Une amie du "Coin",

Florence DESORCY,
Ecole St-Cuthbert.

• • •

Lorette, Man.,
Le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Cette semaine nous avons eu la visite de l'Inspecteur anglais. Il nous a demandé quelques leçons, et il est parti de bonne humeur.

Bonjour, Mère-Grand.

De votre petite-fille,

Lucienne AUDETTE,
Ecole St-Cuthbert.

• • •

Lorette, Man.,
le 10 février 1942.
Chère Mère-Grand,

Je viens vous raconter la visite de M. l'Inspecteur qui est venu jeudi dernier. D'abord, il nous a fait chanter, puis il nous fit lire, et il nous adressa des questions en anglais. Nous avons assez bien répondu. Il a donné des examens aux grades VII et VIII.

Maintenant nous attendons la visite de M. l'Inspecteur français. Il me faut étudier beaucoup si je veux passer dans le grade VI l'année prochaine.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille,

Marcelline JEANSON,
Ecole St-Cuthbert.

Autour de la Ferme

L'EROSION DU SOL

L'érosion du sol par l'eau affecte deux formes différentes: le ravinement et l'érosion de surface. Toutes deux peuvent abimer beaucoup les champs. Le ravinement forme des dépressions ou ravins qui nuisent beaucoup aux opérations de culture, et causent une grosse perte de terre. L'érosion de surface est moins apparente car il ne se forme pas de ravins qui défigurent le champ; elle peut consister simplement en l'enlèvement de petites quantités du sol de surface, mais au bout d'un certain temps cet enlèvement graduel de la terre fertile peut grandement réduire la fertilité du champ. Les plaques de couleur claire qui font souvent leur apparition sur le sol des crêtes ou sur le côté des pentes sont souvent composées du sous-sol qui est exposé par la disparition de la couche à couleur foncée de la surface du sol, dit M. A. E. Palmer, régisseur adjoint de la station expérimentale fédérale de Lethbridge, Alta.

●Changer le genre de culture

Lorsque l'érosion devient grave, c'est sans doute à cause de quelque défaut dans les pratiques de culture, et s'il en est ainsi, il importe de changer ces pratiques. En général, ce changement devrait être de nature à réduire la quantité d'eau qui court sur le sol. On peut la réduire par deux moyens, soit en s'arrangeant de façon que l'eau pénètre plus facilement dans la terre, soit en empêchant la circulation de l'eau sur le sol.

La culture peut augmenter ou réduire la perméabilité du sol. En général, quand le sol est ameubli et laissé en état grossier à la surface, l'eau y pénètre plus facilement que lorsque la surface est lisse, poussiéreuse ou dure.

●Végétation à la surface

La végétation sur la surface s'oppose à la coulée de l'eau, et elle augmente en fait la percolation dans la terre, car l'eau reste plus longtemps en contact avec le sol et a plus d'occasion de s'y enfoncer. Le chaume ou les autres débris végétaux laissés à la surface sur les jachères agissent de la même façon. La végétation, vivante ou morte, non seulement retarde la coulée de l'eau, mais elle aide à maintenir la surface du sol ouverte. Elle protège aussi la terre contre l'action rongeante de l'eau.

●Labour en forme de bassin

On emploie aussi d'autres formes d'obstruction pour empêcher l'eau de s'écouler en dehors du champ. On s'est beaucoup servi du labour "lister", en forme de bassin, qui a souvent rendu de grands services dans les cas d'érosion grave. Le labour "lister" en contour, qui consiste à labourer des tranches de terre autour des pentes, est aussi très utile. Toute forme de culture qui tend à laisser des crêtes ou des tranches de terre à angle droit de la pente, aide à enrayer la circulation de l'eau et à réduire ainsi l'écoulement. Le simple hersage ou labour autour des pentes tend à laisser des dépressions et des crêtes. Les marques laissées par le semoir en lignes autour des pentes deviennent de petits sillons de contour.

●Digues ou fossés

On peut parfois enrayer le ravinage en détournant au moyen de digues ou de fossés l'eau qui, venant des terres voisines, coulerait sur la surface du champ. On peut aussi, au moyen de fossés, détourner des canaux naturels d'égouttement, l'eau qui tombe sur le champ, pour l'envoyer sur des terres planches ou des pâturages. Le plan de ces fossés doit être tracé par une personne expérimentée et l'emploi d'un niveau d'arpenteur est nécessaire pour cela. On fera bien de consulter à ce sujet la station expérimentale la plus proche. Lorsqu'il n'est pas possible de détourner l'eau des baissières (draws) lorsque des ravins se sont formés, il est généralement bon d'ensemencer le fond de ces baissières avec de l'herbe et de les laisser en gazon.

Parfois on peut construire des digues à travers les cours d'égouttement, et retenir ainsi l'eau et l'utiliser pour abreuver les bestiaux; on peut aussi détourner l'eau de l'étang ainsi formé et l'employer pour irriguer les terres plus basses.

L'enrayement de l'érosion est souvent un problème régional. Ceci se produit lorsque les différents cultivateurs ne prennent pas soin de l'eau qui tombe sur leur propre terre. On peut se procurer les services des sociétés d'amélioration agricole ou d'autres organisations analogues pour étudier le problème de l'érosion par l'eau dans un district.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

(019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Février	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	Samedi 21
BLE						
Nord No 1	78¼	78⅝	78¼	78	78⅝	78
Nord No 2	74⅞	75⅛	75	74¾	74⅝	74⅝
Nord No 3	73½	73⅝	73½	73⅜	73	73⅜
No 4	72¼	72⅜	72¼	72⅛	71¾	72⅛
No 5	70½	70⅝	70½	70¼	69⅞	70¼
No 6	68½	68⅝	68½	68¼	67⅞	68¼
Fourrage	66	66⅛	66	65¾	65⅝	65¾
Sur voie net	77⅛	77⅛	77¼	77	76⅝	77⅛
No 1 Durum	81	81⅛	81	80¾	80⅜	81¾
No 2 Durum	78	78⅛	78	77¾	77⅜	78¾
No 3 Durum	77	77⅛	77	76¾	76⅜	77¾
Inf. Nord 1	76¼	76⅜	76¼	76	75⅝	76
Inf. Nord 2	72⅜	72⅝	72½	72¼	71⅞	72
Inf. Nord 3	70¼	70⅜	70¼	70	69⅝	70
Charbonneux 1	73½	73⅝	72¾	72½	72⅛	72½
Charbonneux 2	70⅝	70⅝	70	69¾	69⅜	69¾
Charbonneux 3	69½	69⅝	69	68¾	68⅜	68¾
Rej. Nord 1	71	71⅛	71	70¾	70⅜	70¾
Rej. Nord 2	70⅝	70⅝	70½	70¼	69⅞	70¼
Rej. Nord 3	68½	68⅝	68½	68¼	67⅞	68¼
AVOINE						
C.W. No 2	49⅞	49⅝	49⅝	49⅝	49⅛	49½
C.W. No 3	47⅝	47⅜	47½	47⅝	47⅜	47⅝
Fourrage No 1	47⅛	46⅞	47	47⅛	46⅞	47⅛
Fourrage No 2	45⅜	44⅜	44¾	44⅞	44⅝	44⅝
Fourrage No 3	43⅛	42⅜	42¾	42⅞	42⅝	42⅝
Sur voie net	49¼	49	48⅞	49	48½	48¾
ORGE						
C.W. 2, 6 rangs	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
C.W. 3, 6 rangs	61¾	62¼	62⅜	62⅜	61⅞	62
Fourrage No 1	59¼	59½	59⅞	59⅞	59¾	59⅞
Fourrage No 2	58¼	58½	58⅞	58⅞	58¾	58⅞
Fourrage No 3	57¾	58	58⅜	58⅜	58⅛	58¼
Sur voie net	60½	61	61⅛	61⅛	60⅞	61
LIN						
C.W. No 1	161⅞	162	162	162	162	162
C.W. No 2	158⅞	159	159	159	159	159
C.W. No 3	153⅞	154	154	154	154	154
C.W. No 4	149⅞	150	150	150	150	150
Sur voie net	160⅞	161	161	161	161	161
SEIGLE						
C.W. No 2	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝	64⅝
C.W. No 3	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝
C.W. 2 rej.	60⅛	60⅛	60⅛	60⅛	60⅛	60⅛
C.W. No 4	58⅞	58⅞	58⅞	58⅞	58⅞	58⅞
Ergot	57⅞	57⅞	57⅞	57⅞	57⅞	57⅞
Sur voie net	63⅞	63⅞	63⅞	64	64	64

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Mai	80	80⅛	80	79¾	79⅝	79¾
Juillet	81⅛	81¼	81⅛	80⅞	80½	80⅞
Octobre						
AVOINE						
Mai	49⅞	50⅛	50	50⅛	49⅞	50⅛
Juillet	48⅞	48⅞	48¾	48⅞	48⅝	48¾
Octobre	47½	47⅝	47½	47⅝	47⅝	47½
ORGE						
Mai	64	64½	64⅝	64⅝	64⅜	64½
Juillet	62⅝	62¾	62⅞	63	62⅝	62⅞
Octobre	60½	60¾	61	60⅞	60½	60⅝
LIN						
Mai	163⅞	164	164	164	164	164
Juillet	163⅝	163⅝	164	164	164	164
Octobre	164	164	164	164	164	164
SEIGLE						
Mai	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝
Juillet	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝
Octobre	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝

Les prix comptants de blé sont l'échange de base des options.

Prix maximum imposé sur certaines semences

Un plafond des prix a été fixé par le Bureau des prix et du commerce en temps de guerre sur les grains de légumes, de racines des champs, de graminées fourragères et à pelouse, et sur la semence de grain et de maïs qui ne sont pas enregistrées ni certifiées. Aucune limite n'a été imposée aux prix des graines de fleurs et des bulbes pour la production de fleurs, des graines d'herbes potagères, des pommes de terre de semence ainsi que graines enregistrées et certifiées de légumes, de racines des champs, de plantes fourragères, des graines d'herbe de pelouse, de céréales et autres semences.

●Hausse des prix de vente de certaines graines

Les cultivateurs et les jardiniers devront payer cette année un prix beaucoup plus élevé que d'habitude pour quelques-unes de leurs graines de légumes, de racines des champs et de plantes fourragères, mais il y aura peut-être par contre des réductions de prix sur certaines graines. Cette hausse de prix s'explique par le fait que la guerre a mis fin aux sources anglaises et européennes de ravitaillement en graines de légumes et de racines, et c'est aussi parce que la saison de 1941 dans les principales régions de production des Etats-Unis a été nettement mauvaise. Parmi les graines de légumes qui sont loin d'être abondantes cette année et dont le prix a un peu remonté il y a celles de betteraves, de carottes, de choux, de céleri, d'oignons, de tomates, de navets de Suède, ou choux de Siam et de betteraves fourragères. Les prix des graines de plantes fourragères ont été relevés pour 1942 parce qu'il y en a moins et que la demande d'exportation est forte. Quant à la récolte canadienne de graine de mil (fléole), elle a été insuffisante en 1941 et les cultivateurs devront faire venir des Etats-Unis la moitié de la quantité qu'il leur faut.

●Provision de semence

Il y a une provision suffisante de semence de grain au Canada, et les prix de la semence non enregistrée ou certifiée ont été fixés sur les prix maximums du commerce, plus un supplément raisonnable pour le traitement, le transport et la vente.

Le blé dans l'alimentation des bestiaux

Mélangé à d'autres aliments, le blé fait une nourriture économique et satisfaisante pour les bestiaux. L'Office du ravitaillement en produits agricoles fait ressortir son utilité sous ce rapport dans le feuillet No 60, intitulé "Le blé dans l'alimentation des bestiaux". C'est l'un des bulletins de la série de la production en temps de guerre, et comme les investigateurs en production et en nutrition animale au Canada ont collaboré dans sa préparation, les renseignements qu'il contient sont très utiles, car ils sont basés sur des sources canadiennes et se rapportent aux pratiques alimentaires suivies dans l'Est et dans l'Ouest du Canada.

●Le blé de qualité inférieure

Lorsqu'il y a un surplus de blé ou que la récolte a été endommagée par la gelée, la rouille ou le mauvais temps à l'époque de la moisson, on peut envisager l'utilisation du blé dans les rations de la ferme. En général, les catégories inférieures de blé sont celles qui sont le plus économiques sous ce rapport, mais il y a des occasions, comme à l'heure actuelle, où une partie du surplus de blé à farine peut être donné aux porcs et aux autres animaux.

●Emploi rationnel du blé dans l'alimentation

Le feuillet traite en détail de l'emploi rationnel du blé dans l'alimentation de certains bestiaux: dans l'alimentation des porcs: dans les rations des jeunes porcs jusqu'au poids de 100 livres et des truies nourricières; dans les rations des porcs d'engrais pesant plus de 100 livres; dans celles des boeufs de boucherie, des vaches laitières, des moutons et des chevaux. Le meilleur de tous les grains employés seuls, sans mélange, pour l'alimentation des chevaux est incontestablement l'avoine, mais le blé peut aussi être incorporé aux rations des chevaux, spécialement celles des chevaux de travail. On peut se procurer ce feuillet en écrivant, en français, au Bureau d'extension et de publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Utilité pratique des brise-vents sur les fermes des prairies

Bien plantés et bien entretenus, les brise-vents et les ceintures d'arbres établis autour des habitations sur les fermes des Prairies rendent l'existence du cultivateur infiniment plus agréable tout en lui procurant d'autres bienfaits d'ordre éminemment pratique.

Avantages de ces brise-vents

Les cultivateurs dont les fermes sont abritées par ces arbres se plaisent à reconnaître l'avantage qu'ils en tirent, non seulement en ce qui concerne le bien-être général de la famille mais aussi au point de vue de la production des denrées alimentaires, essentielles à une ferme qui doit se suffire. En 1941, quelque 3,335 cultivateurs ont soumis à la Station pépinière forestière fédérale d'Indian Head, Sask., un rapport détaillé de l'état général de leurs plantations, anciennes et nouvelles, et des services qu'elles leur ont rendus. Tous ces rapports, sans aucune exception, expriment le plaisir que procurent l'ombrage et l'abri donnés par ces ceintures d'arbres autour des maisons qui, il y a encore peu de temps, étaient exposées aux vents de toutes parts. Quant aux avantages pratiques, 1,310 fermiers reconnaissent que l'eau provenant de la fonte des neiges accumulées pendant l'hiver par les arbres a aidé à remplir les fosses et les puits creusés près de là, et à entretenir la réserve d'eau dans la terre, stimulant ainsi la végétation des plantes potagères et des arbres fruitiers et leur permettant de résister aux périodes de sécheresse et de grands vents.

●Le jardin potager amélioré par ces brise-vents

Sur 1,578 de ces fermes abritées le jardin potager a donné une bonne récolte, 738 ont produit suffisamment de petits fruits pour la famille et sur beaucoup de ces dernières, les arbres fruitiers ont donné des résultats fort encourageants. Il y a aussi d'autres avantages importants: la neige ne s'amoncelle plus comme elle le faisait autrefois autour de la maison et des bâtiments de la ferme et l'on évite ainsi de grandes incommodités et des pertes de temps en hiver. Quelques-uns des brise-vents anciennement établis donnent maintenant du bois de chauffage d'assez bonne qualité et des matériaux de clôture. Les volailles de la ferme se plaisent dans ces endroits ombragés et abrités. Les oiseaux insectivores y trouvent des endroits paisibles pour y établir leur nid, et la maison protégée par les arbres devient une demeure intéressante et agréable toute l'année.

●Résultats pratiques

Cette démonstration pratique des bienfaits que procurent les brise-vents a porté ses fruits; l'intérêt que l'on porte à cette question croît tous les ans et il se plantera un grand nombre de nouveaux arbres en brise-vents cette année sur les fermes des Prairies. Ces arbres sont produits sur deux stations de pépinière forestière fédérales, à Indian Head et Sutherland, Sask., toutes deux conduites par le Service des fermes expérimentales fédérales, et qui doivent expédier ce printemps de cinq à six millions d'arbres pour répondre aux demandes des cultivateurs des trois provinces des Prairies. Ces cultivateurs ont préparé la terre comme il convient et sont prêts à recevoir et à planter les arbres qui leur sont destinés.

Lettre à Prosper, cultivateur

Mon cher Prosper,

Magloire Grandchamp est passé par mon école, l'air sombre. Magloire Grandchamp est un empêcheur de danser en rond. Tu te souviens de lui, quand il prétendait lors de la dernière guerre, il y a vingt-sept ans déjà, que les Allemands allaient gagner, sous prétexte qu'ils menaient constamment l'offensive?

Le vieux Magloire a recommencé ses jérémiades. Il a peur que nous perdions la guerre. Il se déclare découragé. Magloire Grandchamp est un vieux fou, et je ne me suis pas gêné pour le lui dire. Je lui ai parlé à tue-tête, au point que les élèves se sont arrêtés de jouer, m'écoutant, immobiles, sans même renifler.

Et j'ai dit au peureux:

"Magloire, tu as toujours craint de regarder demain en face. Et depuis 1914 pourtant, demain nous a souri. Il appartiendra au Canada après cette guerre. Sa force et ses défauts seront à notre image. Il ne sera ni meilleur, ni pire que ce que nous l'aurons fait. Regarde-le en face, Magloire Grandchamp!

"Nous allons gagner la guerre. Pourquoi? Parce qu'il faut que nous la gagnions! La victoire sera peut-être longue à venir et plus coûteuse que nous ne pensons. Mais la défaite serait plus coûteuse encore. C'est pourquoi nous gagnerons, même s'il faut nous battre jusqu'à l'épuisement, même si la victoire dépend des derniers avions capables de tenir l'air. Ces derniers avions doivent être de notre côté, car nous seuls et ceux qui pensent comme nous, pourrons atteler la victoire au char de la paix.

"Les Canadiens, Magloire, ont toujours préféré la paix à la guerre. Nos batailles, à nous, ont été surtout contre l'ignorance, la pauvreté. C'est sur le nouveau continent que le fermier vit le mieux, qu'il peut le plus facilement faire éduquer ses enfants. C'est au Canada que la machine s'emploie pour semer et pour récolter. La machine, nous l'avons toujours employée pour enrichir la vie... non pour la détruire.

"Nos autos, à nous, servaient à abolir la servitude des distances. Ce n'est pas nous qui avons imaginé d'en faire un chariot de mort. Nos aviateurs, allant secourir les trappeurs du Grand Nord ou franchissant les Rocheuses en des missions de paix, semblaient avoir des ailes d'archanges. Ce n'est pas nous qui les avons entraînés, dès leur enfance, à devenir des vautours!

"Mais aujourd'hui, le Canada transforme ses instruments de paix en machines de guerre, parce qu'il est obligé de se défendre contre des bandits internationaux. C'est pourquoi, Magloire, nous faisons la guerre pour avoir la paix, et pour la garder. Ce sera une vraie paix et non un armistice.

"Cette paix durera non pas une génération, mais durera assez de générations pour que les hommes apprennent que la bonne terre recèle assez de richesses pour qu'on puisse les partager sans se battre, et que la machine n'est pas faite pour les détruire.

Les derniers milliers d'avions à s'élever du sol avec colère, ils porteront nos couleurs, Magloire!"

Là-dessus, je lui ai lancé une grande claque dans le dos, et le vieux Magloire est parti en riant. Il n'est pas mauvais, au fond; mais le tort qu'il peut faire à notre cause, avec sa grande gueule est immense. Si tu en connais comme lui, montre-leur ma lettre!

Bien à toi,
DAMASE.

Il n'y a pas de temps à perdre. Achetez des obligations de la victoire.

RATIONS POUR LES PORCS EN COURS DE CROISSANCE

Voici des rations recommandées pour les jeunes porcs jusqu'au poids de 100 livres et pour les truies qui nourrissent leurs petits: grains de ferme et lait écrémé ou lait de beurre à raison de 3 livres par livre de grain. L'avoine, si l'on s'en sert, ne devrait pas constituer plus de ⅓ du poids du grain, ni le blé plus d'une moitié du grain de ferme, ou grains de ferme, comme ci-dessus, 88 parties, plus supplément protéique — minéral, ou grains de ferme comme ci-dessus, 90 parties plus farine animale ou tankage, 10 parties.

RATIONS POUR LES PORCS DE MARCHE

Dans le feuillet de la série de la production en temps de guerre, intitulé "Le blé dans l'alimentation des bestiaux", et que l'on peut se procurer en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, les rations suivantes sont recommandées pour les porcs destinés au marché et pesant plus de 100 livres: Grains de ferme, plus lait écrémé ou lait de beurre à raison de 1 à 1 livre ½ par livre de grain. Le blé ne devrait pas constituer plus des deux tiers du mélange de grains. Grains de ferme, comme ci-dessus, 94 parties, plus suppléments protéiques-minéraux ou farine animale, 6 parties. Les proportions de grain et de suppléments doivent être mesurées au poids et non pas au volume.

NOTES AGRICOLES

Vive demande de fruits

Les indications actuelles portent à croire que la demande de fruits et de légumes restera très vive en 1942, spécialement dans les régions contiguës aux centres de population, et notamment des établissements militaires et industriels, dit la Revue de la situation agricole au Canada.

• • •

Prix des boeufs de boucherie

Les prévisions pour les producteurs de boeufs de boucherie sont favorables en ce qui concerne l'année 1942. Il y a une grosse demande de boeuf pour la consommation et un débouché d'exportation aux Etats-Unis, d'autre part la quantité de produits de porcs offerts à la consommation est limitée. Dans ces circonstances les prix des boeufs de boucherie devraient rester à leurs niveaux actuels.

Nos Caisses Populaires

SAINT-BONIFACE

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

Le mardi soir 10 février, la Caisse Populaire de Saint-Boniface a tenu son assemblée annuelle à l'Ecole Provencher. Un groupe enthousiaste de coopérateurs avait répondu à l'appel. On écouta attentivement les rapports des différents comités. M. R. Martel, président, fit le rapport des administrateurs. M. A. Vermander nous lut celui du Comité de Crédit et M. J. Trudeau, celui du Comité de Surveillance.

Cinq nouveaux administrateurs furent élus: MM. A. Mahé, L. Collette, L. Rémillard, Fred. Jodoin et C. Gauthier. M. Jos. St-Hilaire fut élu membre du Comité de Crédit; MM. R. Martel et G. H. Bérubé, membres du Comité de Surveillance.

A la première réunion du Conseil d'Administration qui suivit l'assemblée annuelle, le vendredi soir 13 février, M. J.-A.-A. Pambrun fut élu président de la Caisse, M. Fred. Jodoin, vice-président, MM. Jules Demers et L. Rémillard, respectivement, gérant et assistant-gérant.

Voici le rapport du trésorier pour le terme financier 1941:

ACTIF		PASSIF	
Placement	$ 525.33	Capital social	$4,386.33
Prêts en cours	5,000.40	Epargne	1,182.78
Inventaire (mobilier)	65.33	Bénéfices	466.50
Caisse	739.13	Intérêts sur épargne	22.91
Dépenses	112.06	Bonis à payer	199.25
Intérêts payés	11.62	Taxe d'entrée et pénalités	12.30
Bonis payés	157.32	Réserve	335.12
		Education	6.00
	$6,611.19		$6,611.19

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 944.48	Retraits sur capital social	$2,306.82
Epargne	1,675.15	Retraits sur épargne	1,612.25
Remise	5,111.72	Prêts consentis	4,070.10
Taxe d'entrée et pénalités	12.30	Intérêts sur épargne	11.62
Bénéfices	466.50	Bonis	157.32
Caisse au 1er janv. 1941	899.15	Dépenses	212.06
		Caisse au 31 déc. 1941	739.13
	$9,109.30		$9,109.30

SAINTE-ELISABETH

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$150.00	Capital social	$340.10
Caisse	201.50	Epargne	6.89
Depenses	20.25	Bénéfices	13.04
		Taxe d'entrée	11.37
		Divers	.15
	$371.55		$371.55

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$162.25	Retraits sur capital	$ 52.20
Epargne	13.04	Retraits sur épargne	60.00
Remises sur prêts	290.00	Prêts consentis	320.00
Divers	.15	Dépenses	2.40
Taxe d'entrée et amendes	4.27	Caisse au 31 déc. 1941	201.50
Bénéfices	10.42		
Caisse au 1er janv. 1941	155.97		
	$636.10		$636.10

Nombre de membres: 55; de déposants: 2; d'emprunteurs: 3.

Jeunesse Catholique

(Directeur: M. l'abbé A. Couture)

En garde contre...

Mes chères amies,

C'est la mauvaise saison de l'année pour contracter une grippe maligne. Aussi, si vous ouvrez le journal quotidien, que voyez-vous? Si vous vous promenez dans les rues de nos villes, que remarquez-vous dans les vitrines de nos pharmacies? Partout, ce sont des recommandations, des conseils opportuns: "Prémunissez-vous contre le rhume"... "Ne négligez pas une grippe bénigne"... "Il vaut mieux prévenir que guérir"... et on recommande fortement tel ou tel produit pharmaceutique.

Il est une maladie qui travaille toute l'âme de notre siècle, et contre cette maladie je voudrais vous mettre en garde. Elle s'appelle "actionite". Voici les symptômes qui vous aideront à découvrir de suite si vous êtes menacée:

On éprouve un besoin d'agir vite, à la vapeur, à l'électricité. Il faut agir, agir, agir tout de suite! Et on trépigne sur place... un besoin d'action entraîne impérieusement, on va à droite, on va à gauche, on avance, on recule, on se reprend, on recommence ailleurs. Pauvres amies! Quel résultat différent nous aurions obtenu si au lieu d'agir, au lieu de se laisser entraîner ainsi, la femme d'action eût été femme de prière.

Voici les remèdes qui contribueront à hâter l'heure de la guérison! Ne pas oublier que nous ne sommes pas seules dans la vie. Dieu entend y jouer sa part. Donc, donner une chance à Dieu de placer son mot, Lui permettre d'agir pour nous, et non pas vouloir tout faire par nous-mêmes.

Prions avant d'agir. Economisons du temps en priant. Ainsi votre fièvre d'action s'apaisera bien vite; notre âme reprendra son calme naturel, le calme qui laisse l'intelligence travailler dans la clarté et la lumière... nos oeuvres s'organiseront comme par enchantement. Nous sentirons que Dieu est avec nous et qu'Il nous aide à sa façon, tout doucement.

Mes chères amies, je termine avec cette belle pensée du grand S. Vincent de Paul: "Il ne faut pas devancer la Providence ni la suivre, mais il faut la côtoyer."

Bien à vous toujours,
GERMAINE.

Assemblée à N.-D. de Lourdes

Notre dernière réunion eut lieu le 11 janvier. Nous étions toutes heureuses et contentes de nous revoir au commencement de cette nouvelle année!

Après la prière jaciste, notre Présidente nous donna connaissance de plusieurs messages reçus à l'occasion de la Nouvelle Année, spécialement des souhaits de nos Aumôniers pour toute la section. La secrétaire voulut bien ensuite nous donner le rapport des activités depuis la dernière assemblée générale. Quelques suggestions concernant notre bibliothèque, nos cartes de membres furent aussi faites.

En l'honneur de l'une des nôtres, dont le mariage doit être célébré le 14 janvier l'on chanta "Tout doucement".

Une partie de Bingo fit plaisir à toutes, Mlles Thérèse Durand et Marie-Ange Lesage furent les gagnantes des prix.

Notre Aumônier nous parla de la manière de faire de l'apostolat en commençant dans notre famille. Il nous dit aussi de ne jamais manquer la plus petite occasion de faire pratiquer la vertu et d'éviter le mal. Nous devons être des apôtres sincères et dévouées.

Pour arriver à ce noble but que chaque membre militante ou équipière sente bien qu'elle a chacune dans son petit coin de la paroisse, responsabilité d'âmes!

Monsieur l'abbé félicita ensuite Mlle Odile Muller à l'occasion de son prochain mariage.

A son tour, notre Présidente adressa quelques paroles d'affectueuses félicitations, de voeux sincères, de bon souvenir et offrit de la part de la section un Crucifix à notre chère amie.

La réunion se termina par le chant des adieux, toujours si significatif en pareille occasion.

Hélène COMTE

MARIAGE JOCISTE

Le samedi 14 février 1942, le président jociste de la section de St-Norbert, M. Gérard Champagne, conduisait à l'autel Mlle Fernande Bohémier, de cette même paroisse. M. l'abbé Jolicoeur, aumônier de la J.O.C. de St-Norbert, reçut le consentement des époux.

Ceux et celles qui tout dernièrement ont étudié l'évangile des Noces de Cana, n'auront certes pas manqué d'observer quelques traits de ressemblance entre cette noce dont nous parlent les Livres Saints et celle qui vient de se dérouler sous nos yeux: cérémonie religieuse d'une belle simplicité, rehaussée par de pieux cantiques très appropriés à la circonstance; fervente communion des jeunes époux; noces chrétiennes où le cachet dominant fut bien celui de la sobriété et de l'entr'aide fraternelle. Aux noces vraiment chrétiennes Jésus est invité d'office et d'honneur; appelé tout d'abord et retenu toujours.

Puisse-t-il nous être donné de constater encore de nos yeux, des noces de ce genre, car rien ne contribuera autant au relèvement de la société que l'Evangile médité et surtout "vécu".

A Fernande et à Gérard, nos voeux les plus sincères. Dieu bénira une union qui fut préparée par la prière et surtout par la réception fréquente de l'Eucharistie dans les jours qui précédèrent immédiatement leur mariage.

Que nombreux soient les jeunes qui suivront leur exemple.

JOCISTE.

J.E.C.F.—SECTION DE ST-NORBERT

Rapport de l'Assemblée Générale

Le vendredi soir 13 février, les Jécistes de la section Notre-Dame des Neiges de St-Norbert se réunissaient pour leur première assemblée générale de 1942. Toutes étaient présentes sauf une qui fut retenue au foyer pour raison sérieuse.

La séance débuta par un chant et la prière jéciste, puis vint le rapport des activités de la section, depuis le début de l'année scolaire.

L'étude de l'Evangile qui suivit fut discutée avec beaucoup d'intérêt et portait sur la parabole du Semeur.

Toutes nous avons constaté que nous trouvions dans notre milieu beaucoup de coeurs qui ne portent pas plus de fruits que le grain qui tombe dans les épines. Pour remédier à ce mal, nous avons pris pour mot d'ordre "Je serai semeuse de bien".

Le programme récréatif qui fut exécuté ensuite, jeta une note de gaieté dans tous les coeurs. Chacune retourna chez elle heureuse et décidée de faire tout son possible pour devenir une fervente Jéciste qui rayonnera Jésus dans son milieu.

Pour vous, croisés...

Quelques cas de conscience...

1. Henri a oublié son offrande. Il y pense subitement à 2 h. de l'après-midi. "C'est trop tard pour la dire, demain j'y penserai plus tôt." Etes-vous de son avis? qu'auriez-vous fait? pourquoi?
2. Jeanne, grande et bonne Croisée, à peine éveillée, se souvient de son offrande. Mais elle attend d'être sur pied, lavée et frisée pour la faire. "J'y mettrai plus de coeur, et ce sera plus convenable", pense-t-elle. Est-ce vrai? doit-on l'approuver?
3. Renée ne dort plus. Elle s'est étirée plusieurs fois, a bâillé, mais elle se trouve bien, n'a rien à faire et attend une demi-heure pour se lever. Que pensez-vous de Renée?
4. Maurice ouvre l'oeil, saute dans ses pantalons, de ses pantalons sur la porte de sa chambre, de la porte de sa chambre à la cuisine, de la cuisine dans son bol de chocolat au lait. Il fera sa prière tout à l'heure. Est-ce bien? Pourquoi? Que risque-t-il?
5. Jacques, très dégourdi, bondit à 7 h. 30 hors de son lit, s'habille en cinquième vitesse, se jette à genoux, récite actes de foi, espérance et charité, puis "Notre Père" et "Je vous salue, Marie": durée, une minute et demie; puis comme un ressort, il va engouffrer son déjeuner. Trouvez-vous que c'est bien? Sa dévotion est-elle assez longue?
6. Marthe ne se lève jamais avant huit heures, le samedi. "Vous comprenez, j'ai beaucoup travaillé en classe cette semaine, c'est congé aujourd'hui. La messe est trop matinale." Faut-il lui voter des compliments pour le souci qu'elle a de se reposer?

Les réponses à ces cas de conscience, chers Croisés, vous seront données dans deux semaines. D'ici là voyez combien de cas vous seriez capables de résoudre correctement.

Toujours votre "grande soeur".